ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1885-86

Numéro 29

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie
1885

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1885-1886

1885

Août.

31 Lundi.—*Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*

Septembre.

1 Mardi.
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendredi.—*Rentrée du Grand et du Petit Séminaire.*
5 Samedi.—*Ouverture des classes du Petit et du Grand Séminaire de Québec et de la fac. des Arts.*
6 DIMANCHE.
7 Lundi
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.—Cartier arrive à Québec, 1535.
13 DIMANCHE. — Promulgation de la Bulle d'érection canonique de l'Université, 1876.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.—Quatre-Temps.
17 Jeudi.—Prix du Prince de Galles fondé, 1860.
18 Vendredi.—Quatre-Temps.
19 Samedi.—Quatre-Temps. — *Ouverture de la retraite annuelle du Gr. Séminaire de Québec.*
20 DIMANCHE.—Inauguration de l'Université Laval et pose de la première pierre du grand édifice, 1854.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.—*Ouverture de la retraite du Petit Séminaire de Québec.*
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 DIMANCHE.
28 Lundi.
29 Mardi.
30 Mercredi. — Rentrée des pensionnaires de l'Université à Québec.

Octobre.

1 Jeudi.—*Rentrée des Facultés à Québec et à Montréal.*—Second incendie du Séminaire, 1705.--Erection du siège épiscopal de Québec, 1674.
2 Vendredi.
3 Samedi.
4 DIMANCHE.
5 Lundi.
6 Mardi.—Prix Morrin fondé, 1863.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.—Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.
12 Lundi.
13 Mardi.—Fête patronale de Mgr de Montréal.—*Congé à Montréal.*
14 Mercredi.
15 Jeudi.
16 Vendredi.
17 Samedi.
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.
31 Samedi.—Jeûne.

Novembre.

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Dimanche.--Toussaint--Fête d'obligation.
2 Lundi.—Commémoration des morts. —*Il n'y a pas de cours durant les offices de la Basilique.*
3 Mardi.—*Service funèbre pour les* Bienfaiteurs *à la chapelle du Séminaire.*
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.
7 Samedi.
8 Dimanche.—*Indulgence plénière et salut de* St Charles *à la chapelle du Séminaire.*
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.
12 Jeudi.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 Dimanche.—Premier incendie du Séminaire, 1701.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.
19 Jeudi.
20 Vendredi.
21 Samedi.
22 Dimanche.
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi.
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 Dimanche.—1er de l'Avent.
30 Lundi.

Décembre.

1 Mardi.
2 Mercredi.—Jeûne.
3 Jeudi.
4 Vendredi.—Jeûne.
5 Samedi.
6 Dimanche.—2e de l'Avent.—Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.
7 Lundi.
8 Mardi.—Immaculée Conception.—*Fête de l'Université.*—Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.—Consécration de Mgr de Laval, 1658.—*Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.*
9 Mercredi.—Jeûne.
10 Jeudi.
11 Vendredi.—Jeûne.
12 Samedi.
13 Dimanche.—3e de l'Avent.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.—Quatre-Temps.
17 Jeudi.
18 Vendredi.—Quatre-Temps.
19 Samedi.—Quatre-Temps.
20 Dimanche.—4e de l'Avent.
21 Lundi.—*Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
22 Mardi.
23 Mercredi.—Jeûne.
24 Jeudi.—Jeûne.
25 Vendredi.—Noel.
26 Samedi.—*Vacances de Noël.*—Retraite de vocation au Petit Séminaire.
27 Dimanche.
28 Lundi.
29 Mardi.—Fête patronale du Recteur de l'Université.
30 Mercredi.
31 Jeudi.

1886

Janvier.

1 Vendredi. — CIRCONCISION. — Fête d'obligation.
2 Samedi.
3 DIMANCHE.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.—EPIPHANIE.—F. d'oblig.
7 Jeudi.—*Examen dans les Facultés de Théologie et des Arts.—Rentrée des pensionnaires de l'Université.*
8 Vendredi.—Commencement du second terme.
9 Samedi.
10 DIMANCHE.
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 DIMANCHE.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 DIMANCHE.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.
29 Vendredi.—ST FRANÇOIS DE SALES.—*Indulgence plénière et solennité à la chapelle du Séminaire.*
30 Samedi.
31 DIMANCHE.

Février.

1 Lundi.
2 Mardi.—PURIFICATION.—*Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.—Examens du Petit Séminaire.*
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 DIMANCHE.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.—Élection de Léon XIII, 1878.
21 DIMANCHE.—Septuagésime.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.

Mars.

1 Lundi.
2 Mardi.—Naissance de Léon XIII, 1810.
3 Mercredi.—Couronnement de Léon XIII, 1878.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 DIMANCHE.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.—LES CENDRES.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.—Consécration de Mgr Taschereau, 1871.—*Congé.*
20 Samedi.
21 DIMANCHE.
22 Lundi.—[*Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur à Québec (et au Vice-Recteur à Montréal) avec le certificat d'examens de terme du Secrétaire.*]
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.—ANNONCIATION.—Fête d'obligation.—Incendie du Grand Séminaire, 1865.
26 Vendredi.—Mandement de Mgr de Laval pour l'établissement du Séminaire de Québec.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.
29 Lundi.
30 Mardi.
31 Mercredi.

Avril.

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Jeudi.—*Publication des thèses pour le Doctorat en Théologie.*
2 Vendredi.
3 Samedi.
4 DIMANCHE.
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.—Emplacement du Séminaire acheté, 1666.
11 DIMANCHE.—De la Passion.
12 Lundi.—Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire, 1680.
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.
16 Vendredi.
17 Samedi.—*Examens dans les fac. de Dr., de Méd. et des Arts.*
18 DIMANCHE.—Des Rameaux.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.—*Retraite annuelle pour les élèves de l'Université à Québec.*
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.—PAQUES.
26 Lundi.—*Vacances de Pâques.*
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.—Naissance de Mgr de Laval, 1623.

Mai.

1 Samedi.—*Publication des thèses pour l'examen de la Licence en Théologie.*
2 Dimanche.—De Quasimodo.
3 Lundi.—*Rentrée des pensionnaires de l'Université.—Examens dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
4 Mardi.—*Commencement du troisième terme.*
5 Mercredi.—Mort de M. L.-J. Casault, premier Recteur de l'Université, 1862.
6 Jeudi.—Mort de Mgr de Laval, 1708.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 Dimanche.—Sainte-Famille. — *Fête patronale du Séminaire de Québec. —Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.—Institution canonique de l'Université Laval par Sa Sainteté Pie IX, 1876.—*Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence en juin, doivent présenter leur demande au Recteur, avec le certificat d'examens de terme du Secrétaire.*
16 Dimanche.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.—Union du Séminaire de Québec au Séminaire des Missions Etrangères de Paris, 1675.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 Dimanche.—Bénédiction de la Croix du dôme de l'Université, 1876.—Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1878.
24 Lundi.—Fête de la Reine.—*Congé.*
25 Mardi.—*Composition pour les* Prix Morrin.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 Dimanche.
31 Lundi.

Juin.

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Mardi.—*Première composition pour la Licence en Droit.*
2 Mercredi.
3 Jeudi.—Ascension.—Fête d'obligation.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 Dimanche.—*Examen de catéchisme au Petit Séminaire.*
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.—Jeûne.
13 Dimanche.—Pentecôte.
14 Lundi.
15 Mardi.—Bénédiction des édifices de l'Université par Mgr Horan, 1859.
16 Mercredi.—Jeûne.—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
17 Jeudi.
18 Vendredi —Jeûne. — *Examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts.*
19 Samedi.—Jeûne.
20 Dimanche.—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.—*Indulgence plénière et Salut de* St Jean-Baptiste *à la chapelle du Séminaire.*
21 Lundi.
22 Mardi.—*Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire.*
23 Mercredi.
24 Jeudi.—Fête-Dieu.—Fête d'obligation.
25 Vendredi.—Première messe dite à Québec, 1615.—*Distribution des prix et des diplômes.*
26 Samedi.—*Vacances d'été.*
27 Dimanche.
28 Lundi.—Jeûne.
29 Mardi.—SS. Pierre et Paul.
30 Mercredi.

Juillet.

1 Jeudi.—Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
2 Vendredi.
3 Samedi.—Fondation de Québec par Champlain, 1608.
4 DIMANCHE.
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.—DÉDICACE.
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.
16 Vendredi.
17 Samedi.
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.
31 Samedi.

Août.

1 DIMANCHE.
2 Lundi.
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.
7 Samedi.
8 DIMANCHE.
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.—Fête Patronale de Mgr l'Archevêque, Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université.
12 Jeudi.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 DIMANCHE.—ASSOMPTION.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.
19 Jeudi.
20 Vendredi.
21 Samedi.
22 DIMANCHE.—Approbation des constitutions du Séminaire de Québec par Mgr Briand, 1768.—Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860.
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi.
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 DIMANCHE.
30 Lundi.—*Examen pour B. ès Arts et l'Inscription.*
31 Mardi.

N.-B.—1° *La rentrée de Facultés de Droit et de Médecine aura lieu jeudi, le* 30 *septembre* 1886. *Les pensionnaires doivent rentrer la veille.—Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts commencera le* 30 *août.—Les élèves pensionnaires au Petit et au Grand Séminaire de Québec rentrent le* 3 *septembre. C'est aussi le* 3 *septembre que doivent entrer les élèves pensionnaires de l'Université qui suivent les cours de la faculté des Arts à Québec.*

2° *Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes :—La fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation, de la fête patronale du Visiteur de l'Université, la fête de saint Jean-Baptiste (et à Montréal le jour de la translation et la fête patronale de l'Evêque de Montréal).*

3° *Le jour des Morts* (2 *novembre*) *et le Mercredi des Cendres* (10 *mars*), *il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.*

UNIVERSITÉ LAVAL

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

JEAN SIMEONI

CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

SOUS LE TITRE DE S.-PIERRE-AUX-LIENS,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE « INTER VARIAS SOLLICITUDINES » POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS,

NN. SS. LES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/annuairegnra188586univ

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

ANNÉE 1885-86.

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE.

Sa Grace Mgr ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Quebec.

RECTEUR.

M. THOMAS-ETIENNE HAMEL, Supérieur du Séminaire de Québec.

MEMBRES DU CONSEIL.

M. LOUIS BEAUDET, Directeur du Séminaire.

L'honorable NAPOLÉON CASAULT, Professeur à la Faculté de Droit.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, Directeur du Séminaire.

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Professeur à la Faculté de Droit.

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

M. J.-EDMOND MARCOUX, Directeur du Séminaire.

M. MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, Directeur du Séminaire.

Mgr BENJAMIN PAQUET, Directeur du Séminaire.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. ANSELME RIHÉAUME, Directeur du Séminaire.
M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.
LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, Professeur à la Faculté de Droit.

VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ A MONTRÉAL

M. J.-EDMOND MARCOUX.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME

BIBLIOTHÉCAIRE

M. LOUIS BEAUDET.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

—

DOYENS.

Mgr BENJAMIN PAQUET, à Québec.

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES.

M. LS.-ADOLPHE PAQUET, à Québec.

M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, à Montréal.

—

PROFESSEURS.

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie, Camérier Secret du Saint-Père et Consulteur de la S. C. de l'Index ; Professeur de Théologie morale.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie et Maître ès Arts ; Professeur d'Écriture Sainte.

M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. HYACINTHE-FRANÇOIS-DÉSIRÉ ROUXEL, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. JOSEPH-THÉOPHILE PARENT, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte et de Liturgie sacrée.

M. JEAN-AMABLE TRÉMOLET, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. NARCISSE-AMABLE TROIE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. ALEXIS-JULES-THÉODORE ORBAN, P. S. S, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.

M. NICOLAS-VICTOR MANY, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.

M. JULES-CL.-MARIE DELAVIGNE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte.

M. FRANÇOIS-HYPPOLITE DUPRET, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte et d'Hébreu.

M. THOMAS-MICHEL LABRECQUE *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie et en Droit Canonique ; Professeur de Théologie morale.

M. JOSEPH FEUILTAULT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit canonique ; Professeur de Droit canonique.

M. HENRI GOUIN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. ALPHONSE LEMIEUX, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique et d'Histoire ecclésiastique.

M. FERDINAND LELANDAIS, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique.

M. MATHURIN ROTHUREAU, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Morale.

M. CLEMENT-F. PALIN D'ABONVILLE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique et d'Eloquence sacrée.

M. PATRICK O'RYAN, *Professeur agrégé* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

FACULTÉ DE DROIT

—

DOYENS.

L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, à Québec.
L'honorable PIERRE-J.-O. CHAUVEAU, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES.

THOMAS-CHASE CASGRAIN, Écuyer, à Québec.
JOSEPH-ALPHONSE OUIMET, Écuyer, à Montréal.

—

PROFESSEURS.

L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, *Professeur titulaire* (Québec,) Docteur en Droit et Juge de la Cour du Banc de la Reine ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 70 rue Saint-Louis, Québec.

L'honorable NAPOLÉON CASAULT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit commercial et de Droit maritime.—Résidence, 9 rue Salaberry, Québec.

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit civil et de Droit administratif.—Résidence, 51, Grande Allée, Québec.

L'honorable EDMUND-JAMES FLYNN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain, —Résidence, 15 rue Hamel, Québec.

L'honorable PIERRE-J.-O. CHAUVEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et ès-Lettres, Chevalier de seconde classe de l'Ordre de Pie IX, Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire, Officier de l'Instruction Publique de France, Conseil de la Reine, ancien Ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec, Membre de la Société Royale du Canada, Shérif de Montréal ; Professeur de Droit romain.

L'honorable THOMAS-J.-J. LORANGER, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge en retraite de la Cour Supérieure, Chevalier de seconde classe de l'Ordre de Pie IX ; Professeur de Droit administratif.—Résidence, 27 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable JOSEPH-A. CHAPLEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire, Commandeur de la Légion d'honneur, Membre du Conseil Privé de la Reine pour le Canada ; Professeur de Droit international.—Résidence, Ottawa.

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 97 rue Saint-Hubert, Montréal.

J.-ALPHONSE OUIMET, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit ; Professeur de Procédure civile. —Résidence, 90 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable ALEXANDRE LACOSTE, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Sénateur et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit commercial et maritime.— Résidence, 77 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable A.-BASILE ROUTHIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et ès Lettres, Juge de la Cour Supérieure, Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Droit international.—Résidence, 83 rue Saint-Louis, Québec.

THOMAS-CHASE CASGRAIN, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit criminel. —Résidence, 25 rue Rempart, Québec.

CHARLES CHAMILLY DE LORIMIER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Professeur de Droit criminel.—Résidence, 77 rue Saint-Hubert, Montréal.

AGRÉGÉS.

ALPHONSE POULIOT, Écuyer, Licencié en Droit (Québec).—Résidence, 32 rue Sainte-Geneviève, Québec.

HORACE-FRANÇOIS-XAVIER ARCHAMBEAULT, Écuyer, Licencié en Droit (Montréal).—Résidence, 301 rue Dorchester, Montréal.

PROFESSEURS HONORAIRES.

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, LL. D., Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire et Prof. à la Faculté cath. d'Angers ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

JEAN LANGLOIS, Écuyer, Docteur en Droit ; ancien Professeur de Droit criminel à l'Université Laval.

L'honorable SAMUEL-C. MONK, LL. D., Juge de la Cour du Banc de la Reine ; ancien Professeur de Droit commercial et maritime à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE

—

DOYENS.

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, à Québec.
JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES.

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, à Québec.
E.-P. LACHAPELLE, Écuyer, à Montréal.

—

PROFESSEURS.

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Cliniqne externe à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, 23-25 rue Sainte-Ursule, Québec.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine et ès-Lettres, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Physiologie.— Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie.—Résidence, 46 rue Saint-Louis, Québec.

CHARLES VERGE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne,

de Thérapeutique spéciale et de Clinique interne.—Résidence, 67 rue Sainte-Anne, Québec.

LAURENT CATELLIER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe et de Médecine opératoire théorique et de Clinique externe à l'Hôpital de la Marine.—Résidence, Hôpital de la Marine, Québec.

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Professeur de Pathologie interne et de Clinique interne.—Résidence, 100 rue Berri, Montréal.

EMMANUEL-P. LACHAPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène ; Professeur de Pathologie générale et de Physiologie.—Résidence, 132, rue Saint-Laurent, Montréal.

ADOLPHE LAMARCHE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive.—Résidence, 276 rue Guy, Montréal.

ARTHUR-G.-A. RICARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Matière Médicale.—Résidence, rue Notre Dame, Montréal.

ADOLPHE DAGENAIS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie et de la Clinique de Tocologie.—Résidence, 267 rue Dorchester, Montréal.

J.-ALFRED LARAMÉE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique interne.—Résidence, 54 rue Saint-Denis, Montréal.

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie, de Clinique de Tocologie, de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité.—Résidence, 22 rue Ste-Anne, Québec.

MICHAEL-JOSEPH AHERN, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire, de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte.—Résidence, 32 rue Ste-Anne, Québec.

ALFRED-T. BROSSEAU, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe et de Clinique externe.—Résidence, 433 rue Craig, Montréal.

NORBERT FAFARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique externe et chargé du cours de Chimie.—Résidence, 344 rue Amherst, Montréal.

ELZÉAR BERTHELOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique. —Résidence, 2437 rue Notre-Dame, Montréal.

SÉVÉRIN LACHAPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène.— Résidence, Ville Saint-Henri.

HUGUES-E. DESROSIERS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Toxicologie. —Résidence, 70 rue Saint-Denis, Montréal.

SALLUSTE DUVAL, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de la Clinique des Maladies des enfants à l'Hôpital Général de Montréal, et chargé du Cours de Botanique.—Résidence, Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal.

AZARIE BRODEUR, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie et de Médecine opératoire pratique.

A.-A. FOUCHER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur du Cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces maladies.—Résidence, 36 rue Saint-Denis, Montréal.

PHILIPPE WELLS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Matière Médicale. —Résidence 38 rue Couillard, Québec.

EDWIN TURCOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie.—Résidence, 17 rue du Palais, Québec.

MICHEL-DELPHIS BROCHU, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène.—Résidence, 130 rue Saint-François, Québec.

JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER LAVOIE, Écuyer, *Professeur agrégé* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Médecine légale et de Toxicologie.—Résidence, 157 rue Desfossés, Québec.

AGRÉGÉS.

AUGUSTE-C. HAMEL, Écuyer, Docteur en Médecine.—Résidence, 128 rue Sainte-Anne, Québec.

ALBERT MAROIS, Écuyer, Docteur en Medecine.—Résidence, 8 rue du Palais, Québec.

FACULTÉ DES ARTS

DOYEN.

M. M.-E. MÉTHOT.

SECRÉTAIRE.

M. LOUIS BEAUDET.

PROFESSEURS.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Physique.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature française.

M. LOUIS BEAUDET, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature grecque.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts, Docteur en Théologie, Membre de la Société Géologique de France et de la Société Royale du Canada ; Professeur de Minéralogie et de Géologie, et chargé des cours de Botanique et de Physique.

M. J.-EDMOND MARCOUX, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Mathématiques et d'Astronomie.

M. CLÉOPHAS GAGNON, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature latine.

M. OLIVIER MATHIEU, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie et en Philosophie et Maître en St Thomas ; Professeur de Philosophie.

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Droit naturel.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.

L'Honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Droit ; Professeur d'Économie politique.

M. ÉDOUARD PAGÉ, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Sciences ; Professeur de Chimie.

M. HENRI GOUIN, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie.

AGRÉGÉ.

M. EDMOND PARADIS, Bachelier ès Sciences ; chargé des cours de Mathématiques et d'Astronomie.

PROFESSEUR HONORAIRE.

M. THOMAS-STERRY HUNT, Docteur ès Sciences, Membre de la Société Royale de Londres, de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, de l'Acad. Imp. Léopold Caroli, de la Société Géologique de France et de la Société Royale du Canada, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur ; ancien Professeur de Chimie, de Minéralogie et de Géologie.

—

Curateur du Musée Numismatique.

M. A. RHÉAUME, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique.

M. CHS-E. DIONNE.

—

Cours des facultés durant l'année 1885-86

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1885-86), A QUÉBEC

PREMIER TERME.

THEOL. MORAL. (Jun.)—*De Actibus humanis. De Conscientia. De Peccatis.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. MORAL. (Sen.)—*De Pœnitentia. De Indulgentiis et Jubilæo.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL. DOGM. (Jun.)—*De Divina Religione.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Gratia.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Sacramentis in genere. De Baptismo.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

JUS CANON. (Jun.)—*Institutiones.*—10¼ h A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

SCRIP. SACRA.—*Introductio critica in Novum Testamentum* — 8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

HIST. ECCL.—8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.

THEOL. PAST.—10¼ h. A. M. Jeudi.—*Commentaires sur les Conciles Provinciaux, et la « Discipline du Diocèse de Québec ».*

ELOQ. SAC.—5¼ h. P. M. Jeudi.

CONF. SPIR —5 h. P. M. Dimanche.

SECOND TERME.

THEOL. MORAL. (Jun.)—*De Virtutibus. De Legibus.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. MORAL. (Sen.)—*De Præceptis Decalogi.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

Theol. Dogm. (Jun.)—*De Traditione et Sacra Scriptura.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Theol. Dogm. (Sen.)—*De Virtutibus infusis.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Theol. Dogm. (Sen.)—*De Confirmatione. De Eucharistia.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Jus Canon. (Jun.)—*Institutiones.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Scrip. Sacra.—*Introductio critica in Novum Testamentum.*—8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

Hist. Eccl.—8½ h. A. M Mardi, Vendredi.

Theol. Past.—10¼ h. A. M. Jeudi, comme dans le premier terme.

Éloq. Sac.—5¼ h. P. M. Jeudi.

Conf. Spir.—5 h. P. M. Dimanche.

TROISIÈME TERME.

Theol. Moral. (Jun.)—*De Sacramentis in genere. De Censuris et Irregularitatibus.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Theol. Moral (Sen.)—*De Præceptis Ecclesiæ.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

Theol. Dogm. (Jun.)—*De Ecclesia et Rom. Pontifice.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Theol. Dogm. (Sen.)—*De Novissimis.*—5 h. P. M. Tous les jours excepté le Jeudi.

Theol. Dogm. (Sen.)—*De Eucharistia.*—10¼ h. A. M Tous les jours excepté le Jeudi.

Jus Canon. (Jun.)—*Institutiones.*—10¼ h. A. M. Tous les jours excepté le Jeudi.

Scrip. Sacra.—8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

Hist. Eccl.—8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.

Conf. Spir.—5 h. P. M. Dimanche.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1885 86), A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

THEOL. DOGM.—*Apologia Religionis Christianæ.*—3¾ h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

THEOL. DOGM.—*De Sacramentis. De Baptismo.*—Mêmes heures, mêmes jours.

THEOL. MORAL.—*De Actibus Humanis. De Conscientia. De Legibus.*—9¼ A. M. Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi, (plus Jeudi en décembre).

THEOL. MORAL.—*De Sacramento Pœnitentiæ, pars prima et secunda.*—Mêmes heures, mêmes jours.

SCRIPT. SACRA.—*Prolegomena.*—8½ h. A. M. Dimanche, 11 h. A. M. Mercredi.

SCRIPT. SACRA.—*Selecta ex Psalmis.*—Mêmes heures, mêmes jours.

SCRIPT. SACRA.—*De Novo Testamento.*—Mêmes heures, mêmes jours.

JUS CANON.—*De Regularibus.*—11 h. A M. Lundi, Vendredi.

HISTORIA ECCL.—*Quæstiones selectæ.*—11 h. A. M. Vendredi.

HISTORIA ECCL.—*Ab excidio imperii occidentalis* (476) *ad Carolum Magnum* (771).—11 h. A. M. Lundi, Vendredi.

LITURGIA SACRA.—Samedi, 11¼ h. A. M.

ELOQUENCE SACRÉE.—Dimanche, 5 h. P. M.

HÉBREU.—*Grammaire.*—Mardi, 11 h. A. M.

HÉBREU.—*Bible hébraïque.*—Mardi, 11 h. A. M. ; Jeudi, 11 h. A. M. (en décembre seulement).

DEUXIÈME TERME.

THEOL. DOGM.—*De Fontibus Divinæ Revelationis. De Ecclesia.* Mêmes heures et mêmes jours qu'au premier terme.

THEOL. DOGM.—*De Confirmatione. De Eucharistia.*—Mêmes heures, mêmes jours.

Theol. Moral.—*De Legibus* (*continu.*). *De Peccatis. De Virtutibus.*—9¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

Theol. Moral.—*De Sacramento Pœnitentiæ, Pars tertia.*— Mêmes heures, mêmes jours.

Jus Canon.—*De Rebus Sacris.*—11 h. A. M. Lundi, Vendredi.

Hist. Eccl.—*Quæstiones selectæ.*—11 h. A. M. Vendredi.

Hist. Eccl.—*Ab ætate Caroli Magni ad initium sæculi decimi.* —11 h. A. M Lundi, Vendredi.

Hébreu, *Grammaire.*—11 h. A. M. Mardi.

Hébreu, *Bible hébraïque.*—11 h. A. M. Mardi, Jeudi.

L'Écrit.-Sainte, la Liturgie, l'Éloquence Sacrée.—Comme au premier terme,

TROISIÈME TERME.

Theol. Dogm.—*De Romano Pontifice. De Regula Fidei.*— Mêmes heures, mêmes jours qu'au premier terme.

Theol. Dogm.—*De Sacrificio Missæ. De Extrema Unctione. De Deo Consummatore.*—Mêmes heures, mêmes jours.

Theol. Mor.—*De Decalogo.*—9¼ h. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Theol. Mor.—*De Sacramento Matrimonii.*—Mêmes heures, mêmes jours.

Jus Canon.—*De Delictis et Judiciis.*—11 h. A. M. Lundi, Vendredi.

Hist. Eccl.—*Quæstiones selectæ.*—11 h. A. M. Vendredi.

Hist. Eccl.—*Ab initio Sæculi Decimi ad Pontificatum S. Gregorii VII* (1073).—11 h. A. M. Lundi, Vendredi.

Hébreu, *Grammaire* —11 h. A. M. Mardi.

Hébreu, *Bible hébraïque.*—11 h. A. M. Mardi.

Ecrit.-Sainte, Liturgie, Eloquence Sacrée.—Comme au premier terme.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1885-86), A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

M. F. Langelier.—Droit Civil---------- 8 h. A. M.
M. N. Casault—Droit commercial-------- 9 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit romain---------- 4½ h. P. M.

DEUXIÈME TERME.

M. A. Pouliot.—Droit civil---------- 8 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit romain---------- 9 h. A. M.
M. U. Tessier.—Procédure civile-------- 4½ h. P. M.

TROISIÈME TERME.

M. F. Langelier.—Droit civil---------- 8 h. A. M.
M. N. Casault.—Droit maritime---------- 9 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit Romain---------- 4½ h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1885-86), A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

M. Jetté.—Droit civil---------- 8½ h. A. M.
M. Chauveau.—Droit romain ---------- 4 h. P. M.
M. Archambeault.—Droit commercial------ 5 h. P. M

DEUXIÈME TERME.

M. Jetté.—Droit civil---------- 8½ h. A. M.
M. Chauveau.—Droit romain---------- 4 h. P. M.
M. Ouimet.—Procédure civile---------- 5 h. P. M.

TROISIÈME TERME.

M. Jetté.—Droit civil---------- 8½ h. A. M.
M. Chauveau.—Droit romain---------- 4 h. P. M.
M. Archambeault.—Droit maritime -------- 5 h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1885-86), A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

M. Catellier.—Clinique externe (Hôp. de la Marine).—8 h A. M. Mardi, Jeudi, Samedi, jusqu'au 1er Nov.

M. Catellier.—Pathologie externe.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi jusqu'au 1er Nov., et tous les jours depuis le 1er Nov.

M. Simard.—Pathologie générale.—De 9 h. A. M. à 10¼ h. A. M. tous les jours.

M. Vallée.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ A. M. Lundi, Mercredi et Samedi (octobre.)

M. Wells.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi et Samedi (Nov. et Déc.)

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Mardi et Vendredi (octobre.)

M. Ahern.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Mardi et Vendredi (Nov. et Déc.)

M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Ahern.—Anatomie pratique.—2 h. à 4 h. P. M. tous les jours depuis le 2 Nov.

M. Simard.—Clinique Ophthalmologique et Otologique (Dispensaire).—1½ h. P. M. Lundi, Jeudi et Samedi.

M. Simard.—Ophthalmologie.—3 h. P. M. Mardi, Mercredi, Vendredi.

M. Lavoie.—Médecine légale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Verge.—Pathologie interne.—5 h. P. M. tous les jours.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Avertissement spécial à chaque fois.

M. Vallée.—Clinique des Maladies des enfants (Hospice des Sœurs de la Charité).—Avertissement spécial à chaque fois.

M. Ahern.—Clinique des Maladies des vieillards. (Hospice Ste-Brigitte).—Avertissement spécial à chaque fois.

N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la *Chimie*, voir *Faculté des Arts*.

DEUXIÈME TERME.

M. Catellier.—Pathologie externe et médecine opératoire.—8 h. A. M. tous les jours.

M. Simard.—Physiologie.—9 h. A. M. tous les jours.

M. Verge.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi et Samedi (Janv. et Fév.)

M. Vallée.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi et Samedi (Mars et Avril).

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Mardi et Vendredi (Janv. et Février).

M. Ahern.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Mardi et Vendredi (Mars et Avril).

M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours jusqu'au 1er Avril.

M. Turcot.—Histologie.—10 h. A. M., Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi, depuis le 1er Février.

M. Ahern.—Anatomie pratique.—2 h. à 4 h. P. M. tous les jours jusqu'au 18 Mars.

M. Ahern.—Médecine opératoire.—2 h. à 4 h. P. M. tous les jours depuis le 18 Mars au 1er Avril.

M. Verge.—Pathologie interne 3 h. P. M. tous les jours.

M. Wells.—Matière Médicale, 4 h. P. M. tous les jours depuis le 10 Février.

M. Vallée.—Tocologie.—3 h. P. M. tous les jours.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Avertissement spécial à chaque fois.

M. Vallée.—Clinique des Maladies des enfants (Hospice des Sœurs de la Charité).—Avertissement spécial à chaque fois.

M. Ahern.—Clinique des Maladies des vieillards (Hospice Ste-Brigitte) —Avertissement spécial à chaque fois.

N. B.—Il y a clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h P. M.—Pour la *Chimie*, voir *Faculté des Arts.*

TROISIÈME TERME.

M. Catellier.—Clinique externe (Hospice de la Marine).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mai et Juin).

M. Wells —Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi et Samedi (Mai et Juin).

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Mardi et Vendredi (Mai et Juin).

M. Turcot.—Histologie.—10 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

M. Brochu.—Hygiène.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Wells.—Matière Médicale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Vallée.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Avertissement spécial à chaque fois.

M. Vallée.—Clinique des Maladies des Enfants (Hospice des Sœurs de la Charité).—Avertissement spécial à chaque fois.

M. Ahern.—Clinique des Maladies des Vieillards (Hospice Ste-Brigitte). — Avertissement spécial à chaque fois.

N. B.—Il y a clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la *Botanique*, voir *Faculté des Arts.*

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1885-86), A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

M. Duval.—Physiologie.—8 h. A. M. tous les jours.

M. Fafard.—Chimie inorganique.—9 h. A. M. tous les jours.

M. Brosseau.—Pathologie externe.—9 h. A. M. tous les jours.

M. Lamarche.—Anatomie descriptive.—10 h. A. M. tous les jours.

M. Foucher.—Clinique ophthalmologique, (facultative), Hôpital Notre-Dame.—10 h. A. M. tous les jours.

M. Laramée.—Clinique interne.—Hôpital Notre-Dame, 11 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

M. Brosseau.—Clinique externe.—Hôpital Notre-Dame.—11 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi.

M. Berthelot.—Anatomie pratique.—1½ à 3½ P. M. tous les jours depuis le 1er novembre.

M. Rottot.—Pathologie interne.—3 h. P. M. tous les jours.

M. E.-P. Lachapelle.—Médecine légale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Foucher.—Ophthalmologie et Otologie.—5 h. P. M. Mardi, Jeudi et Samedi.

MM. Dagenais et Duval.—Cliniques sur avis spécial.

DEUXIÈME TERME.

M. E.-P. Lachapelle.—Pathologie générale.—8 h. A. M. tous les jours.

M. Fafard.—Chimie organique.—9 h. A. M. tous les jours.

M. Brosseau.—Pathologie externe.—9 h. A. M. tous les jours.

M. Lamarche.—Anatomie descriptive.—10 h. A. M. tous les jours.

M. Foucher.—Clinique ophthalmologique.—Hôpital Notre-Dame.—10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (facultative).—Mardi, Jeudi et Samedi (obligatoire).

M. Laramée.—Clinique interne.—Hôpital Notre-Dame.—11 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

M. Brosseau.—Clinique externe.—Hôpital Notre-Dame.—11 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi.

M. Berthelot.—Anatomie pratique.—1½ à 3½ h. P. M. tous les jours jusqu'au 5 mars.

M. Brodeur.—Médecine opératoire.—1½ à 3½ h. P. M. tous les jours depuis le 5 mars.

M. Rottot.—Pathologie interne.— 3 h. P. M. tous les jours.

M. Desrosiers.—Matière médicale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Dagenais.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours.

MM. Dagenais et Duval.—Cliniques sur avis spécial.

N.-B.—Il y a Clinique au Dispensaire de l'Hôpital Notre-Dame et au Dispensaire St-Joseph, tous les jours à midi.

TROISIÈME TERME.

M Duval.—Botanique.—8 h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi.

M. Brodeur.—Histologie.—9 h. A. M. tous les jours.

M. Foucher.—Clinique ophthalmologique (facultative). Hôpital Notre-Dame.—10 h. A. M. tous les jours.

M Laramée.—Clinique interne.—Hôpital Notre-Dame.—11 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

M. Brosseau.—Clinique externe.—Hôpital Notre-Dame.—11 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi.

M. S. Lachapelle.—Hygiène.—3 h. P. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

M. Desrosiers.—Matière médicale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Dagenais.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours.

MM. Dagenais et Duval.—Clinique sur avis spécial.

N.-B.—Il y a clinique au Dispensaire de l'Hôpital Notre-Dame et au Dispensaire St-Joseph tous les jours à midi.

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1885-86), A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

M. Laflamme.—Physique.—8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 1er novembre ; 9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi, après le 1er novembre.

M. Paradis.—Arithmétique et Algèbre.—8 h. A. M. tous les jours ; 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Pagé.—Chimie inorganique.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, jusqu'au 1er novembre ; 8 h. A. M. tous les jours après le 1er novembre.

M. O. Mathieu.—Philosophie : Logique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Gouin.—Théologie naturelle.—3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

DEUXIÈME TERME.

M. Pagé.—Chimie organique.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. O. Mathieu.—Métaphysique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Laflamme.—Minéralogie et Géologie.—8 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. Paradis.—Géométrie.—8 h. A. M. tous les jours ; et 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. H. Gouin.—Philosophie morale.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

TROISIÈME TERME.

M. Laflamme.—Botanique.—8 h. A. M. tous les jours, excepté le Jeudi après le 1er de mai.

M. Paradis.—Géométrie et Trigonométrie.—3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. O. Mathieu.—Métaphysique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Paradis.—Astronomie.—8 h. A. M. tous les jours, excepté le Jeudi après le 1er mai.

M. Gouin.—Philosophie morale.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi, jusqu'au 15 mai.

Cours que les Élèves doivent suivre pendant l'année 1885-86

FACULTÉ DE DROIT, A QUÉBEC ET A MONTRÉAL.

Première année.—Droit romain ; Droit civil.

Seconde et troisième année.—Droit civil ; Procédure ; Droit commercial et maritime.

FACULTÉ DE MÉDECINE, A QUÉBEC ET A MONTRÉAL.

Première année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie et Hygiène.—N. B. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Matière médicale.

Deuxième année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Hygiène, Physiologie, Pathologie générale et Matière médicale.—N. B. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Tocologie, et les Cliniques du troisième terme.

Troisième année.—Matière médicale, Pathologie interne et externe, Médecine légale, Ophthalmologie, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, ophthalmologique et otologique, des accouchements, et des maladies des enfants et des vieillards.

Quatrième année.—Matière médicale, Pathologie interne et externe, Médecine légale, Ophthalmologie. Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, ophthalmologique et otologique, des accouchements, et des maladies des enfants et des vieillards.

FACULTÉ DES ARTS, A QUÉBEC.

Première année.—Mathématiques ; Philosophie (Logique et Métaphysique) ; Botanique.

Seconde année.—Philosophie (Théologie Naturelle et Morale) ; Physique ; Chimie ; Astronomie ; Minéralogie et Géologie.

Remarques.—1° Les cours sont obligatoires, dans l'ordre indiqué, pour tous les élèves, inscrits et non inscrits ; cet ordre ne peut être enfreint sans une permission expresse du Recteur ou du Vice-Recteur. 2° Tous les étudiants sont obligés de subir les examens trimestriels sur ces cours. 3° Les cours de Médecine sont disposés de manière à pouvoir absolument être suivis en trois ans complets ; dans ce cas, les élèves de première année suivent en même temps les cours spéciaux de seconde ; et ainsi de suite.

Elèves et autres Etudiants admis à suivre les cours.

1° FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1)

SECTION DE QUÉBEC.

ANNÉE 1883-84.

MM. Clovis Arsenault, A. B., *Québec.*
Emmanuel Arsenault, *Charlottetown, I. P. E.*
John Beaton, *Arichat, N.-E.*
Hyppolite Bernier, *Québec.*
Théodule Blais, A. B., *Québec.*
John Bradley, J. Cn. B., *Portland, E.-U.*
Gaudiose Brousseau, A. B., *Québec.*
Alfred Burke, T. B., J. Cn. B., *Charlottetown, I. P. E.*
Timothy Casey, *Saint-Jean, N.-B.*
Frs-Xav. Casgrain, *Québec.*
Alfred Castonguay, S. B., *Québec.*
Ferdinand Chabot, *Québec.*
Angus-John Chisholm, *Arichat, N.-E.*
Joseph-J. Creed, *Saint-Augustin, E.-U.*
John Creegan,
Thomas Cullen, *Nebraska, E.-U.*
Henri Deloy, *Québec.*
Alfred Dionne, A. B., *Québec.*
William Dollard, *Saint-Jean, N.-B.*
Patrick Donnelly, *Saint-Jean, N.-B.*
Casimir Drolet, T. B., J. Cn. B., *Ottawa.*
Joseph Drolet, *Québec.*
Martin Egan, *Portland, E.-U.*
Joseph Feuiltault, *Québec.*
Achille Fiset, *Québec.*
Thomas Flanagan, *Nebraska, E.-U.*
Michael Foley, *Pittsburg, E.-U.*
Ernest Fortin, *Sherbrooke.*
Joseph Fortin, L. B., *Montréal.*
Charles Gagné, *Québec.*
David Gagnon, S. B., *Québec.*
Joseph Galerneau, S. B., *Québec.*
Philippe-Benoit Garneau, *Québec.*
Louis Garon, *Québec.*
Joseph Genest, T. B., *Québec.*
Théodule Giguère, *Québec.*
Ls-Adolphe Grenier, S. B., *Québec.*

(1) Les noms de lieux, dans la Faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

MM. Joseph Guimont, A. B., *Québec.*
Gédéon Hamel, T. B., *Arichat, N.-E.*
Patrick Heley, *Nebraska, E.-U.*
Eugène Hudon, *Québec.*
Siméon Jolicœur, *Québec.*
Joseph Laberge, *Québec.*
Joseph-A. Lally, *San-Francisco, E.-U.*
Albert Lamothe, *Québec.*
Joseph Langlois, S. B., *Québec.*
François-Xavier Laplante, *Québec.*
Clément Leclerc, A. B., *Québec.*
Desiré Léger, *Saint-Jean, N.-B.*
Hubert Lessart, A. B., J. Cn. B., *Québec.*
Luc Lévesque, *Québec.*
André-Guillaume Lyonnais, *Ottawa.*
Aristide Magnan, *Québec.*
Thomas Marcoux, S. B., *Québec.*
John-A. McDonald, T. B., J. Cn. B., *Charlottetown, I. P. E.*
James McGee, *Saint-Jean N.-B.*
Dominic McKenna, *Charlottetown, I. P. E.*
Joseph-C. McLean, *Charlottetown. I. P. E.*
Lachlan McPherson, T. L., *Arichat, N.-E.*
Joseph Mercier, *Québec.*
Pierre-Antoine Miville, *Québec.*
Rosario Morissette, A. B., *Québec.*
Mathew Mullins, *Arichat, N.-E.*
Condé Nadeau, *Québec.*
Adam Noël, *Pittsburg, E.-U.*
Louis Olivier, A. B., *Québec.*
Mathew O'Rurke, *Havre-de-Grâce, Terreneuve.*
Patrick O'Ryan, T. D., J. Cn. B., *Québec.*
Auguste Ouellet, *Québec.*
Pierre Ouellet, *Québec.*
Tancrède Pâquet, *Québec.*
Cyrille Paradis, *Portland, E.-U.*
Pierre Plante, *Quebec.*
Patrick-Henry Reardon, *Portland, E.-U.*
Thomas Rosensteel, *Pittsburg, E.-U.*
Fortunat Rouleau, *Québec.*
Albert Rousseau, L. B., *Québec.*
Narcisse Roy, *Québec.*
Jean-Baptiste Ruel, *Québec.*
Alphonse Talbot, *Québec.*
Eugène-George Têtu, *Quebec.*
Philias Thébergе, A. B., *Québec.*
Pierre Théberge, *Préfecture Apost. du Labrador.*
Henri Thériault, *Charlottetown, I. P. E.*
Andrew Timon, T. B., J. Cn. B., *Portland, E.-U.*
Théophile Trudel, *Québec.*
Théophile Turcotte, *Québec.*
Octave Turgeon, *Nebraska, E.-U.*
Edmond Verret, A. B., T. L., *Québec.*
Augustin Vézina, *Québec.*
Arthur Villeneuve, *Québec.*
Richard Walsh, *Portland, E.-U.*

ANNÉE 1884-85.

MM. Clovis Arsenault, A. B., *Québec.*
John Beaton, *Arichat, N.-E.*
Théodule Blais, A. B., *Québec.*
John Bradley, J. Cn. B., *Manchester, E.-U.*
Patrick Brown, *Havre-de-Grâce. Terreneuve.*
Alfred Burke, T. B., J. Cn. B., *Charlottetown, I. P. E.*
Alphonse Caron, *Québec.*
Alfred Castonguay, S. B, *Québec.*
Angus-J. Chisholm, T. L., *Arichat, N.-E.*
Albert Côté, *Québec.*
Louis Coulombe, S. B., *Québec.*
Frs-Xav. Couture, *Québec.*
Joseph-James Creed, *St-Augustin, E.-U.*
Télesphore Dassylva, *Québec.*
Henri Defoy, *Québec.*
Albert Dion, A. B., *Québec.*
Joseph Dumais, *Québec.*
Martin Egan, *Manchester, E.-U.*
John-J-E. Finen, A. B., *Saint-Jean, N.-B.*
Achille Fiset, *Québec.*
Michael Foley, *Pittsburg, E.-U.*
Louis Fortier, A. B., *Québec.*
Joseph Fortin, L. B., *Montréal.*
Joseph-Elzéar Galerneau, S. B., *Québec.*
Philippe Garneau, *Québec.*
Joseph Gignac, *Québec.*
George Goudreau, *Québec.*
Adolphe Grenier, S. B., *Québec.*
Thomas Haley, *Nébraska E.-U.*
Gédéon Hamel, T. B., *Arichat, N.-E.*
Alphonse Hudon, *Québec.*
Siméon Jolicœur, *Québec.*
Patrick Kelly, *Saint-Jean, N.-B.*
Joseph Laberge, T. L., *Québec.*
Arthur Lachance, L. B., *Québec.*
Albert Lamothe, *Québec.*
Joseph Langlois, S. B., *Québec.*
Désiré Léger, *Saint-Jean, N.-B.*
Joseph Levasseur, A. B., *Québec.*
Guillaume Lyonnais, *Ottawa.*
Aristide Magnan, *Québec.*
Séraphin Maheu, L. B., *Québec.*
Thomas Marcoux, S. B., *Québec.*
John-A. McDonald, T. B., J. Cn. B., *Charlottetown I. P. E.*
James McGee, *Saint-Jean, N.-B.*
Joseph McLean, *Charlottetown, I. P. E.*
Joseph Mercier, *Québec.*
Rosario Morissette, A. B, T. B., *Québec.*
Mathew Mullins, *Arichat, N.-E.*
Condé Nadeau, *Québec.*
Frank-C. Noël, *Nebraska, E.-U.*
William-Joseph O'Connor, *Manchester, E.-U.*
Louis Olivier, A. B., *Québec.*

MM. Tancrède Pâquet, *Québec.*
Cyrille Paradis, *Manchester, E.-U.*
Pierre Plante, T. L., *Québec*
Patrick Reardon, *Portland, E.-U.*
Edouard Richard, *Québec.*
James Riley, *Manchester, E.-U.*
Léon Rochette, *Québec.*
Thomas Rosensteel. *Pittsburg, E.-U.*
Fortunat Rouleau, *Québec.*
Albert Rousseau, L. B., *Québec.*
Joseph Roy, *Québec.*
Jean-B. Ruel. *Québec.*
Cyrille Samson, *Québec.*
Joseph Simard, A. B., *Québec.*
George Têtu, *Québec.*
Philéas Théberge, A. B., *Québec.*
Henri Thériault, *Charlottetown, I. P. E.*
Andrew Timon, T. B., J. Cn. B., *Manchester, E.-U.*
Gaudiose Turgeon, *Québec.*
Théodore Trépanier, A. B., *Québec.*
Abraham Vaillancourt. A. B., *Québec.*
Augustin Vézina, *Québec.*

SECTION DE MONTRÉAL.

ANNÉE 1883-84.

MM. Jas.-A. Barrett, *Boston. E.-U.*
And.-J. Barron, *Burlington, E.-U.*
Ger.-J. Barry, *Boston, E.-U.*
Hen.-A. Barry, *Boston, E.-U.*
Jn.-T. Barry, *Brooklyn, E.-U.*
Alfred Béchard, *London Ont.*
Phil. Belliveau, *St-Jean, N.-B.*
Fred. Bonneville, *Montréal.*
Gust.-Jos. Bourassa, *Montréal.*
Jn.-Frs. Bowen, *Dubuque. E.-U.*
Pr.-E Bradley, *Portland, E.-U.*
Joseph Brinkmann, *Dubuque, E.-U.*
L.-A. Brochu, *Montréal.*
Ed.-Jos. Broderick, *Hartford, E.-U.*
Eug.-F. Brosnihan, *Springfield, E.-U.*
J.-U. Brulé, *Montréal.*
Fred.-Jn. Brune, *Dubuque, E.-U.*
J.-B. Brunon. *Colorado, E.-U.*
Pk. Burns, *New-York, E.-U.*
Frs.-Jn. Butler, *Boston, E.-U.*
Jn.-Jos. Cahalan, *Boston, E.-U.*
Edw.-M. Callaghan, *Burlington, E.-U.*
Zot.-J.-B. Cardin, *Montréal.*
Th.-J. Carey, *Kingston, Ont.*

MM. Ph.-Pk. Carlon, *Providence, E.-U.*
Frs.-L. Carney, *S. Jean, N.-B.*
Chs.-M. Carroll, *Dubuque, E.-U.*
Hugh.-F. Cassidy, *Brooklyn., E-U.*
Mart. Cavanagh, *Boston, E-U.*
Frs.-X. Charbonneau, *Montréal.*
G.-Charette, *Montréal.*
Ed.-Eug. Clexton, *Boston, E-U.*
Dan.-Edw. Coffey, *Burlington, E.-U.*
Joseph Comtois, *Montréal.*
Edw -Jos. Connell, *Brooklyn, E.-U.*
Jn. Cooke, *London. Ont.*
Timothy Corbett, *S.-Paul, E-U.*
Jn.-Frs. Corcoran, *Hartford E-U.*
Thos. W. Coughlan, *Boston, E-U.*
Dan.-Jos. Coughlin, *Providence, E.-U.*
Mich -J. Creay, *Hartford, E-U.*
Thos -Jn. Cronan, *Hartford, E.-U.*
Jn.-Jos. Crowley, *Boston. E.-U.*
Rich -J. Cullen, *Kansas-City, E-U.*
Jas.-W. Cunningham, *Hartford, E.-U.*
Jn.-Aloy Daly, *Boston. E-U.*
Jn.-Chs. Daw, *Alton, E.-U.*
Pierre Derome, *Montréal.*
Jas.-Jos.-Donaghy, *Pontiac.*
Jn.-Edw. Donnelly, *Montréal.*
Elie-V. Doucet, *Montréal.*
Jas.-Frs. Driscoll, *Burlington, E.-U.*
Thos. Duane, *S.-Paul, E.-U.*
Alph -Jos. Dugast, *Montréal.*
Jn.-Frs. Fagan, *Springfield E.-U.*
Pk. Fallon, *Alton, E.-U.*
Pr -Jas. Fallon, *Springfield, E-U.*
Jas.-Jos. Farrell, *Scranton, E-U.*
Jos.-Ans. Fauteux, *St-Hyacinthe.*
Wilf -Léon Ferland, *Alton, E.-U.*
Cyr.-F.-R. Filiatrault, *Montréal.*
Frs -J -Finn, *Portland, E-U.*
Wm.-Thos Finneran, *Springfield, E-U.*
Thos.-Jos. Fitzgerald, *Springfield, E.-U.*
Will.-Jos. Fitzgerald. *Trenton, E.-U.*
Th.-Jn. Fitzpatrick, *Providence, E.-U.*
Mich.-F. Flannery, *Brooklyn E-U.*
Wm -Sam. Flynn, *Providence, E.-U.*
Ph.-Jos Garneau, *Sherbrooke.*
Jas -H. Gaughan, *S -Paul, E-U.*
Mich -Jos. Gearin, *Toronto, Ont.*
Hen.-Ger. Geling, *Dubuque, E.-U.*
Jn.-B. Gerlemann, *Dubuque E-U.*
Thos.-J. Gibbons, *S.-Paul, E-U.*
Jos.-G. Girouard, *Albany, E.-U.*
Ph.-Jas. Gnam, *London, Ont.*
Frs.-X. Gores, *S.-Paul, E.-U.*
Ludg. Guertin, *St.-Hyacinthe.*
Pk.-Frs. Hafey, *Springfield, E.-U.*

MM. Frs. Hallinan, Jn., *Davenport, E.-U.*
Art.-A. Hamel, *Portland, E.-U.*
Jn.-Frs. Haney, *Providence, E.-U.*
Th.-Hannan, *Sherbrooke.*
Jn.-Hauptman, *Brooklyn, E.-U.*
Th.-Bern. Healy, *Trenton, E.-U.*
Wilf.-Jos. Hébert, *Montréal.*
Pk.-R. Heffron, *S.-Paul, E.-U.*
Hy.-Jos. Hemesath, *Dubuque, E.-U.*
Pr.-Jn. Hoffmann, *Dubuque, E.-U.*
Alb.-Pr. Hogue, *Montréal*
Mich.-J. Horan, *Albany, E.-U.*
Mich. Hosey, *Trenton, E.-U.*
Geo.-J. Hould, *Montréal.*
Pk.-J. Houlihan, *Burlington, E.-U.*
Thos.-Frs. Howard, *Alton E.-U.*
Edw.-F. Hurley, *Portland, E.-U.*
John-A. Hurley, *Providence, E.-U.*
Hen.-J. Jajesky, *S.-Paul, E.-U.*
Clem.-H. Johannes, *Alton, E.-U.*
Ch.-Frs. Kane, *Trenton, E.-U.*
Mich.-Ch. Keily, *Boston, E.-U.*
Jn.-Frs. Keleher, *Boston, E.-U.*
Jn.-Pk. Kelly, *Kingston, Ont.*
Jn.-T. Kelly, *Hamilton, Ont.*
Th.-Jos. Kelly, *Hartford, E.-U.*
Mich.-H. Kennedy, *Providence, E.-U.*
Jn.-Ls-Kerby, *Dubuque, E.-U*
Barth.-F. Killelea, *Boston, E.-U.*
Ren.-C. Labelle *St-Hyacinthe.*
Ed.-J.-B. Lachapelle, *Montréal.*
Chs.-Ad.-Laforce, *Montréal.*
Jn.-Jos. Lally, *Boston, E.-U.*
Aug.-Jos. Lamarche, *Montréal.*
Alf.-Alb. Langevin, *Burlington, E.-U.*
Herm. Langevin, *Montréal.*
S. Laporte, *Montréal.*
Edw.-F. Hurley, *Portland, E.-U.*
Vict. Larose, *S.-Hyacinthe.*
Elie-A. Latulipe, *Montréal.*
Dan.-H. Lawler, *Hartford, E.-U.*
Dan.-M. Lawler, *Hartford, E.-U.*
Jn.-Alph. Lawrence, *Trenton, E.-U.*
Gust.-L. Leclère, *Montréal*
Den.-Frs. Lee, *Boston, E.-U.*
Jn.-H. Lennon, *Providence, E.-U.*
Joseph Levasseur, *Chatham, N.-B.*
Jul.-Jos. Libert, *Peoria, E.-U.*
Will.-J. Long, *Springfield, E.-U.*
Jas.-H. Looby, *Providence, E.-U.*
Th.-Wm. Loughran, *Providence, E.-U.*
J.-C. Lynch, *Hartford, E.-U*
Jn.-T. Lynch, *Providence, E.-U.*
Herc.-Al. Marsolais, *Montréal.*
Cléophas-W. Martin, *Montréal.*

MM. Jas.-V. Martin, *Alton, E.-U.*
Rich.-Frs. Martin, *Providence, E.-U.*
Mich.-H. May, *Hartford, E.-U.*
Jas.-Jos. McAteer, *Brooklyn, E.-U.*
Peter-Frs. McCabe, *Toronto, Ont.*
Mich.-Ed. McCarten, *Hartford, E.-U.*
Fr.-Pk. McCarthy, *Providence, E.-U.*
Jn.-W. McCarthy, *Providence, E.-U.*
Pk.-H. McCauley, *Scranton E.-U.*
Jas.-J. McDonnell *Pittsburg, E.-U.*
Mich.-C. McDonough, *Portland, E.-U.*
Wm.-H. McDonough, *Boston, E.-U.*
Jas.-T. McEntyre, *New-York, E.-U.*
Henry McEvoy, *Pittsburg, E.-U.*
D.-F. McGillicuddy, *Springfield, E.-U.*
Jas.-T. McGovern, *New-York, E.-U.*
Jn.-McGrail, *Boston, E.-U.*
Pr. McGuire, *Peterborough, Ont.*
Wm.-Jos. McGurk, *Hartford, E.-U.*
Pk.-F. McKenna, *Providence E.-U.*
Thos.-H. McLaughlin, *Springfield, E.-U.*
Chs. McManus, *London, Ont.*
Wm.-H. McNamara, *Providence, E.-U.*
Frs.-P. McNichols, *New-York, E.-U.*
Don.-C. McRae, *Kingston, Ont.*
Pk.-M. McTeague, *S.-Paul, E.-U.*
Jn.-Nath. Merritt, *Boston, E.-U.*
Art.-Jos. Morin, *S.-Hyacinthe.*
J.-B. Morin, *Montréal.*
Nap.-Jac. Morin, *Montréal.*
G.-F. Morton, *Montréal.*
Edw. Murphy, *Ogdensburg, E.-U.*
And.-M. O'Brien, *Hamilton, Ont.*
Jn.-Pk. O'Brien, *Kingston, Ont.*
Thos.-P. O'Connor, *Kingston, Ont.*
Aug. O'Grady, *Springfield, E.-U.*
Art.-C. O'Keefe, *Hartford, E.-U.*
Den.-Frs. O'Keefe, *S.-Paul, E.-U.*
Wm. O'Meara, *Montréal.*
Nich.-J. O'Reilly, *Pittsburg, E.-U.*
Pk. O'Reilly, *Alton, E.-U.*
Pr.-Stan. O'Reilly, *Springfield, E.-U.*
Fred.-Alf. Paquet, *Burlington, E.-U.*
Pr.-Jac. Petri, *Trenton, E.-U.*
Edw. Pidgeon, *Albany, E.-U.*
Rodr.-A. Plamondon, *Sherbrooke.*
Noël-Jos. Plante, *Portland, E.-U.*
Jas.-M. Prendergast, *Springfield, E.-U.*
Joseph-Th. Proulx, *Montréal.*
Thos. Quigley, *London, Ont.*
Jn.-V. Quinn, *Albany, E.-U.*
Wm.-Jos. Quirk, *Boston, E.-U.*
Dan.-H. Reardon, *Boston, E.-U.*
Joseph Robillard, *Montréal.*
Gust.-J. Roy, *S.-Hyacinthe.*

MM. Pk.-Jos. Rudkins, *Peterborough, Ont.*
J.-G. Sanson, *Montréal.*
Wm. Sassen, *Dubuque, E.-U.*
J.-A Sauriol, *Montréal,*
Jn.-B. Schenger, *Portland, E.-U.*
Dav.-Frs. Sheedy, *Providence, E.-U.*
Alex.-J. St. Jean, *Montréal.*
C. Sullivan, *Boston, E.-U.*
Jerem.-Jos. Sullivan, *Halifax, N.-E.*
Hub.-Geo. Traher, *London, Ont.*
S. Tranchemontagne, *Montréal.*
James-J. Trayling, *Toronto, Ont.*
Cléop.-D. Trottier, *Burlington, E.-U.*
Jn.-Frs. Tilly, *Providence, E.-U.*
Jos. Turcotte, *Montréal.*
Murty.-E. Twomey, *Boston, E.-U.*
Jas.-Jos. Tyrrel, *Springfield. E.-U.*
Jn.-M. Varrilly, *Springfield, E.-U.*
Chs.-R. Viens, *Springfield. E.-U.*
Hy.-Al. Walsh, *Boston, E.-U.*
Jas.-J. Ward, *Albany, E.-U.*
Thos.-Frs. Whelan, *Hartford, E.-U.*
Jos.-Pr. Wilhelm, *Dubuque, E.-U.*
Balth. Wittauer, *Alton, E.-U.*

ANNÉE 1884-85.

MM. A.-J. Archambault, *S.-Hyacinthe.*
A.-J. Bastien, *Montréal.*
J.-B. Beauchemin, *Montréal.*
A. Beaton, *Arichat, N.-E.*
A. Bechard, *London, Ont.*
A.-E Bissette, *Ottawa.*
J.-B. Bourassa, *Montreal.*
J.-F. Bowen, *Dubuque, E. U.*
J. Brinkmann. *Dubuque, E.-U.*
Ed.-J. Broderick, *Hartford, E.-U.*
W.-J Browne, *Terreneuve.*
J.-U Brulé, *Montréal.*
J.-E. Bruyère, *Montréal.*
Ed.-M. Callaghan, *Burlington, E.-U.*
T.-J. Carey, *Kingston, Ont.*
Ph.-P. Carion, *Providence, E.-U.*
J.-A. Castonguay, *Montréal.*
A.-L. Chauvin, *Montréal.*
D.-F. Cherry, *Brooklyn, E.-U.*
D.-E. Colfey, *Burlington, E.-U.*
J.-M. Colfey, *Providence, E.-U.*
A. Comeau, *Chatham, N.-B.*
T. Corbett, *S.-Paul, E.-U.*
J.-W. Cotter, *S.-Paul, E.-U.*
L Cousineau, *Montréal.*
Th.-J. Cronan, *Hartford, E.-U.*

MM. J.-W. Cunningham, *Hartford, E.-U.*
J.-J. Curran, *Scranton, E.-U.*
G.-J. Dauth, *Montréal.*
P.-Z. Decelles, *S.-Hyacinthe.*
L. Desrochers, *Montréal.*
G.-E. Dion, *S.-Hyacinthe.*
Th.-M. Donahue, *Burlington, E.-U.*
J.-J. Downey, *Hartford, E.-U.*
P.-F. Duff, *Peterborough, Ont.*
Pr.-V. Duffy, *Halifax, N.-E.*
J.-M. Duhamel, *Montréal.*
D.-J. Dumesnil, *Montréal.*
J.-E. Dupras, *Montréal.*
J.-L. Dupuy, *S.-Hyacinthe.*
J.-M. A. Ecrement, *Montréal.*
A.-J. Ethier, *Montréal.*
J.-F. Fagan, *Springfield, E.-U.*
J.-J. Farrell, *Scranton, E.-U.*
N.-E. Federspiel, *S.-Paul, E.-U.*
C.-F.-R. Filiatrault, *Montréal.*
H.-L. Filiatrault, *S.-Hyacinthe.*
T.-P. Fitzgerald, *Ogdensburg, E.-U.*
T.-J. Fitzpatrick, *Providence, E.-U.*
W.-S. Flynn, *Providence, E.-U.*
J.-P. Forbes, *Montréal.*
W.-J. Forbes, *Montréal.*
Ed.-J. Furlong, *Manchester, E.-U.*
W.-J. Futterer, *Alton, E.-U.*
Th.-J. Gibbons, *S.-Paul, E.-U.*
Pk.-F. Hafey, *Springfield, E.-U.*
J.-F. Haney, *Providence, E. U.*
J.-W. Hauptmann, *Brooklyn, E.-U.*
T.-B. Healy, *Trenton, E.-U.*
W.-J. Hebert, *Montréal.*
H.-J. Hemesath, *Dubuque, E.-U.*
P.-J. Hoffmann, *Dubuque, E.-U.*
A.-P. Hogue, *Montréal.*
M.-J. Horan, *Albany, E.-U.*
M. Hosey, *Trenton, E.-U.*
J.-A. Hurley, *Providence, E.-U.*
C.-F. Kane, *Trenton, E.-U.*
C.-S. Kelly, *Providence, E.-U.*
P. Kennedy, *Hartford, E.-U.*
J.-M. Kenney, *Springfield, E.-U.*
J.-L. Kerby, *Dubuque, E.-U.*
J.-A. Labelle, *S.-Hyacinthe.*
Ed.-J.-B. Lachappelle, *Montréal.*
Ch.-A. Laforce, *Montréal.*
W.-J. Lajeunesse, *Montréal.*
Th. Laporte, *Montréal.*
H.-C. Laurier, *Montréal.*
J.-G. Lavallee, *S.-Hyacinthe.*
D.-H. Lawler, *Hartford, E.-U.*
J.-A. Lawrence, *Trenton, E.-U.*
J. Levasseur, *Chatham, N.-B.*

MM. J.-J. Libert, *Peoria, E.-U.*
C.-I. Limberg, *Nesqually, E.-U.*
Th.-W. Lougran, *Providence, E.-U.*
D.-M. Lowney, *Providence, E.-U.*
J.-C. Lynch, *Hartford, E.-U.*
C.-W. Martin, *Montréal.*
J.-V. Martin, *Alton, E.-U.*
R.-F. Martin, *Providence, E.-U.*
M.-Ed. McCarten, *Hartford, E.-U.*
F.-P. McCarthy, *Providence, E.-U.*
M.-W. McCarthy, *Dubuque, E.-U.*
Pk.-H. McCauley, *Scranton, E.-U.*
E.-J. McElroy, *Providence, E.-U.*
Pk.-F. McKenna, *Providence, E.-U.*
C.-F. McKinnon, *Arichat, N.-E.*
Th.-H. McLaughlin, *Springfield, E.-U.*
J.-J. McNamara, *Dubuque, E.-U.*
J.-A. McQuaid, *S.-Paul, E.-U.*
D.-C. Mellae, *Kingston, Ont.*
Pk.-M. McTeague, *S.-Paul, E.-U.*
Ed.-F. Melançon, *Halifax, N.E.*
N.-J. Morin, *Montréal.*
D.-P. Mullins, *Springfield, E.-U.*
E.-J. Murphy, *Brooklyn, E.-U.*
E.-V. Murphy, *Ogdensburg, E.-U.*
W.-M. Murtaugh, *Peoria, E.-U.*
W.-P. Nestor, *Brooklyn, E.-U.*
Pk.-J. O'Brien, *Kingston, Ont.*
J.-P. O'Connell, *Toronto, Ont.*
Th.-P. O'Connor, *Kingston, Ont.*
A. O'Grady, *Springfield, E.-U.*
D.-F. O'Keefe, *S.-Paul, E.-U.*
Th. O'Mahoney, *Dubuque, E.-U.*
F.-A. Paquet, *Burlington, E.-U.*
J. Paquet, *Burlington, E.-U.*
J.-G. Payette, *Montréal.*
P.-J. Petri, *Trenton, E.-U.*
Ed. Pidgeon, *Albany, E.-U.*
R.-A. Pramondon, *Sherbrooke.*
J.-M. Prendergast, *Springfield, E.-U.*
A.-J. Primeau, *Montréal.*
J.-T. Proux, *Montréal.*
Th. Quigley, *London, Ont.*
J.-S. Quinn, *Kingston, Ont.*
W.-J. Quirk, *Manchester, E.-U.*
J. Robillard, *Montréal.*
C.-I. Rochon, *Montréal.*
Pk.-J. Rudkins, *Peterborough, Ont.*
Pk. Ryan, *Pontiac.*
G.-D. Sander, *Brooklyn, E.-U.*
J.-G. Sanson, *Grand Rapids, E.-U.*
W. Sassen, *Dubuque, E.-U.*
J.-A. Saüriol, *Montréal.*
D.-F. Sheedy, *Providence, E.-U.*
F.-P. Sirois, *Rimouski.*

MM. J. St-Jean, *Montréal.*
D. Sullivan, *S.-Paul, E.-U.*
J.-J. Sullivan, *Halifax, N.-E.*
J .Toupin, *Montréal.*
G.-H Tragesser, *Baltimore, E.-U.*
H.-G. Traher, *London, Ont.*
J.-F. Tully, *Providence, E.-U.*
J. Turcotte, *Montréal*
J.-J. Tyrrell, *Springfield, E.-U.*
J.-M Varrily, *Springfield, E.-U.*
Th. Warning, *Dubuque, E.-U.*
T.-F. Whelan, *Hartford, E.-U.*
J.-P. Wilhelm, *Dubuque, E.-U.*
J.-B.-C. York, *Brooklyn, E.-U.*

2° FACULTÉ DE DROIT.

SECTION DE QUÉBEC.

ANNÉE 1883-84.

MM. Jean-Baptiste Bélanger, *St-Charles de Caplan, Rimouski.*
Louis Gonzague Belley, *St-Prime, Lac St-Jean.*
Joseph Bourget, *St-Joseph de Lévis.*
Phileas Corriveau, *Quebec.*
Chs-Eugène D'Amours, L. B., *Trois-Pistoles.*
Chs-Edouard Dorion, L. B., LL. L., *Québec.*
Charles-A. Gauvreau, A. B., *Rimouski.*
Chs-Adelard Gosselin, L. B , LL. B., *St-Charles.*
Frs-Xav. Gosselin, A. B., LL. L , *Québec.*
George Lemay, L. B., *St-Norbert, Manitoba.*
Edouard Letendre, L. B., *Sorel.*
Edmond Paré, LL. B., *Québec.*
Jos.-Charles St-Amant, A. B., LL. B., *St-Alban*
Nazaire Olivier, A. B., *St-Nicolas.*
Paul-Vilmond Savard, *Chicoutimi.*

Antoine Adam, *St-Hyacinthe.*
Omer Beaubien, *Quebec.*
Pierre-Emile Belanger, *Québec.*
Alphonse Boissonnault, LL. B., *Beauport.*
Robert-Carrol Bouchette, *Quebec.*
Jean Bouffard, L. B., *St-Laurent, I. O.*
Jos.-Edouard Chabot, *St-Anselme.*
George-Pierre Châteauvert, *Québec.*
Théophile-Apollinaire Corriveau, *Québec.*
Philémon De Varennes, *Beaureuils.*
Alfred Dionne, LL. B., *St-Arsène.*
Edmund-Joseph Duggan, *Québec.*
Alphonse Dumontier, *Levis.*
Jos.-Félix Dumontier, *St-Barthélemi.*
James-Secretan Dunbar, *Québec.*

MM. Thomas Dunn, *Québec.*
Loui--Auguste Edge, *Québec.*
Jos.-Rodolphe Forest, *L'Assomption.*
Alfred Guévremont, *Sorel.*
Théophile-Gustave-Faribault Hamel, *Québec.*
George-E.-A. Jones, *Québec.*
Emile Larue, *Québec.*
Ernest Larue, LL. B., *St-Augustin.*
Felix-Alphonse Larue, *Québec.*
François-Xavier Lemieux, *Lévis.*
Jean-Théophile Lemieux, *St-Télesphore.*
Blaise Letellier, *Québec.*
Joseph Létourneau, *Québec.*
Narcisse Malenfant, *Québec.*
Louis-David Morin, LL. B., *Québec.*
Arthur Paradis, *Ancienne-Lorette.*
Henri Parent, *Québec.*
Oscar Pelletier, *Québec.*
Achille-Auguste Théaume, *Québec.*
Léonce Rinfret, LL. B., *St-Stanislas.*
Louis Philippe Robitaille, *Québec.*
Cyrias Roy, *St-François, Rivière-du-Sud.*
Henri-Octave Roy, LL. B., *Ancienne-Lorette.*
Philippe Savard, *Chicoutimi.*
Jos.-Edouard Taschereau, *Québec.*
Jos.-Mathias Tellier, LL. L., *Ste-Mélanie.*
François-Xavier-Arthur Tremblay, *Québec.*

ANNÉE 1884-85.

MM. Ludger Alain, A. B., *Chicoutimi.*
Auguste Beaudry, A. B., *Pointe aux Trembles, Q.*
Alphonse Bégin, *Lévis.*
Jean-Baptiste Bélanger, *St-Charles de Caplan, Rim.*
Louis-Gonzague Belley, *St-Prime.*
Adjutor Bouliane, *Malbaie.*
Ludovic Brunet, L. B., *Québec.*
Charles-Eugène D'Amours, L. B., *Trois-Pistoles.*
Paul-Pierre Faset, *Québec.*
George Lemay, L. B., LL. B., *St-Norbert, Man.*
Fran.-Xav. Lemieux, *Lévis.*
Victor Lessard, L. B., *St-Joachim.*
Nazaire Olivier, A. B., *St-Nicolas.*
Edouard Plamondon, A. B., *Québec.*
Cyrille Renaud, *Charlesbourg.*
Charles-Samuel Rioux, *Trois-Pistoles.*
Paul-Vilmond Savard, *Chicoutimi.*
Louis-Onésime Audet, *Lévis.*

Louis-Omer Beaubien, *Québec.*
Pierre-Emile Bélanger, *Québec.*
Robert-Errol Bouchette, LL. B., *Québec.*
Joseph Bourget, *Lévis.*
Joseph Edouard Chabot, *St-Anselme.*

MM. George-Pierre Chateauvert, *Québec.*
Théophile-Apollinaire Corriveau, LL. B., *Québec.*
Philémon De Varennes, LL. B *Québec.*
Edmund-Joseph Duggan, *Québec.*
Joseph-Félix-Alphonse Dumontier, LL. B., *Lévis.*
James-Secretan Dunbar, LL. B., *Québec.*
Louis-Auguste Edge, *Québec.*
Joseph Gagnon, *Lévis.*
Joseph Gingras, *St-Edouard de Lotbinière.*
Théophile-Gust.-Faribault Hamel, *Québec.*
Philippe-Jos. Jolicœur, *Québec.*
George-E.-A. Jones, LL. B , *Québec.*
Cyrille-Alfred Lafrance, *Québec.*
Félix-Alphonse Larue, *Québec.*
George-Emile Larue, LL. B., *Québec.*
Jean-Théophile Lemieux, *St-Télesphore*
Blaise Letellier, *Québec.*
Joseph Létourneau, *Québec.*
John-Ralph Murray, *Montréal.*
Thomas Pampalon, *Québec.*
Arthur Paradis, *Ancienne-Lorette.*
William-Henri Parent, LL. B., *Rimouski.*
Joseph-Albert Rémillard, *Québec.*
Achille-Auguste Rhéaume, LL. B., *Québec*
Jean-Baptiste Robitaille, *Québec.*
Charles Robillard, *Lauraie.*
Jean-Charles Routhier, *Québec.*
Cyrias Roy, *St-François, Riv.-du-Sud.*
Antoine-C. Taschereau, *Québec.*
Joseph-Edouard Taschereau, *Québec.*
Frs-Xav.-Arthur Tremblay, *Québec.*
Adélard Turgeon, *Lévis.*

SECTION DE MONTRÉAL.

ANNÉE 1883-84.

MM. Jos.-Victor Allard, LL. B., *Saint-Cuthbert.*
Edouard Bauset, A. B., LL B., *Ottawa.*
Jules Bauset, A. B., LL. B., *Ottawa.*
Edouard-Jean Bédard, LL. B., *Richmond.*
Louis Bélanger, LL. B , *Beauharnois.*
Evariste-Diogène Boisclair, *Sainte-Monique.*
Louis-Napoléon Boisvert, *L'Ange-Gardien (Rouville)*
Louis-Adelard Brien, *Saint-Alexandre (Iberville).*
Louis-Philippe Brodeur, LL. B., *Belœil.*
Charles Bruchési, LL. B., *Montréal.*
Arthur-Aimé Bruneau, *Sorel (Richelieu).*
Joseph Brunet, *Montréal.*
Charles-Sandwith Campbell, LL. L., *Montréal.*
Arthur-Hetchings Chambers, LL. B., *Montréal.*

MM. Cyrille-Hector Champagne, LL. B., *Saint-Eustache (Deux-Montagnes)*.
Ferdinand Charbonneau, *Saint-Augustin.*
Hector Chauvin, *Terrebonne.*
Godefroy Coffin, LL. B., *Montréal.*
Jos.-Henri-Romuald Delfausse, LL. B., *Joliette.*
Auguste DeLisle, *Montréal.*
Philippe Demers, *Saint-George d'Henriville.*
Ernest-Louis Desaulniers, *Montréal.*
Philippe-Laurent Dorval, *L'Assomption.*
Charles-Marie Ducharme, *Montréal.*
Jos.-François-Philéas Forget, *Terrebonne.*
Jos.-Arthur Franchère, *Sainte-Marie de Monnoir (Rouville).*
Louis-Antoine Gaboury, *Saint-Martin (Laval).*
Aimé Gendron, *Montréal.*
Léon-Marie Gérin, *Montréal.*
Stanislas-Adolphe Germain, *Sorel.*
Hippolyte-Honoré-Achille Gervais, *N.-D. du Richelieu.*
Jos.-Lomer Gouin, LL. B., *Montréal.*
Charles Gratton, LL. B., *Montréal.*
Jos.-Albert Hébert, *Québec.*
Louis-Jos.-Ovide Hétu, *Montréal.*
L.-J.-Richard Hubert, *Montréal.*
Jean-Baptiste-Hector Laberge, *La Longue-Pointe.*
Richard Stanislas Lacourcière, *Saint-Stanislas (Champlain).*
Charles Lanctôt, *Montréal.*
Maxime Landreville, *Saint-Paul (Joliette).*
Hubert-Achille-Wilfrid Larose, L. B., *Ware, Mass., E.-U.*
George Laurendeau, *Saint-Barthélemi.*
Edouard-Henri-Léonide Lemire, *L'Assomption.*
Albert-Emmanuel de Lorimier, *Sault-St-Louis, Laprairie.*
Archibald-Chaussegros de Léry Macdonald, *Montreal.*
Frs.-Samuel Mackay, *Papineauville (Ottawa).*
George-Edouard Mallette, LL. B., *Saint-Ephrem d'Upton.*
Alfred-Lemire Marsolais, *Saint-Jacques de l'Achigan.*
Ernest-Samuel Mathieu, *Lachenaie.*
Chs-Jos. May, *Montréal.*
Jos.-Wilfrid Mercier, *Joliette.*
Fréderic-E. Meredith, *Québec.*
Jos.-Alfred-Esdras Merrill, LL. B., *Montréal.*
Jos.-Homère Migneron, *Saint-Laurent (J.-Cartier).*
David-R. Murphy, A. B., *Saint-Stanislas (Champlain).*
Jos.-Arthur-Octave-Chs Olivier, LL. B., *Berthier.*
Horace Pelletier, *Montréal.*
Jos.-Magloire-Edmond Perreault, L. B., *Joliette.*
Jean-Henri Plourde, *Saint-Grégoire, Nicolet.*
Louis de Gonzague Prévost, *Montréal.*
Adolphe-Jos. Renaud, *Joliette.*
Ovide Robillard, *Montréal.*
Auguste Rocher, L. B., *L'Assomption.*
Chs-Salomon Roy, LL. B, *Saint-George de Henriville (Iberville).*
Louis-Wilfrid Sicotte, *Montréal.*
Gustave-Adolphe Tessier, *Sainte-Anne de la Pérade (Champlain).*
Olaüs Thérien, *Sainte-Anne-des-Plaines.*
Louis-Philippe Trembay, *Lacolle (St-Jean d'Iberville).*

MM. L.-P.-Henri Viau, *Saint-Lin (L'Assomption)*.
Jos.-Antoine Villiard, *Saint-Ours (Richelieu)*.

ANNÉE 1884-85.

MM. Norbert Archambault, *Montréal.*
Louis-Philippe Bérard, *St-Barthélemi.*
Evariste-Diogène Boisclair, *Ste-Monique (Nic).*
Edouard Bourgeois, *Trois-Rivières.*
Louis-Adélard Brien, *St-Alexandre (Iberville).*
Donat Brodeur, *Montréal.*
Arthur-Aimé Bruneau, *Sorel.*
Joseph-A. Brunet, LL. B., *Montréal.*
Hector Chauvin, *Terrebonne.*
Félix Cormier, *Bécancour.*
Albert-Emmanuel De Lorimier, LL. B., *Sault-St-Louis.*
Philippe Demers, *St-George de Henriville.*
Philippe-Laurent Dorval, *L'Assomption.*
Charles-Marie Ducharme, *Montréal.*
Joseph-Frs-Philéas Forget, *Terrebonne.*
Louis-Amédée Gaboury, *St-Martin (Laval).*
Aimé Gendron, *Montréal.*
Léon-Marie Gérin, LL. B., *Montréal.*
Stanislas-Adolphe Germain, LL B., *Sorel.*
Hyppolite-Honoré-Achille Gervais, *Notre-Dame du Richelieu.*
Joseph Grignon, *St-Jérome.*
Louis-Joseph-Ovide Hétu, *Montréal.*
Richard-Stanislas Lacoursière, *St-Stanislas (Champlain).*
Hubert-Wilfrid-Achille Larose, L-B, *Ware, Mass, E.-U.*
Paul-Oscar Lavallée, A. B., *Berthier (en haut).*
Pascal-Adélard Longpré, *L'Assomption.*
Archibald Macdonald, *Montréal.*
Théophile Maréchal, *Montréal.*
Alfred Marsolais, A. B., *St-Jacques de l'Achigan.*
Ernest Mathieu, LL. B., *Lachenaie.*
Wilfrid Mercier, *Joliette.*
Frédéric-E. Meredith, A. B. Lenn., *Québec.*
Joseph-Honoré Migneron, *St-Laurent (Montréal).*
David-R. Murphy, A. B., *St-Stanislas (Champlain).*
J.-Ralph Murray, A B. McG., *Montreal.*
Louis-Ernest Pélissier, *Sorel.*
Joseph-M.-Edmond Perrault, L. B, *Joliette.*
Louis de Gonzague Prévost, *Montréal.*
Edouard-Albert Rinfret, *Maskinongé.*
Ovide Robillard, *Montréal.*
Auguste Rocher, L. B., *L'Assomption.*
Louis-Wilfrid Sicotte, A B *Montréal.*
Ephrem Taillefer, *Montebello.*
Louis-Philippe Tremblay, LL. B., *Lacolle.*
L.-P.-Henri Viau, *St-Lin.*
Joseph-Antoine Villiard, LL. B., *St-Ours.*

3° FACULTÉ DE MÉDECINE.

SECTION DE QUÉBEC.

ANNÉE 1883-84.

MM. Henri Béïque, *St-Jean-Baptiste de Rouville.*
Alexandre Boucher, M. B, *St-Philippe de Néri.*
Ernest Choquette, L. B., M B, *Belœil.*
Oscar Cloutier, M. B., *Ste-Monique.*
Dosithée Fournier, A. B., *St-Simon.*
Louis-Auguste Gagné, M. B, *Kamouraska.*
Ernest Gagnon, *St-Alexis, Chicoutimi.*
Honoré Garceau, S. B, *Pointe-du-Lac.*
Uldéric Garneau, *St-André.*
Etienne Gosselin, M. L., *St-Isidore.*
Alphonse Hudon, *St-Denis.*
Antoine Langis, S. B., *Rimouski.*
François-Joseph Langlais, S. B., *Trois-Pistoles.*
Louis Lepage, S. B, M. B., *Rimouski.*
Alfred Létourneau, L. B., M. B., *Somerset.*
Pierre Marchildon, A. B., *Lafontaine, Ont.*
George Mathieu, *Québec.*
Rosaire-George Matte, S. B, M. D., *Québec.*
Jules Paradis, M. B, *St-André.*
Louis-Elzéar Pelletier, S. B., M. D., *Fraserville.*
Pantaléon Pelletier, M. B, *Rivière-Ouelle.*
Alfred Richard, M. B., *St-Paschal.*
Octave Sirois, A. B., *Grand'Rivière, Rim.*

Louis-Victor Benoit, M. B., *St-Hyacinthe.*
Anaclet Bernard, M. B., *Belœil.*
Edmond Bittner, *St-Romuald.*
Thomas-Charles Blondeau, *St-Paschal.*
Paul Brière, *Lac Weedon.*
Michael-Henry Brophy, M. B., *Ste-Foye.*
Ernest Cardin, *Yamaska.*
Frédéric-Stanislas Caron, M. L., *Québec.*
Joseph Cinq-Mars, *Québec.*
Charles Collet, M. B., *St-Henri.*
Patrick Coote, M. D, *Québec.*
Adjutor Couturier, *Maiboie.*
Jos.-Pierre Deblois, M. D, *St-François, I. O.*
William Delaney, *Isles de la Madeleine.*
G.-Arthur Delisle, *Québec.*
Alexandre D'Es hambault, *Québec.*
Albert DeVillers, M. B. *Lotbinière.*
Eudore Dion, *Québec.*
Joseph Edge, *Québec.*
Henri Fortier, *Ottawa.*
James Foy, *Québec.*
Nazaire Gingras, *St-Nicolas.*
Siméon-Eugène Grondin, M. B., *Québec.*
Adolphe Guy, *Ste-Luce, Madawaska.*
Elzéar Labrèque, *Québec.*

MM. Alphonse Lamothe, *Québec.*
Eugène Larue, M. L, *Québec.*
Henri Marchand, *Champlain.*
Joseph-Borromée Marcotte, *St-Raymond.*
Arthur Milette, M. D., *Yamachiche.*
Pierre Monat, M. B, *St-Mathias.*
Louis-Michel Moreau, M D., *L'Islet.*
Jacques-Alfred Morin, M. D, *Québec.*
Léon Noël, M. B., *Lotbinière.*
Louis-Philippe Normand, M. B., *Trois-Rivières.*
Joseph-Damase Pagé, *Beauport.*
Hector Palardy, M. B., *St Hugues.*
Gaudiose Paradis, *St-Bénédine.*
Charles Prévost, *Québec.*
Louis-Philippe Picard, *Québec.*
Edouard Pilon, *Québec.*
Charles Risconi, *Pierreville.*
Cyprien Rioux, *Trois-Pistoles.*
Thomas Savary, *St-Raymond.*
Joseph Sinclair, M. L., *St-Henri.*
Georges Tremblay-Bélanger, *Québec.*
Joseph-Zéphirin Triganne, *St-Ulrixle de Somerset.*

PHARMACIE.

MM. George Brunet, *Québec.*
Eugène Deblois, *La Canardière.*
Alphonse Giguère, *Québec.*
Léon Marmette, *St-Thomas.*
Camille Marsan, *Québec.*
Napoléon Rinfret, *Québec.*
George Treggett, *Québec.*
Henri Vernier, *Québec.*

ANNÉE 1884-85.

MM. Henri Béique, *St-Jean-Baptiste, Rouville.*
Alexandre Boucher, M B, *St-Philippe de Néri.*
Frs-Xav. Feuiltault, *Lévis.*
Louis-Auguste Gagné, M D., *Kamouraska.*
J.-Ernest Gagnon, *St-Alexis, Chicoutimi.*
P.-Uldéric Garneau, *St-André.*
J.-Antoine Langis, S. B, *Rimouski.*
François-Joseph Langlais, S. B., M. B., *Trois-Pistoles.*
Arthur Lavoie, *L'Islet.*
Louis Lepage, S. B., M. D., *Rimouski.*
Alfred Létourneau. L. B., M B., *Somerset.*
George Mathieu, *Québec.*
J.-M.-J.-Pantaléon Pelletier, M. B., *Rivière-Ouelle.*
J.-Octave Sirois, A. B., *Grand'-Rivière, Rim.*

Louis-Philippe Beaudet, *St-Pierre-les-Becquets.*
Clovis Blanchet, *Québec.*
Thomas-Charles Blondeau, *St-Pascal.*
Paul Brière, *Lac Weedon.*

MM. Michael-Henry Brophy, M. D., *Ste-Foye.*
Joseph Cinq-Mars, M. B., *Québec.*
Charles Collet, M. B., *St-Henri.*
Adjutor Couturier, M. B., *Malbaie.*
G.-Arthur Delisle *Québec.*
G.-Albert-E. DeVillers, M. L., *Lotbinière.*
Joseph Edge. *Québec*
Cyprien-Frédéric-Olivier Fiset, *Québec.*
Egide Gingras, *St-Edouard de Lotb.*
Nazaire Gingras, M. B , *St-Nicolas.*
Gaudiose Giroux, *Québec.*
Siméon-Eugène Grondin, M. D., *Québec.*
Adolphe Guy, *Ste-Luce, Madawaska.*
Elzéar Labrèque, *Québec.*
Alphonse Lamothe, M. L., *Québec.*
Venant-Sosthène Lefrançois, *Québec.*
Henri Marchand, *Champlain.*
Joseph-Borromée Marcotte, *St-Raymond.*
Pierre Monat, M.D., *St-Valthias.*
Léon Noël, M.B., *Lotbinière.*
Joseph-Damase Pagé, *Beauport.*
Hector Palardy, M.D . *St-Hughes.*
Louis-Philippe Picard, M.B., *Québec.*
Joseph Poliquin, *Lévis.*
Charles-F.-X. Prévost, M.B., *Québec.*
Cyprien Rioux, *Trois-Pistoles.*
Edmond Savard, *Chicoutimi.*
J.-F.-Thomas Savary, *St-Raymond.*
Joseph-Zéphirin Triganne, *St-Christe de Somerset.*
George Tremblay-Bélanger, *Québec.*

PHARMACIE.

MM. Samuel Boivin, *Québec.*
Maurèle Bouchard *Québec.*
Arthur Collet, *St-Henri.*
Eugène Deblois, *Québec.*
David Gagnon, *St-Romuald.*
Alphonse Giguère, *Québec.*
Alexandre Larue, *Québec.*
Edouard Lebel, *Québec.*
Joseph Martineau, *Québec.*
Philéas Potvin, *Québec.*

SECTION DE MONTRÉAL.

ANNÉE 1883-84.

MM. Elie Barnard, M. D., *Spencer, Mass., E.-U.*
Hormisdas Boucher, M. D., *Maskinongé.*
Michel-Thomas Brennan, M. D., *Montréal.*
Norbert-Gédéon Chabot, *Saint-Martin (Laval).*
Jos.-Arthur Daignault, *Saint-Jacques-le-Mineur (Laprairie).*
P.-Arthur David, *Montréal.*

MM. Arthur De Lisle, M. D., *Montréal.*
Louis-Napoléon Delorme, *Saint-Jacques de l'Achigan.*
Joseph-Roy Desjardins. M. D., *Montréal.*
Antoine-Alfred Duhamel, *Saint-Justin (Maskinongé).*
Ernest Duval, M. D., *Saint-Jean-Port-Joli.*
Stanislas Filiatrault, *Sainte-Rose (Laval).*
Victor Gagnier, *Sainte-Martine (Châteauguay).*
Jos.-Guillaume-Adhémar Gendreau, *Montréal.*
Sévérin-Joseph Girard, *Saint-Germain de Granthan.*
Wilbrod-Antoine Hénault, *Berthier (en haut).*
Joseph Houle, *Saint-Norbert (Richelieu).*
Jos.-Olivier Lambert, M. B., *Baie-du-Febvre.*
Arsène Lavallée, *Yamaska.*
Jos.-Napoléon Legault, *Montréal.*
Chs.-Victor Emmanuel Marsil, *Saint-Eustache.*
Jos.-Arsène-Théodore Mayrand, *Deschambault.*
Rodrigue Mignault, M. B., *Acton-Vale.*
Charles-Ovide Ostiguy, *Chambly.*
Louis-Roch Perreault, *L'Assomption.*
Arthur Ricard, *Montréal.*
Jean-Baptiste Richard, *Saint-Denis (Richelieu).*
Ls-Chs-Augustin Rochon, *Montréal.*
L.-J.-Hercule Roy, *Saint-George de Henriville.*
Chs-Gaston Smith, *Ottawa.*
Joseph Surprenant, M. D., *Saint-Alexandre.*
Jos.-Euclide Tremblay, *Saint-Philippe (Laprairie).*
Chs-Narcisse Valin, M. D., *Nashua, E.-U.*

ANNÉE 1884-85.

MM. Ferdinand-Bélanger, *Ste-Thérèse.*
Louis-V. Benoit, M.B., *St-Hyacinthe.*
Anaclet Bernard, M.B., *Beœil.*
Norbert-Gédéon Chabot, M.B., *St-Martin, I. J.*
Ernest Choquette, L.B., M.B., *Belœil.*
Joseph-Arthur Daignault, *St-Jacques-le-Mineur.*
Elphège de Cotret, *Montréal.*
Raoul de Cotret, *Montréal.*
Arthur Delisle, M.B., *Montréal.*
Louis-Napoléon Delorme, M B , *St-Jacques de l'Achigan.*
Alfred-Antoine Duhamel, *St-Justin, Maskinongé.*
Stanislas Filiatrault, M.B., *Ste-Rose.*
Victor Gagnier, *Ste-Martine, Châteauguay.*
Sévérin-Joseph Girard, *St-Germain de Grantham.*
Wilbrod-Ant. Hénault, M. B., *Berthier, en haut.*
Joseph Houle, M.D., *St-Robert de Richelieu.*
Joseph-Edouard Laberge, *Ste-Philomène.*
Joseph-Walter Lamarche, *Cambridge, Mass, E. U.*
Arsène Lavallée, *Yamaska.*
Napoléon Lavoie, *St-Martin, I. J.*
Joseph-Napoléon Legault, *Montréal.*
Charles-V.-E. Marsil, M. B., *St-Eustache.*
Joseph-Ars.-Théode Mayrand, *Deschambault.*

MM. John-N.-P. Mount, *Montréal.*
Louis-Philippe Normand, *Trois-Rivières.*
Charles-Ovide Ostiguy, M. B, *Chambly.*
Horace Pepin, *Montréal.*
Louis-Roch Perrault, *L'Assomption.*
Aquila Pichette, *Nicolet.*
Charles-Edouard Rasconi, *Pierreville.*
Arthur Ricard, *Montréal.*
Jean-Baptiste Richard, M.B., *St-Denis, Richelieu.*
Louis-Charles-Augustin Rochon, *Montréal,*
L.-J.-Hercule Roy, M B, *St-George de Henriville.*
Louis-Edouard Schiller, *Maskinongé.*
Charles-Gaston Smith, M. D, *Ottawa.*
Horace Thériault, *Montréal.*

4° FACULTÉ DES ARTS.

ANNÉE 1883-84.

MM. Arsène Beaudoin, *L'Assomption.*
Edouard Bourgeois, *Trois-Rivières.*
Ludovic Brunet, L. B., *Québec.*
Arthur Bussières, *Québec.*
Ferdinand Chamberland, *Québec.*
Napoléon Clavet, *Québec.*
Ernest Cardin, *Yamaska.*
John Clifford, *Denver, Colorado, E.-U.*
Odilon Crépeau, *Hancock, Michigan, E.-U.*
Télesphore Dessylva, *Québec.*
Henri Fortier, *Ottawa.*
Ernest Gagnon, *St-Alexis, Chicoutimi.*
Alfred Lachance, *Québec.*
Alfred Lafrance, *Québec.*
Gustave Larose, L. B., *Ware, Massachusetts.*
Alphonse Lemoine, *Québec.*
Amédée Marhot, *Lécancour.*
John McBride, *Nashua, E.-U.*
John-G. McCarthy, *Sorel.*
George Montreuil, *Québec.*
Jules-Narcisse Paradis, *Québec.*
Louis Parent, *Québec.*
Olivier Pothier, *Nouvelle-Orléans, Louisiane, E.-U.*
Charles Rasconi, *Pierreville.*
Albert Rémillard, *Québec.*
Jean-Charles Routhier, *Québec.*
Edouard Savard, *Chicoutimi.*
Mathew Sheridan, *Waterford, E.-U.*
Antoine Taschereau, *Québec*
Claude Wheeler, *Montréal.*

ANNÉE 1884-85.

Arsène Beaudoin, *L'Assomption.*
Pierre Clément, *Baie-Saint-Paul.*
Frank Coote, *Québec.*
Odilon Crépault, *Hancock, Mich , E.-U.*
Achille Dussault, *Québec.*
L.-G.-Elzéar Fiset, *Québec.*
Michael Gallagher, *Willingford, Conn., E.-U.*
David Hardy, *Québec.*
Joseph Lebel, *Québec.*
Edouard Lupien, *Bécancour.*
Alfred Miller, *Québec.*
Dominique Monet, *St-Michel de Napierville.*
William O'Brien, *Montréal.*
Adélard Pelletier, *Sorel.*
Napoléon Pelletier, *Trois-Pistoles.*
Arthur Potvin, *Québec.*
Albert Rémillard, *Québec.*
Fr.-Xav. Richard, *Cap-Saint-Ignace.*
Jean-Baptiste Robitaille, *Québec.*
Télesphore Saint-Jorre, *Québec.*
Joseph Sénard, *Beauport.*
Alfred Tremblay, *Eboulements.*
Charles Vézina, *St-Michel.*
Claude Wheeler, A. B., *Montréal.*

Sont aussi censés être élèves de la faculté des Arts les élèves en Médecine de première et de seconde année, pour la Chimie et la Botanique ; ainsi que les élèves des deux années de Philosophie du Petit Seminaire de Québec pour tout le cours.

Grands Séminaires affiliés

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation par l'Evêque du diocèse de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec.*

Le Grand Séminaire du Collège de Sainte-Anne.—*Sainte-Anne Lapocatière.*

Le Grand Séminaire de Saint-Germain de Rimouski.—*Rimouski.*

Le Grand Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.—Ce Grand Séminaire, devenu la faculté de Théologie de la Succursale de l'Université Laval, à Montréal, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés.—*Montréal.*

Collèges Affiliés

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1° enseigner *au moins* les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

Le Petit Séminaire de Québec, *Québec.*—Supérieur, Révérend M. Thomas-Etienne Hamel, A. M., V. G.

Le Séminaire de Nicolet, *Nicolet.*—Supérieur, Révérend M. Isaac Gélinas, A.M.

Le Collège de Sainte-Anne, *Sainte-Anne-Lapocatière.*—Supérieur, Révérend M. Ch. Trudelle.

Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, *Sainte-Thérèse de Blainville.*—Supérieur, Révérend M. Antonin Nantel, A. M. V. F.

Le Séminaire des Trois-Rivières, *Les Trois-Rivières.*—Supérieur, Révérend M. Louis Richard.

Le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, *Rimouski.*—Supérieur, Revérend M. P. Saucier, Chanoine.

Le Petit Séminaire de Chicoutimi, *Chicoutimi.*—Supérieur, Révérend M. Amb. Fafard.

Le Petit Séminaire de Sherbrooke, *Sherbrooke.*—Supérieur, Révérend M. P. Girard, A. M.

Le Collège de Lévis, *Lévis.*—Supérieur, Révérend M. F.-N. Fortier, S. B.

Le Petit Séminaire de Saint-Hyacinthe, *Saint-Hyacinthe.*—Supérieur, Révérend M. Rémi Ouellette, Chan.

Le Petit Séminaire de Monnoir, *Sainte-Marie de Monnoir.*—Supérieur, Révérend M. F.-X. Jeannotte.

Le Collège de l'Assomption, *L'Assomption.*—Supérieur, Révérend M. Ferréol Dorval, V. F.

Le Collège Joliette, *Joliette.*—Directeur, Révérend M. C. Beaudry, S. V., V. F.

Le Collège Saint-Laurent, *Saint-Laurent*, près Montréal.—Supérieur, Révérend Père Geoffrion, C. S. C.

Le Collège Bourget, *Rigaud.*—Directeur, Révérend M. E. Coutu, S. V.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A JUILLET 1885

BACHELIERS.

1° BACHELIERS ÈS SCIENCES. (1)

MESSIEURS

1856—Jean Delâge.
Hammond Gowen.
1859—Hubert Beaudet.
Charles-A. Delâge.
Narcisse Fortier.
François Gagné.
1861—Auguste Laverdière.
Hilaire Marceau.
Raphaël Danis.
1862—Honoré Constantin.
O.-C. Godin.
1863—Wilbrod Couture.
Louis-David Larose.
Conrad Gill.
1864—Zéphirin Lorrain.
1865—Pierre Boily.
Paul Larocque.
Antoine Ouellet.
1866—Ernest Audette.
Elzéar Couture.
Philéas Lessard.
Herménégilde Dubé.
J.-O. Dubois.
Arthur Duval.
1867—Etienne Grondin.
William Sheehy.
François Cinq-Mars.
Joseph Marquis.
1868—Réal Guénard.
Nazaire Pâquet.
1869—Zoël Lambert.
1870—Eutrope Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Dumas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine.
1871—Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay.

MESSIEURS

1871—Frédéric Thétreault.
Pierre Ruel.
Arsène Piché.
Arthur St-Louis.
Ferdinand Gauvreau.
1872—Raymond Caisse.
Antoine Lamy.
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay.
1873—Edouard Lamontagne, Q.
Alphonse Beaudet, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-Baptiste Bérubé, Q.
Charles Lespérance, Q.
Joseph Bouliane, S.-A.
Joseph Drapeau, S.-A.
Jean Pelletier, S.-A.
1874—Norbert Proulx, N.
Olivier Beauchesne, N.
Olivier Mathieu, Q.
Edouard Pagé, Q.
Jules Quesnel, S.-T.
Adolphe Blondin, N.
Anthime Carrières, S.-T.
1875—Joseph Brousseau, Q.
Stephen Proulx, N.
Alfred Pâquet, Q.
Félix Pinault, R.
1876—Philippe Hébert, N.
Edouard Belleau, Q.
Louis Tremblay, S.-A.
Anatole Camiré, N.
Charles Tessler, N.
Zotique Legris, N.
1877—Edmond Paradis, Q.
Philippe Déchêne, S.-A.
Hermenégilde Bouffard, Q.
Etienne Gosselin, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
1878—Louis Gagnon, Q.
George Bellerive, Q.
Achille Thibault, R.

(1) Pour être BACHELIER ÈS SCIENCES, il faut avoir conservé au moins les *deux-tiers* des points alloués à l'examen des *Sciences*, et au moins le *tiers* à celui des *Lettres*.

MESSIEURS

1878—Stanislas Doucet, N.
Charles Gouin, Q.
George Paquin, Q.
Maxime Fillion, Q.
Charles Leclerc, S.-A.
Arthur Gouin, Q.
1879—Arthur Vaillancourt, S.-T.
Rodrigue Laberge, S.-T.
Alfred Perron, R.
Achille Rousseau, Q.
1880—Marie-Rosaire-Geo. Matte, Q.
L.-E. Pelletier, Q.
Luc Hébert, N.
Lucien Lavallée, N.
Théophile Paré, N.
1881—Louis Coulombe, Q.
Louis Lepage, R.
Joseph Sirois, R.
Olympe Joly, J.
1882—Jules-Eug.-Aurélien Angers, Q.
Joseph-Octave Langlois, Q.

MESSIEURS

1882—Louis-Adolphe Grenier, Q.
Joseph-Elzéar Galerneau, Q.
Louis Rousseau, S.-A.
David Gagnon, S.-A.
Philippe Delisle, S.-A.
Abel Tremblay, C.
Edmond Joncas, Q.
1883—Thomas Marcoux, Q.
Télesphore Simard, Q.
Jos.-Adélard-Alf. Castonguay, Q.
François Joseph Langlais, Q.
F.-X.-Alfred Roy, Q.
Jos.-Ulric East, Q.
Honoré Gareeau, T.-R.
Antoine Langis, R.
1884—André Michaud, Q.
C.-Olivier Laflèche, N.
Jos. Dumontier, Jol.
1885—C.-Rosaire Paquin, Q.
M.-J.-Napoléon Picher, Q.
Robert Brady, N.

2° BACHELIER ÈS LETTRES. (1)

MESSIEURS

1856—Richard Alleyn.
Charles Dallaire.
Isaïe Jodoin,
1857—Joseph Nadeau.
1859—Mathias Huot.
1861—Pierre Mackay.
Marcel Chabot.
Patrick Doherty.
Napoléon Laliberté.
Henri-Thomas Taschereau.
1864—Henri Pâquet.
1865—Théodore Jobin.
1866—Crawford Lindsay.
Philippe Sylvain.
1867—Henri Delagrave.
1868—Isidore-Noël Belleau.
Busile Desrochers.
Anselme Déziel.
Edouard Labrecque.
Allyre Collet.
Charles Darveau.
1769—Henri Têtu.
Appollinaire Gingras.
Narcisse Proulx.
Onésiphore Turgeon.
Théodule Delagrave.
Adjutor Turcotte.
Frédéric Gauthier.

MESSIEURS

1870—J.-Bte-Honoré Chouinard.
Charles Clément.
Ernest Delisle.
Félix Gendron.
1871—Théophile Gonthier.
Adalbert Blanchet.
Cléophas Gagnon.
Antoine Gobeil.
Lawrence Cannon.
1872—Narcisse Parant.
Napoléon Bernier.
Peter O'Leary.
1874—Adjutor Samson, Q.
1875—Jean Gosselin, Un.
David Pampalon, Q.
Emile Dionne, Un.
Arthur Poliquin, Un.
Charles Couture, Un.
Eudore Poirier, S.-T.
1876—Thomas Chapais, Un.
Ls-Jos. Bourassa, S.-A.
Frs-Xav. Gosselin, Et.-pr.
René Labbé, S.-A.
Joseph Bergeron, Q.
Abraham Paradis, Q.
Olivier Moisan, Q.
1877—Joseph Turcotte, Q.
Victor Charland, Q.

(1) Pour être BACHELIERS ÈS LETTRES, il faut avoir conservé au moins les *deux-tiers* des points alloués à l'examen des *Lettres*, et au moins le *tiers* à l'examen des *Sciences*.

MESSIEURS

1877—Joseph-Edmond Roy, Un.
George Lemay, Q.
Eugène Belleau, Q.
1878—Edouard Bouffard, Q.
Pierre Langlois, S.-T.
Joseph-E. Desrochers, Q.
Ls Elie d'Anjou, R.
1879—A.-Philippe-E. Panet, Et-pr.
Siméon Tourigny, N.
Arthur Delisle, Q.
1880—Osias Gagnon, Sh.
Eusèbe Belleau, L.
Chs-Edouard Dorion, Q.
Joseph Fortin, Q.
1881—Alfred Létourneau, Q.
Joseph Lavoie, S.-A.

MESSIEURS

1881—Chs-Eugène D'Amour, R.
Edmond Lachapelle, As.
1882—Edouard Letendre, Q.
Ls Albert-Renvoyé Rousseau, Q.
Hor-Ernest Choquette, S.-H.
Wilfrid Larose, As.
Auguste Rocher, As.
1883—Emeric Legault, S.-L.
Henri-E. Vanier, S.-L.
1884—Eugène Belleau, Q.
Ludovic Brunet, Q.
Séraphin Maheu, Q.
Victor Lessard, Q
Henri-Arthur Lachance, Q.
1885—Deus Boucher, N.
Jules Constantin, Q.

3° BACHELIERS ES ARTS. (1)

MESSIEURS

1854—Benjamin Pâquet.
Pierre Roussel.
1855—Thomas Aimé Chandonnet.
John O'Brien.
1856—Pierre Audet.
George Dormer.
Honoré Lecours.
Jean Matte.
Côme Morrisset.
Hugh Gates Murray.
1857—Napoléon Maingui.
George Desbarats.
1858—Gaspard Bourdages.
Régis Gosselin.
Charles-Narcisse Hamel.
Charles Lindsay.
Eugène Renault.
Charles-François-Stanislas Langelier.
Basile Routhier.
1859—Laurent Catellier.
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860—Napoléon Cinq-Mars.
1861—François Thérien.
1862—Louis-Nazaire Bégin, avec prix du P. de Galles.
1863—Auguste Gosselin, avec prix du P. de Galles.
Cyrias Pelletier.
1864—François Audet.
Joseph Bédard.

MESSIEURS

1864—Louis Gauthier.
1865—Jos.-Eudore Cauchon.
Louis Langis, avec prix du P. de Galles.
Léon Vidal.
James-George Colston.
Jos-Herménégilde Lecourt.
1866—George Côté.
François Xavier Gosselin.
Philippe Landry.
Adrien Papineau, avec prix du P. de Galles.
Louis Sanfaçon.
Félix Kavanagh.
Ed Leclerc.
1868—Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clovis Laflamme.
Malcolm Guay.
Philéas Fortier.
1869—Charles Bourque.
Edmond Marceux.
1870—Benjamin Demers, avec prix du P. de Galles.
Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Giguère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard.
Thomas Bérubé.
Nérée Beauchemin.
1871—Alphonse Pouliot, avec prix du P. de Galles.

(1) Pour être BACHELIER ÈS ARTS, il faut avoir conservé au moins les *deux-tiers* des points alloués, tant à l'examen des *Lettres* qu'à celui des *Sciences*.

MESSIEURS

1871—Anselme Rhéaume.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet.
1872—Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste Bourbonnais.
Thomas-Michel Labrecque.
1873—Lindor Ethier, N., avec prix du P de Galles.
Placide Roy, Q.
Médéric Roy, N
Télesphore Lafièche, N.
Delphis Brochu, Q.
Arthur Belleau, Q.
Charles Fitzpatrick, Q.
Jean Gosselin, S.-A.
1874—Victor Livernois, Q.
Zéphirin Lahaye, N.
Hyppolite Sirois, Q.
Alfred De Lachevrotière, Q.
Louis Savard, Q.
Jean Chaisson, Q.
Alfred Pouliot, Q.
1875—Henri Cimon, Q.
Cyrille Noël, Q.
Grégoire Auclair, Q.
Médéric Tremblay, Q.
François Faguy, Q.
1876—Chs-Eug. Pouliot, Q.
Félix Landry, Q.
Paul Chenard, S.-A.
Louis Pelletier, S.-A.
Evariste Prince, N.
Joseph Girard, Q.
Edouard Pilon, S.-T.
Joseph Lemaître, N.
Joseph Feuiltault, Q.
Pierre Jutras, N.
Alphonse Pelletier, S.-A.
William Verge. Q.
Israël Hamel, N.
Joseph Roy, Q.
1877—Alphonse Lemieux, Q.
Henry Gouin, Q.
Athanase Biron, N.
Louis St-Pierre, S.-A.
Joseph de Champlain, R.
Arthur Chamberland, R.
Louis-A. Lavoie, R.
Gilbert Lemieux, Q.
Adolphe Michaud, S.-A.
Philéas Laberge, Un.
Joseph Savard, Q.
Eugène Gauvreau, Q.
Félix Blanchet, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
1878—Louis Pâquet, Q.
Arthur Scott, Q.

MESSIEURS

1878—Alphonse Corriveau, N.
Eizear Delamare, Q.
Joseph Beaudouin, Q.
Arthur Marchand, Q.
Ferdinand Béland, N.
Hermann Brunault, N.
Alfred Tremblay, S.-A.
Alphonse Bélanger, R.
Paul Blouin, Q.
Alponse Têtu, S.-A.
Edmond Bernier, Q.
Chs Edouard Brunault, N.
Charles Boulay, Q.
Louis Paradis, Q.
Alphonse Garneau, Q.
Onil Milot, N.
Pierre d'Auteuil, Q.
Damien Gratton, S.-T.
Alexandre Lafrance, Q.
Jules Grattou, S.-T.
Arthur Hébert, Q.
Elzebert Roy, Q.
James Prendergast, Q.
Honoré Fréchette, Q.
Adalbert Fontaine, Q.
Octave Gagnon, Q.
1879—Gilbert Miville Dechêne, S.-A.
Philippe Bérubé, R.
Daniel Hennessey, S.-T.
Avila Bourbonnais, S.-T.
Fernand Dupuis, S.-A.
Alfred Richard, S.-A.
F.-X. Gosselin, Q.
Valère Gosselin, Q.
1880—Jos.-Arthur Lynch, Q.
Edouard Baril, N.
Emile Tardivel, Q.
Hubert Lessard, Q.
Ernest Chouinard, Q.
G. Brousseau, Q.
Clément Leclerc, Q.
J.-A. Dionne, Q.
H.-A. Dionne, Q.
J.-O -Edm. Verret, Q.
Chs Prince, N.
J.-Miville Dechêne, S.-A.
R -A. Drapeau, R.
Alphonse Bernier, Q.
Alexandre Jodoin, Q.
1881—Edmond Paré, Q.
Jules Bauset, Q.
Napoléon Angers, Q.
Philéas Corriveau, Q.
Philéas Théberge, Q.
Eugène Roy, Q.
Augustin Gagnon, R.
Philippe Pineau, R.
Ovide Côté, R.
Chs-A. Gauvreau, R.

MESSIEURS

1881—Elie Morris, R.
Joseph Rioux, R.
Alexandre Maltais, C.
Jos.-Etienne Gagnon, L.
Napoléon Proville, J.
Alcibiade Durand, J.
Ls-Elzéar Pelletier, Q.
1882—R. P. Arthur Barry O'Neil, (*Collège Memramcook.*)
Théodule Blais, Q.
Eugène Lapointe, Q.
Joseph-Odina Guimont, Q.
Louis-Amateur Olivier, Q.
George Payette, S.-T.
William Early, S.-T.
Fortunat Fournier, R.
Médard Belles-Isles, R.
Joseph Roy, C.
Joseph Marchand, As.
Alfred Marselais, As.
William-J. Kelly, S.-L.
Alfred Crevier, S.-L.
1883—Rosario Morissette, Q.
Nazaire Olivier, Q.
Jos.-Clovis Arsenault, Q.
Patrick Durkin, Q.
Joseph Levasseur, S.-A.
Louis Bacon, S.-A.
Lucien Gauvreau, S.-A.
Pierre Marchildon, T. R.
François Boulay, T.-R.
Dorothée Fournier, R.
Elphège-L. Guertin, S.-L.
Frédéric Tessier, S.-L.
David-R. Murphy, S.-L.
Eugène Murphy, S.-L.
Ls-Jos.-Octave Sirois, R.
Jean-Bapt. Ruest, R.

MESSIEURS

1883.—Ls-Philippe Demers, S.-H.
Alfred Crevier, As.
J.-B.-Alphonse Bélanger, As.
Stanislas Deslierres, M.
Jean-Bapt. Bélanger, R.
1884—Edouard Plamondon, Q.
Abraham Vaillancourt, Q.
Auguste Beaudry, Q.
Joseph Simard, Q.
Frs-Xavier Feuiltault, Q.
Albert Dion, Q.
Théodore Trépanier, Q.
Louis Fortier, Q.
Jos.-Adelme Lavoie, Rim.
Ernest Devoy, N.
Arthur O. Papillon, N.
John-J. Lenehan, S.-L.
John.-J.-E Finen, S.-L.
Thomas-J. Daley, S.-L.
Arthur Théoret, S.-L.
George-W. Brown, S.-L.
Patrick-Henry Brown St-H.
1885—Ludger Alain, C.
Claude Wheeler, Q.
Alphonse Belles-Isles, Q.
Thomas Lefebvre, Q.
J.-Florian Lavoie, Q.
Joseph-G. Boucher, Q.
Camille Pouliot, Q.
J.-Abel Rochette, Q.
Pierre-V. Faucher, Q.
Siméon Bernard, Q.
Joseph Richard, Jol.
Jean-Baptiste Choinière, S.-L.
Zéphirin Migneron, S.-L.
Louis Guertin, S.-L.
Eugène Gélinas, N.

4° BACHELIERS EN MÉDECINE. (1)

MESSIEURS

1857—Magloire Turcot.
B. Goulet.
1858—Romuald Gariépy.
Elzéar Desjardins.
John Fitzpatrick.
1859—Louis J.-Alfred Simard.
1860—Alfred Lachaine.
1861—Appollinaire-E. Grenier.
1862—Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.

MESSIEURS

1863—Ulric Arcand.
1464—Olivier-Alphonse Hébert.
1865—Conrad Gill.
Edmond Héroux.
Charles Lesage.
1866—W.-Solfrid Larue.
Henri-Josué Martin.
1867—Jean-Baptiste Bolduc.
Romuald Fiset.
Paul-Etienne Grandbois.
Jules-Guernon Lussier.
George Matte.

(1) Pour être BACHELIER EN MÉDECINE, il faut avoir subi avec succès le *premier* examen de la Licence en Médecine, ou avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant les *neuf* premiers termes.

MESSIEURS

1867—Albert Philion.
1868—L.-J.-Lactance Archambault.
Louis-Elie Beauchamp.
Charles Gingras.
1869—Ferdinand Doherry.
Gustave Turcotte.
Pierre-Arch. Anaclet Collet.
Michael Coote.
1870—Wilbrod Mayrand.
Malcolm Guay.
Basile Desrochers.
Benjamin Blouin.
Emile Dubé.
Adolphe Lemire.
1871—Evans Rochette.
Cyrille Emile Vaillancourt.
Ernest Delisle.
Zéphirin Gravel.
Michel Fiset.
Arthur Vallée.
Louis Gauvreau.
1872—Narcisse-Eutrope Dionne.
Moïse Rhéault.
Joseph-Philippe Ladrière.
Louis Napoleon Fortin.
Richard-Philip Alleyn.
Richard-Tancrède Fortier.
Joseph-Odilon Lauriault.
William Maguire.
Edwin Turcot.
Joseph-Hurime Giguère.
Honoré Labrecque.
Pierre Lemieux.
Louis-Ephrem Olivier.
Louis Verner.
Samuel Pouliot.
Damase Rossignol.
Auguste Ross.
Amédée Arthur Tousignant.
1873—Nérée Beauchemin.
Charles Clément.
Phileas Boulet.
Arthur Desjardins.
Thomas Tremblay.
Cléophas Choquette.
Eusèbe Beaudry.
Josué Pinault.
Edouard Seallon.
Onésime Mazurette.
Wenceslas Bilodeau.
Joseph Eugène Turcot.
Edmond Brun.
Théodore Talbot.
1874—Odilon Desjardins.
Hughes-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
L.-J.-Amable Dostaler.
David Lepage.

MESSIEURS

1874—Auguste Bourbonnais.
J.-Frs-Régis Latraverse.
Tancrède Lamoureux.
Joseph-Robert Alexander.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dion.
George Boldue.
Louis-Frémont Burroughs.
C. Horace-Miville Dechêne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.
Thomas Laliberté.
George-D.-B. Watters.
1875—Michel-Delphis Brochu.
Charles-Vivian O'Connor.
Joseph-H. A. Matte.
Joseph-Paradis Lavoie.
J.-G.-Charles Lespérance.
George-Stanislas Grégoire.
Antoine-Emm. Belleau.
Louis Crépault
Charles-Alphonse Dubé.
Arsène-Alf. Mathias Falardeau.
Joseph Godbout.
Joseph-Adhémar Jeannotte.
L.-N.-Emile Lacoursière.
Abraham Larochelle.
Arthur-Fréderic Poulin.
Alphonse Letellier de St-Just.
George Fréchette.
1876—Peter Conroy.
Edouard Morin.
Gasp.-Ilya. Turcot.
Pierre Blanchet.
Patrick-Peter Delaney.
Léon-Achille Gauvreau.
Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.
Jos.-Edou.-Hercule Poisson.
Jos.-Adjutor Samson.
Israël Joncas.
Henri Trudel.
Arthur-Alfred Watters.
James-Henry Ward.
1877—Eugène Bédard
Frs-X. Gosselin (de St-Charles).
Simon Grenier
L.-U.-Aurèle Noël.
Hippolyte Sirois.
J.-D.-Ernest Girard.
Charles-E.-A Côté.
L.-Arthur Poliquin.
L.-O.-Maxime Bellemare.
Jos.-A. Langlois.
H.-Philippe Rouleau.
1878—J.-Félix Landry.
William-A. Verge.
L.-S.-Alfred de la Chevrotière.
M.-T.-Edouard Belleau.
Pierre-H. Brassard.

Messieurs	Messieurs
1878—Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.	1881—Arthur Joyal, M.
Joseph H. Edm. Veilleux.	1882—Louis-Elzéar Pelletier.
E.-Odina Cloutier.	Louis-Michel Moreau.
Abraham Paradis.	Joseph-Pierre DeBlois.
Narcisse E Roy.	Patrick Cocte.
Ls-Ant. Généreux.	George Matte.
Victor-C. Sanfaçon.	Alfred Morin.
Aloy.-P. Kenneker.	Joseph-Henri Sinclair.
Chs-Narcisse Gauvreau.	Joseph Desjardins, M.
1879—Damase Carrières.	Michael-Thomas Brennan, M.
Samuel-J. Kelly.	Joseph Surprenant, M.
L.-Clovis Mayrand.	Paul-Arthur David, M.
Joseph-Alphonse Marcoux.	Rodrigue Mignault, M.
Joseph-A. Pelletier.	Emile Sylvain, M.
Auguste-C. Hamel.	1883—Etienne Gosselin.
Emile Poirier.	Sifroi Dumont.
William H. Blagdon.	Frédéric-Stanislas Caron.
Edmond H. Provost.	Ls-François Lepage.
Aimé Trudel.	Pierre Monat.
Zéphirin-Stanislas Glasson.	J.-B.-Octave-Léon Noël.
Joseph-Eusèbe Bergeron.	Michael-Henry Brophy.
Charles-Noël Barry.	1884—Alfred Edouard Richard, Q.
George-Théophile Moreau.	Jules Paradis, Q.
L.-G.-Philéas Deblois.	Louis-Auguste Gagné, Q.
1880—Joseph-Valère Côté.	Alfred Létourneau, Q.
Joseph Cherrier, M.	Louis-Philippe Normand, Q.
Aimé Gaboury, M.	Amédée-Anaclet Bernard, Q.
Isaïe Cormier, M.	Eugène Larue, Q.
1881—Hubert Alfred Pinault.	Siméon-Eugène Grondin, Q.
Louis-Charles-Alex. de Léry.	Charles Collet, Q.
Charles-Eusèbe Lemieux.	Alexandre Boucher, Q.
Charles Salluste Roy.	Oscar Cloutier, Q.
John-Columbus Howe.	Louis-Victor Benoit, Q.
Francis-E. Devlin.	Horace-Ernest Choquette, Q.
Arthur-Alphonse DeBlois.	J.-O. Lambert, M.
Thomas Duhig.	Wilbrod-Antoine Hénault, M.
Gustave-Adolphe Casgrain.	1885—Chs-Fr.-Xav. Prévost, Q.
Ephrem Lessard.	Jos.-François Langlais, Q.
George-William Jolicœur.	Nazaire Gingras, Q.
Félix-Gustave Lafontaine, M.	Adjutor Couturier, Q.
Joseph Chaffers, M.	Louis-Philippe Picard, Q.
Joseph Leroux, M.	Joseph Cinq-Mars, Q.
Albert Thibaudeau, M.	C.-E.-Albert de Villers, Q.
Louis-Eugène-Nap. Matte, M.	Jean-Baptiste Richard, M.
Joseph-Wilfrid Prévost, M.	Charles Marsil, M.

5° BACHELIERS EN DROIT. (1)

Messieurs	Messieurs
1856—Richard Alleyn.	1858—Côme Morisset.
Charles-Etienne Dallaire.	Alexandre Fraser.
Hammond Gowen.	Guillaume Bossé.
1857—George Desbarats.	Arthur Casgrain.

(1) Pour être BACHELIER EN DROIT, il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant *tout le cours*.

MESSIEURS

1858—Pantaléon Pelletier.
1859—Jean-Baptiste Hébert.
1860—A. Blais.
Gaspard Bourdages.
Jean-Baptiste Delâge.
Chs-Frs-St. Langelier.
A.-Basile Routhier.
1861—L.-A. Seers.
Charles-Narcisse Hamel.
F.-Régis Gosselin.
Charles-P. Lindsay.
Félix Rainville.
1862—Henri-Thomas Taschereau.
Joseph Etu.
Jean Blanchet.
Edouard Gauthier.
René Casgrain.
1863—Ludger Hould.
Marcel-Hubert Chabot.
1864—Pierre Mackay.
Ivan-Tolkien Wotherspoon.
Zéphirin Mayrand.
1865—James-George Colston.
Raphaël Danis.
Louis-Honoré Huot.
Cyrias Pelletier.
Alfred Prendergast.
Jules-Ernest Larue.
1866—François Xavier Audet.
Jean-Alfred Charlebois.
Trefflé Ouimet.
Lucien-Amédée Turcotte.
1867—Joseph Bédard.
Charles-Igna e Gill.
Guillaume Languedoc.
Léon Vidal.
1868—Joseph-Eudore Cauchon.
Elzéar A. Déry.
James-N. Humphrey.
Théodore Jobin.
Gaspard LeMoyne.
Crawford-W. Lindsay.
Ferdinand Roy.
1869—Hector Marchildon.
Frs Eug.-Alfred Evanturel.
1870—Henri Delagrave.
Stanislas Perreault.
René Dupont.
Thomas Molony.
François-Fortunat Rouleau.
1871—Wilbrod Miller.
Isidore-Noël Belleau.
Godefroi Gourdeau.
1872—Théodore Pâquet.
Joseph Maltais.
François-Xavier Lemieux.
Joseph-Alphonse Rouleau.
Charles Chartré.
Achille LaRue.

MESSIEURS

1872—Linière Taschereau.
1873—Jean-Narcisse Proulx.
Honoré-J.-B. Chouinard.
Thomas Nesbitt.
Taschereau Fortier.
Tancrède Grondin.
Edouard Bégin.
1874—Albert-Joseph Taché Bender.
David-Rouleau Barry.
C.-E.-Lémidas Dionne.
Arthur Legaré.
Jules Tessier.
Robert-St-Barbe Young.
1875—Jules-Alexandre LeMoine.
Olivier-Eugène Rouillard.
Owen-Barnard Devlin.
Jean-Charles-L.-P Chapais.
Pierre-Paul-Ernest Smith.
Edward-Graves Meredith.
Joseph Allaire.
Henry-Sebastian O'Connor.
Edouard Philbert.
1876—Rob.-Peel.-W. Campbell.
Charles Fitzpatrick.
Auguste Tessier.
Thomas-Connolly Aylwin.
1877—Joseph-G. Couture.
A.-Gustave Dionne.
Charles-Panet Angers.
Onésiphore-D. Labrie.
Arsène Piché.
1878—J.-Isaac Lavery.
Joseph-Edouard Boily.
J.-Eugène Drolet.
Edouard-LaRue Burroughs.
Edmund-Roche Alleyn.
John-C. O'Donnell.
James-Langl is Bell.
1879—Cusack-P. Roney.
L.-Félix-M Pinault.
Eugène Simard, M.
Charles-Eugène Pouliot.
François-Xavier Gosselin.
Joseph-Evariste Prince.
Archibald Cook.
1880—L.-Chs-A- Angers.
Joseph Edmond Roy.
J.-Boutin Bourassa.
Phil.-Michel Laborge.
Louis-Joseph Riopel.
Alexandre-Ignace Gauvreau.
Louis-Frémont Burroughs.
Philippe-Auguste Choquette.
Joseph Savard.
J.-E.-Alfred St George.
William-Noble Campbell.
L.-Nap. Guindon, M.
Joseph Edouard Paradis, M.
1881—Arth.-Félix-Alf. Chamberland.

MESSIEURS

1881—Jean-Pierre-Honoré Chassé.
Guillaume-George Bellerive.
Joseph-Alfred Rinfret, M.
Louis-George-Auguste Cressé, M.
Joseph-Stanislas Doucet, M.
Auguste-Etienne Mackay, M.
Louis-Edouard Turgeon, M.
Joseph-Alph.-Pierre d'Auteuil.
Marie-Hidail Simard.
James Pierre Prendergast.
Paul-Jean-Baptiste Blouin.
Emery-Philippe Bertrand, M.
Toussaint-Théop. Brosseau, M.
Joseph-Dominique Leduc, M.
Louis-Jean-Etienne Taché, M.

1882—Arthur-Cyrille-Albert Malouin.
Thomas Blanchet.
J.-Edmond Fortin.
Jacques Bureau.
Auguste-Théodore Chalifour.
Joseph Grenier.
Joseph-Alfred-Emile Chouinard.
Elz.-Robert-Adolp. Taschereau.
Théod.-Alphée-A. Marquis.
Jean-George LeBoutillier.
Achille Carrier.
Edmond Gustave Joly.
Valère Gosselin.
Jean-Baptiste-Hercule Dorion.
Charles Grenier.
Alfred Morency.
Joseph-Philippe Martel, M.
Maurice Baillairgé, M.
Joseph Boulne, M.
George-Elzéar Fortin, M.
M.-L.-Amédée Bissonnette, M.
Jos.-Eugène-Ed. Marion, M.
Amélée Dugas, M.
Eusèbe Laliberté, M.
Edouard Ulric Lafontaine, M.
Pierre-Uldéric Renaud, M.
Pierre-Elzéar Drouin, M.
William-G. Morgan, M.
Cornelius McCully, M.
Pierre-T. Pelletier, M.
Henri-Arthur Cholette, M.
Ls-Napoléon Champagne, M.

1883—Charles-Isaïe Labrie.
Edm.-Stanislas Garneau.
Louis-Rodolphe Roy.
Jos.-Damien Plamondon.
Chas-François Roy.
Adolphe-Alfred Drapeau.
Pierre-Antonin Bidégaré.
Amédée-Jos.-Chenest Beaubien.
Edmond Lortie.
Firmin Campbell.
Ls-Arsène Lavallée, M.
Daniel-Jean Hennessey, M.
Jos.-Arthur Lynch, M.

MESSIEURS

1883—Jos.-Stanislas Leroux, M.
Joseph Mélançon, M.
Jos.-George-Evariste Héroux, M.
Geo.-Robert-Arthur Prieur, M.
Ls-Joseph Papineau, M.
Tancrède-Toussaint Moreau, M.
David-Arthur Lafortune, M.
Raoul Dandurand, M.
Jos.-Pierre Roy, M.
Cuthbert-Alph. Chênevert, M.
Romulus-H. Laurendeau, M.
Chs-Horace St-Louis, M.
Chs-Edouard Gagnon, M.

1884—Jos.-Alphonse Boissonnault, Q.
Alfred Dionne, Q.
Damase-Elcusippe-Fr. Larue, Q.
Léonce-Auguste Rinfret, Q.
Jean Bouffard, Q.
Edmond-George Paré, Q.
Herménégilde-Jos.-Octave Roy, Q.
Joseph-Charles St-Amant, Q.
Charles-Adélard Gosselin, Q.
Louis-David Marin, Q.
Charles-Salomon Roy, M.
François-Raymond Marceau, M.
Charles-Eusèbe Gratton, M.
Jean-Lomer Gouin, M.
Victor Allard, M.
Edouard Bauset, M.
George Laurendeau, M.
Arthur-Hetchings Chambers, M.
Edouard Jean Bédard, M.
John-George-Godefroy Coffin, M.
Jean-Henri-Rom. Delfausse, M.
Joseph-Octave Charles Olivier, M.
Louis-Philippe Brodeur, M.
Louis Bélanger, M.
Ernest-Louis Desaulniers, M.

1885—Jos.-Albert Hébert, M.
Charles Lanctôt, M.
Jos.-Odilon Marceau, M.
Joseph-A. Brunet, M.
Louis-Philippe Tremblay, M.
Ernest-S. Mathieu, M.
Philéas Corriveau, Q.
George Lemay, Q.
Robert-Errol Bouchette, Q.
Joseph-Félix Dumontier, Q.
Philémon De Varennes, Q.
G.-Emile Larue, Q.
Cyrille-Hector Champagne, M.
Théoph.-Apollinaire Corriveau, Q.
James-Secretan Dunbar, Q.
George-E.-A. Jones, Q.
Achille-Auguste Rhéaume, Q.
Stanislas-Adolphe Germain, M.
Albert-E. De Lorimier, M.
Léon Gérin, M.
Jos.-Antoine Villiard, M.

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE. (1)

MESSIEURS

1870—George-Pierre Côté.
Adrien Papineau.
1871—Joseph-Clovis Laflamme.
David Gosselin.
René Casgrain.
1872—Henri Têtu.
Edmond Marcoux.
Zoël Lambert.
Benjamin Demers.
Thomas Bérubé.
Honoré Leclerc.
Daniel McIntosh.
Cyrille-Alfred Marois.
1873—Anselme Rhéaume.
1874—Adaldert Blanchet, Q.
T.-Michel Labrecque, Q.
Edouard Carrier, Q.
Paul Dubé, S. A.
Zéphirin Caron, S.-A.
Fortunat Pelletier, S.-A.
Narcisse Proulx, S.-A.
Octave Pelletier, S.-A.
John O'Farrell, S.-A.
Patrick Towhay, S.-A.
Joseph Lavery, S.-A.
Frs-Xavier Garneau, S.-A.
Charles Richard, S.-A.
1875—Lionel Lindsay, Q.
Cléophas Gagnon, Q.
Eric Audette, Q.
Frs-Honoré Bélanger, Q.
Ernest Nadeau, Q.
Jacques Gauthier, Q.
Joseph-Alph. Huart, Q.
John Hogan, Q.
Edward Walker, Q.
Peter-M. O'Leary, S.-A.
Alphonse Carbonneau, R.
1876—Michael McKenzie, Q.
William-B. McDonald, Q.
Arthur Caron, Q.
Placide Roy, Q.
Jean Chrisson, Q.
Olivier Mathieu, Q.
Louis Guérin, Q.
Gabriel Coutier, S.-A.
Jean-B. Gosselin, S.-A.
Arthur Belleau, Q.

MESSIEURS

1877—Frs-Xav. Bélanger, Q.
Laughlin McDonald, Q.
Joseph Quinam, Q.
William Hamilton, Q.
1878—George McCrea, Q.
Alfred Pâquet, Q.
1879—John Lawson McDonald, Q.
Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
William Grant, Q.
John Seubert, Q.
Emile Dionne, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
Louis St-Pierre, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
A.-Percy Philips, R.
1880—Henri-Arthur Scott, Q.
Eustache-Alex. Maguire, Q.
John Connolly, S.-A.
Jos.-Cajetan Bérubé, R.
Joseph de Champlain, R.
Louis Savoie, R.
Emile Pouliot, R.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Daniel-Webster Moriarty, Q.
Joseph-Alexandre Lafrance, Q.
Arthur Marchand, Q.
Charles Boulay, Q.
Albert Rouleau, Q.
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.
Robert Hughes, Q.
Lachlan McPherson, Q.
Patrick Sarsfield O'Ryan, Q.
Jean-Baptiste Bélanger, R.
Achille Thibeau, R.
1883—Jos.-Marie-Alphonse Genest, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
Alfred Edward Burke, Q.
John-A. McDonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Gédéon Stanislas Hamel, Q.
Thomas S. Gibbons, M.
1885—Angus Chisholm, Q.
Pierre Piante, Q.
Joseph Laberge, Q.
Rosario Morissette, Q.
S.-L.-J. Sirois, Rim.
J.-D. Rioux, Rim.

---

(1) Pour être BACHELIER EN THÉOLOGIE, il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à six examens de terme, comprenant au moins la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés dans l'établissement affilié où l'on étudie.

7° BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE.

MESSIEURS

1879—Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
Jean Hébert, Q.
John Seubert, Q.
1880—Jos.-D. Beaudouin, Q.
J.-L.-U. Fréchette, Q.
Eustache-Alex. Maguire, Q.
William O'Leary, Q.
1881—Herménégilde Pouffard, Q.
Arthur Scott, Q.
Albert Rouleau, Q.

MESSIEURS

1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.
Hubert Lessard, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
John Bradley, Q.
Alfred Edward Burke, Q.
John-A. McDonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.

MAITRES OU LICENCIÉS.

1° LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE.

1882—M. Olivier Mathieu.

2° MAITRES ÈS ARTS.

MESSIEURS

1857—Thos.-E Hamel, *ad eumdem.*
Cyrille-E. Légaré, *ad eumdem.*
1858—Louis Beaudet, *ad eumdem.*
1859—Edouard-Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.
1863—François Desaulniers.
Louis Dagenais.
Pierre Lagacé.
François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.
Octave Audet.
1866—André Pelletier.
Irénée Douville.
1867—Antonin Naniel.
François-A. Hubert LaRue.
1868—J.-Elie Pannetun.
Isaïe Gélinas.
Bruno Leclerc.
Achille Vallée.
1871—Charles Bacon.
1874—Thomas Moreau.
1876—Charles Baillairgé.
Elzéar Couture.
1879—Emmanuel Guilbert.
Pierre Girard.
1880—François-X. Cloutier.
Napoléon Caron.

MESSIEURS

1880—R. P. Jos.-Cel. Carrier, C. S. C.
Jos. Séguin, S. V.
Magloire Légaré.
Joseph Delphis Meunier.
François-Xavier Jackel.
M.-Thomas Labrèque.
Charles-Philippe Richard.
1881—Joseph Giguère.
Alphonse Bérard.
François Xav.-Eug. Ecrément.
R. P. Auguste Dion.
1882—R. P. Moïse McGarry.
R. P. Godefroy Robert.
R. P. Charles Jolly.
R. P. Théophile Paré.
R. P. Augustin Louage.
R. P. Amédée Guy.
R. P. Alfred Roy.
R. P. Philéas Fred. Bourgeois.
Cléophas Gagnon.
1883—Louis Richard.
Raymond Caisse.
Télesphore Laflèche.
1884—Jos.-Clovis-K Laflamme.
Jos.-Edmond Mareoux.
1885—Victor Huart.
Eugène Roy, *ad eumdem.*

3° LICENCIÉS EN MÉDECINE.

MESSIEURS

1855—François-A.-Hubert Larue, *avec distinction.*
1856—Napoléon Lavoie, *avec distinction.*
1860—Romuald Gariépy, *avec distinction.*
Louis J.-Alfred Simard, *avec grande distinction.*
1861—Alfred Lachaine, *avec distinction.*
1863—Charles-Antoine Delâge, *avec distinction.*
Napoléon Dion, *avec distinction.*
Charles Verge, *avec distinction.*
Laurent Catelier.
1866—Damase Archambault.
Charles-Alexandre Lesage.
1867—F.-X-Edmond Héroux, *avec distinction.*
Camille Lafontaine.
Thomas Godfrey McGrath, *avec distinction.*
Lucien Moraud.
1868—Solfrid-Wilbrod Larue.
Romuald Fiset, *avec distinction.*
Michael Ahern, *avec distinction.*
Henri Josué Martin.
J.-Edouard Badeaux, *avec distinction.*
1869—Jules Guernon Lussier, *avec distinction.*
A.-George Matte, *avec distinction.*
Paul-Etienne Grandbois, *avec grande distinction.*
Cyrille Lacombe, *avec distinction.*
J.-Bte Bolduc, *avec distinction.*
A.-Albert Philion, *avec distinction.*
B.-Gérin Lafontaine, *avec distinction.*
Zotique Rousseau.
Hubert Neilson.
1870—Edmond Gauvreau.
Charles Gingras.
L.-J.-Lactance Archambault, *avec grande distinction.*
Alfred-Miville Dechêne, *avec grande distinction.*
Chs Delagrave, *avec distinction.*
Edouard Rouleau, *avec distinction.*
Wilbrod Mayrand.
Louis Elie Beauchamp.
Napoléon Fiset.
Antoine Larue.

MESSIEURS

1870—Edmond de Sales Laterrière.
George Garon.
Horace Crépault.
1871—Michael Coote.
Adolphe Lemire.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
1872—Joseph Eusèbe Grondin.
Basile Desrochers.
Gustave Turcotte.
Moïse Rheault.
Joseph Edouard Ladrière.
Joseph Benjamin Blouin.
Evans Rochette, *avec distinction.*
1873—William Maguire.
1874—Edwin Turcot, *avec distinction.*
Ephrem Olivier, *avec distinction.*
Philippe Charest, *avec distinction.*
Honoré Labrecque.
Charles Clément.
Odilon Lauriault.
Charles-Nérée Beauchemin.
Théodore-A. Talbot.
Thomas Tremblay.
Richard-Th. Alleyn.
Charles-A. Casgrain.
M.-R.-A.-Tancrède Fortier.
Louis-Napoléon Fortin, *avec distinction.*
Jules-Nelson Fraser.
Pierre-E. Lemieux.
Auguste Ross.
1875—Fl.-Ch.-Tancrède Lamoureux.
Eusèbe Beaudry.
Joseph-Eugène Turcot.
George Bolduc.
Léandre Hamelin.
Narcisse-Arthur Desjardins.
Louis-Joseph Dostaler.
George-D.-B. Watters.
1876—Auguste Bourbonnais, *avec distinction.*
Mat.-Alf.-Arsène Falardeau.
Alfred Paquin.
G.-Al.-Philibert Tanguay.
André-David Lepage.
Chs Alphonse Dubé.
1877—Louis Crépault.
George Fréchette.
Joseph Godbout.
Adhémar Jeannotte.
Charles Lespérance.
Alphonse Letellier de St-Just.
Arthur-F Poulin
George S. Grégoire.
Abraham Larochelle.

MESSIEURS

1878—Patrick-Peter Delany.
Gaspard-H. Turcot, *avec distinction.*
J.-Adjutor Samson.
Henri Trudel, *avec distinction*
L.-U.-J.-M.-Aurèle Noël, *avec distinction.*
Charles F. Couture.
Ls-Oct. Maxime Bellemare.
Jos.-E. Bolduc.
Henri-Philippe Rouleau.
Arthur-E.-Z. Vincelette.
Léon-Achille Gauvreau.
Edouard Morin.
1879—Chs-Narcisse Gauvreau, *avec distinction.*
A.-Israël Joncas, *avec distinction.*
François-Xavier Gosselin, *avec distinction.*
Joseph-A. Langlois, *avec distinction.*
Eugène Bédard.
Pierre-H. Brassard.
Simon Grenier.
Charles-E.-A.-Côté.
1880—Joseph-Hubert Joannette, *avec grande distinction*, M.
Jos.-Arthur Cardinal, *avec grande distinction*, M.
Victor Sanfaçon, *avec distinction.*
Ls-Stanislas-Zéphirin Giasson.
Narcisse-Emile Roy.
1881—William-Herménégilde Blagdon.

MESSIEURS

1881—Ls-Chs-Alexandre Chaussegros de Léry.
Jos.-Rodolphe Tranchemontagne, M.
George-Henry Oliver, M.
Alfred Savard, M.
1882—Gustave-Adolphe Casgrain.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-Valère Côté.
Isaïe Cormier, M.
Gustave Demers, M.
Louis-Eugène-Napoléon Matte, M.
Rodolphe-Gaspard Janson, M.
1883—Chs-Eusèbe Lemieux, *avec distinction.*
Emile Sirois.
George-Wm Lachaine Jolicœur, *avec distinction.*
Edmond Boulanger.
Edmond Perron.
Edmond Bastien, M.
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Jos.-Wilfrid Prévost, M.
1884—Jos.-Henri Sinclair, Q.
Etienne Gosselin, Q.
Frédéric-Stanislas Caron, Q.
Eugène Larue, Q.
Jos.-Euclide Tremblay, M.
1885—Chs-Fr.-Xav. Prévost, Q.
Albert de Villers, Q.
Alphonse Lamothe, Q.
Gaudiose Paradis, Q.
P.-Arth. David, *avec distinction*, M.

4° LICENCIÉS EN DROIT.

MESSIEURS

1860—Côme-A. Morisset, *avec distinction.*
1861—Chs-Frs-Stanislas Langelier, *avec grande distinction.*
1862—Charles-Narcisse Hamel, *avec distinction.*
1865—James-George Colston, *avec grande distinction.*
1868—Joseph Bédard, *avec distinction.*
Lucien Turcotte, *avec grande distinction.*
1871—Charles Darveau.
Ernest Cimon.
1872—Hubert-Edouard-Adjutor Turcotte.
1873—Edmund-James Flynn, *avec distinction.*
1874—Louis Asselin, *avec distinction.*
Lawrence Cannon.

MESSIEURS

1875—Louis-Ph. Sirois, *avec distinction.*
Charles Langelier.
1876—Alphonse Pouliot.
1877—Thomas-Chase Casgrain, *avec grande distinction.*
Victor-A.-E.-Benoit Livernois, *avec distinction.*
P.-V.-Amédée Robitaille, *avec distinction.*
Philippe-H. Malouin.
J.-B.-Alfred Cloutier.
Urbain Lapointe.
Lawrence Stafford.
1878—R.-Maurice St-Jacques, *avec grande distinction.*
Jules-Joseph-T. Frémont, *avec grande distinction.*
Horace-F.-X. Archambeault, *avec grande distinction.*

MESSIEURS

1879—Pierre-Eugène Lafontaine, *avec grande distinction*, M.
Thomas Chapais, *avec distinction*.
Bruno Nantel, *avec distinction*, M.
Charles-Alphonse Léveillée, M.
Joseph-Adolphe Chauret, M.
Joseph-Adélard Descarries, M.
Jules-André St-Julien, M.
1880—L.-Ph. Pelletier, *avec grande distinction*.
Richard-Tuson Henneker.
Onésime Boisvert, *avec grande distinction*, M.
Achille Dorion, *avec grande distinction*, M.
Alexandre Lamirande, M.
1881—Simon-Napoléon Parent, *avec distinction*.
Adalbert Fontaine.
Elzébert-Edouard Roy.
Charles-Lemoine de Martigny, *avec grande distinction*, M.
Joseph-Octave Drouin, *avec grande distinction*, M.
Joseph Emard, *avec distinction*, M.
Henri Gérin-Lajoie, *avec distinction*, M.

MESSIEURS

1881—Arthur David, M.
1882—Albert Lemay, *avec distinction*.
Henry Aylen, *avec distinction*.
François-Siméon Tourigny.
Charles-McPherson Holt.
Thomas Fortin, *avec grande distinction*, M.
Jos.-Henri-Napoléon Richard, *avec grande distinction*, M.
Napoléon-Antoine Belcourt, *avec grande distinction*, M.
Louis-Arthème-Herman Comeau, M.
1883—Gilbert-Miville Dechesne, *avec grande distinction*.
Ernest Chouinard, *avec distinction*.
Arthur-Ernest Mountain.
Adolphe Dionne.
Alphonse Bernier.
Eusèbe Belleau.
Alexandre Jodoin, M.
1884—Jos.-Mathias Tellier, *avec grande distinction*, Q.
Edouard Dorion, *avec distinction*, Q.
François-Xavier Gosselin, Q.
Charles-Sandwith Campbell, *avec grande distinction*, M.

5° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE.

MESSIEURS

1870—Rémi Faure, *avec grande distinction*.
1871—Louis Gauthier, *avec grande distinction*.
1872—Adrien Papineau, *avec distinction*.
Clovis Laflamme, *avec grande distinction*.
1873—Thomas Bérubé, *avec grande distinction*.
Cyrille-Alfred Marois, *avec distinction*.
1875—Anselme-Napoléon Rhéaume, *avec grande distinction*.
1876—Edward Walker, *avec distinction*.
1877—Jean Chaisson, *avec distinction*.
Olivier Mathieu, *avec grande distinction*.
1878—Joseph Quinan, *avec grande distinction*.

MESSIEURS

1879—Joseph Feuiltault, *avec grande distinction*.
Henry-Chs Becker, *avec distinction*, M.
Albert John McKeon, M.
Dennis McMahon, M.
1880—William-Henry Grant, *avec grande distinction*.
1881—Joseph-Claver Bessette, *avec distinction*.
Arthur Scott, *avec grande distinction*.
1883—Patrick Sarsfield O'Ryan, *avec grande distinction*.
Lachlan McPherson, *avec distinction*.
1884—Jos.-Ol.-Edmond Verret.
1885—Angus Chisholm, *avec grande distinction*.
Pierre Plante, *avec distinction*.
Joseph Laberge, *avec distinction*.

DOCTEURS.

1° DOCTEURS EN PHILOSOPHIE.

1878—M. Thomas-Salvatore Talamo.
1883—M. Olivier Mathieu, *ad eumdem*.
1884—M. Benoit Lorenzelli.

2° DOCTEURS ÈS SCIENCES

1957—M. Thomas-Sterry Hunt.
1880—M. l'abbé Léon Provancher.

3° DOCTEURS ÈS LETTRES.

1857—M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
1867—L'Hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
1877—M. Raymond Casgrain.
M. Bernard O'Reilly.
1878—Son Excellence Mgr G. Conroy.
Son Excellence Lord Dufferin, Gouv.-Gén. du Canada.
M. H.-A. Verreau.
1880—Mgr Joseph Sabin Raymond.
L'Hon. Adolphe-Basile Routhier.
1880—M. Alexis-Albert Lefaivre, Con. Gén. de France.
M. Lucien Brun, Prof. à l'Univ. Cath. de Lyon.
M. Claudio Jannet, Prof. à l'Univ. Cath. de Paris.
1883—Son Excellence le Marquis de Lorne, Gouv.-Gén. du Canada.
M. Louis-Edouard Bois.
M. Cyprien Tanguay.
M. Joseph-Chs. Taché.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE.

MESSIEURS

1854—Jean Blanchet.
Charles Frémont.
James-Arthur Sewell.
Jean-Zéphirin Nault.
Jean-Etienne Landry.
Alfred Jackson.
1858—Charles-Ensèbe Lemieux.
1859—François-A.-Hubert LaRue.
1865—Napoléon Lavoie.
Romuald Gariépy.
Louis J.-Alfred Simard.
Alfred Lachaine.
Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
Olivier-Alphonse Hébert.
1866—L.-Conrad Gill.
1867—David-Louis Larose.
L.-T.-Eugène Rousseau.
1870—Edmond Héroux.
Edouard Badeaux.
Paul-Etienne Grandbois.
Louis-Joseph-Lactance Archambault.
Alfred-Miville Dechêne.

MESSIEURS

1870—Alfred Beauchemin.
1871—Ferdinand Doherty.
Pierre-Achille-Anaclet Collet.
1872—Malcolm Guay.
Félix-Emile Dubé.
1873—Zéphirin Gravel.
Ernest Delisle.
Michel Fiset.
Louis Gauvreau.
Arthur Vallée.
1874—Samuel Pouliot.
Narcisse-Eutrope Dionne.
Joseph-Phidime Giguère.
Josué-Nic. Pinault.
Onésime Mazurette.
Damase Rossignol.
1875—Joseph-Philéas Boulet.
Louis-Elzéar-Odilon Desjardins.
Wenceslas Bilodeau.
1876—Joseph-Côme Maranda.
Jos.-Hu.-Amb. Matte.
Hugues-Ev. Desrosiers.
Louis-Frémont Burroughs.
J.-Fr.-Régis Latraverse.
Patrick-Ge. Jennings.
Arthur-Lapthorn Smith.

MESSIEURS

1876—Michel-Delphis Brochu.
Flavien Alfred Dion.
Thomas Laliberté.
1877—Joseph Paradis Lavoie.
L.-N.-Emile Lacoursière.
J.-E.-Hercule Poisson.
Antoine-Emmanuel Belleau.
1878—Joseph-Charles Taché.
Hyppolite Sirois.
Peter Conroy.
J.-E.-Alphonse Méthot.
Arthur-Alfred Watters.
Pierre Beaubien, *ad eumdem.*
Pierre Munro, *ad eumdem*
Jean-Philippe Rottot, *ad eumdem.*
Eugène-H. Trudel, *ad eumdem.*
J.-Gaspard Bibaud, *ad eumdem.*
Joseph-Emery Coderre, *ad eumdem.*
Thos-E.-D'Odet d'Orsonnens, *ad eumdem.*
William-H. Hingston, *ad emmdem.*
Alfred T. Brosseau, *ad eumdem.*
Emmanuel P. Lachapelle, *ad eumdem.*
Angus-C. Macdonald, *ad eumdum.*
Arthur-G.-A. Ricard, *ad eumdem.*
Adolphe Dagenais, *ad eumdem.*
J.-Alfred Laramée, *ad eumdem.*
George-O Beaudry, *ad eumdem.*
1879—Charles-M. Filiatrault, *ad eumdem.*
Norbert Fafard, *ad eumdem.*
Elzéar Berthelot, *ad eumdem.*
Sévérin Lachapelle, *ad eumdem.*
Salluste Duval, *ad eumdem.*
Azarie Brodeur, *ad eumdem.*
A.-A. Foucher, *ad eumdem.*
L.-S.- A. de la Chevrotière.
1880—Michael Ahern.
Jos.-Henri-Edmond Veilleux.
M.-T.-Edouard Belleau.
Edmond-Victor Prévost.
Louis Clovis Mayrand.
William-Alexandre Verge.
Jean-Felix Landry.
Louis-Antoine Généreux.
Edouard-Odina Cloutier.
Flavien Dupont, M.
Joseph-Ernest Lacaille, M.
Damase Carrières, M.
1881—Philippe Wells.
Joseph Pelletier.

MESSIEURS

1881—Joseph-Emile Poirier.
Aimé Trudel.
Louis-Guillaume-Philéas DeBlois.
Auguste-Charles Hamel.
François-Xavier-Arthur Gaboury, M.
Joseph-Edmond Lemaître, M.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
1882—Albert-L.-E. Marois.
Arthur-Etienne Hébert.
Elzéar Laberge.
Pierre-Paul Jos. Cherrier, M.
1883—Edwin Turcot.
Alfred Pinault.
Ephrem Lessard.
Salluste Roy.
Arthur DeBlois.
Chs-Henri Simard.
Théophile Paré.
Emile Sylvain.
André-Samuel Brien, M.
Arthur-Jos.-Evariste Cormier, M.
Frank Devlin, M.
Fr.-Xav. Gagnier, M.
Jérôme-David Gauthier, M.
Jos.-Octave Goyette, M.
Arthur Joyal, M.
Joseph Leroux, M.
Avila-Romuald-Lemire Marsolais, M.
1884—Jos.-Pierre Deblois, Q.
Jacques-Alfred Morin, Q.
Jos.-Arthur Milette, Q.
Louis-Michel Moreau, Q.
Louis-Elzéar Pelletier, Q.
Patrick Coote, Q.
George-Rosaire Matte, Q.
Joseph-Julien Surprenant, M.
Joseph Roy-Desjardins, M.
Hormisdas Boucher, M.
Charles-Narcisse Valin, M.
Ernest Duval, M.
Elie Barnaud M.
Michael-Thomas Brennan, M.
1885—Joseph Houle, M.
Gaston Smith, M.
Louis Lepage, Q.
Siméon Grondin, Q.
Michael-H. Brophy, Q.
Pierre Monat, Q.
J.-Hector Palardy, Q.
Ls-Auguste Gagné, Q.

5° DOCTEURS EN DROIT.

1854—L'Hon. Augustin-Norbert Morin.
M. Jacques Crémazie.
1855—L'Hon. William Badgley.
L'Hon. Jean-Thomas Taschereau.

1855—L'Hon. Ulric-Joseph Tessier.
1857—M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eumdem.*
1864—M. George-D. Gibbs.
1865—L'Hon. René-Edouard Caron.
L'Hon. John-Dewey Day.
L'Hon. Napoléon Casault.
M. Jean Langlois.
1870—M. James-George Colston.
1878—L'Hon. C.-F.-S. Langelier.
L'Hon. Richard Alleyn.
L'Hon. Edmund-James Flynn.
M. Côme Séraphin Cherrier.
L'Hon. Samuel-S. Monk.
L'Hon. P.-J.-O. Chauveau.
L'Hon. Thomas-J.-J. Loranger.
1878—L'Hon. Jos.-A. Chapleau.
L'Hon. Louis-A. Jetté.
M. J.-Alphonse Ouimet.
Son Excellence Lord Dufferin, Gouv.-Gén. du Canada.
1879—L'Hon. Alexandre Lacoste.
1880—L'Hon. Sir A.-A. Dorion.
L'Hon. William-C. Meredith.
1882—L'Hon. Sir Hector-L. Langevin.
M. Chs Chamilly de Lorimier.
L'Hon. Chs Louis Champagne.
M. Pierre-Eugène Lafontaine.
1883—L'Hon. Ad.-Basile Routhier.
1884—Son Excellence le Marquis de Lansdowne, Gouv.-Gén. du Canada.

6° DOCTEURS EN DROIT CANONIQUE.

1856—Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, *ad eumdem.*
1877—M. Albert André Blais, *ad eumdem.*
1881—M. Joseph Feuiltault, *ad eumdem.*
1883—M. Michel-Thomas Labrecque, *ad eumdem.*
1884—M. François Santi.
1885—M. Achille Quadrozzi.

7° DOCTEURS EN THÉOLOGIE.

1852—M. Léon Gingras, *ad eumdem.*
1853—M. Louis Jacques Casault, *ad eumdem.*
1865—Mgr Benjamin Pâquet, *ad eumdem.*
M. Ls-Honoré Pâquet, *ad eumdem.*
M. Ls-Naz. Bégin, *ad eumdem.*
1871—M. Rémi Faure.
M. Louis Gauthier.
1873—M. Joseph Clovis Laflamme.
1877—M. D.-Edward Walker.
1878—M. Olivier-E. Mathieu.
M. Jean Chaisson.
M. Joseph-Alexandre Baile, Sup. S. S.
M. Frédéric-Louis Colin, P. S. S.
M. Hyacinthe-F.-D. Rouxel, P. S. S.
M. Joseph-Théophile Parent, P. S. S.
M. Jean-Amable Trémolet, P. S. S.
M. Narcisse-Amable Troie, P. S. S.
M. Isaïe-Marie-Charles Lecoq, P. S. S.
M. Jean-Pierre Schlickling, P. S. S.
M. Alexis-Jules-Théod. Orban, P. S. S.
M. Nicolas-Victor Many, P. S. S.
1878—Son Excellence Mgr G. Conroy.
M. Michel-Edouard Méthot.
M. Pierre Roussel.
1879—M. Joseph Quinan.
M. W.-C. Becker, M.
M. Bernard O'Reilly.
M. Jules-Marie Delavigne, P. S. S.
M. Jean-Baptiste Thibaud, P. S. S.
M. François-Hyppolite Dupret, P. S. S.
1881—M. Cyrille Etienne Legaré, V. G.
M. William-Henry Grant.
M. Jos-Narcisse Martin, P. S. S.
M. Paul-Napoléon Bruchési, *ad eumdem.*
1882—M. Alphonse Lemieux, *ad eumdem.*
M. Henri Gouin, *ad eumdem.*
1883—M. Michel-Thomas Labrecque, *ad eumdem.*
M. Ls-Adolphe Pâquet, *ad eumdem.*
M. Pierre Marie Hamon, P. S. S.
1884—M. Dominique-Antoine Bartone.
M. Achille Quadrozzi.
M. Patrick-Sarsfield O'Ryan.
M. François Satolli.
1885—M. Clément-F. Palin d'Abonville, P. S. S.

PRIX ET MÉDAILLES

décernés à la fin de l'année académique 1884 - 85

MÉDAILLES LANSDOWNE (*DROIT*).

Médaille d'or.—G.-E. Jones, LL. B.
Médaille d'argent.—Appoll. Corriveau, LL. B.

PRIX MORIN (*MEDECINE*).

2e année.—1er Prix.—A. Couturier, M. D.
2e Prix.—A. Guy.
4e année.—1er Prix.—H. Pelardy, M. D.
2e Prix.—L.-A. Gagné, M. D.

PRIX TESSIER (*DROIT*).

1er Prix.—G.-E. Jones, LL. B.
2e Prix.—Ap. Corriveau, LL. B.

PRIX CASGRAIN (*DROIT CRIMINEL*).

Z.-S. Dunbar, LL. B.

Prix du Prince de Galles (*Arts*),

(Depuis qu'il n'est plus attaché au Baccalauréat ès Arts)

RHÉTORIQUE	PHILOSOPHIE
MESSIEURS	MESSIEURS
1873—Alfred Cloutier, Q.	1875—Ls-Félix Pinault, R.
1874—Joseph Lemaître, N.	1876—Félix Landry, Q.
1875—Alphonse Lemieux, Q.	1877—Henri Gouin, Q.
1876—Achille Routier, Q.	1878—Alphonse Corriveau, N.
1877—Gilbert Miville, S.-A.	1879—Philippe Bérubé, R.
1878—Gaudiose Brousseau, Q.	1880—Edouard Baril, N.
1879—Alphonse Bernier, L.	1881—Ovide Côté, R.
1880—L.-M. Gérin, N.	1882—Théodule Blais, Q.
1881—Thomas-J. Kelly, S.-L.	1883—Clovis Arsenault, Q.
1882—Louis Fortier, Q.	1884—Ernest Devoy, N.
1883—Thomas Lefebvre, Q.	1885—Eugène Gélinas, N.
1884—Napoléon Laflamme, Q.	
1885—Adalbert Guillot, Q.	

Sont admissibles à concourir pour ce prix tous ceux qui, à l'examen des Lettres ou à l'examen des Sciences du Baccalauréat ès Arts, conservent au moins les *quatre-cinquièmes* de la somme des points, sans avoir moins du *sixième* sur aucune matière distincte.

Voici la liste des élèves qui ont eu droit de concourir dans les deux dernières années. Les élèves marqués d'un astérisque n'ont pas concouru.

RHÉTORIQUE.

MESSIEURS

1884—Nap. Laflamme, Q., *Prix.*
Arthur Giroux, Mon.
Ad. Landry, T.-R.
* Geo. Crépeau, Ass.
J.-A. Damours, Rim.
Alex. Taschereau, Q.
Ls Guertin, S.-L.
* Emile Ostiguy, S. T.
* Euclide Beauchesne, N.
F. X. Roy, N.
Alf. Morisset, Q.
J.-Art. Larrivée, Rim.
Géd. de Ladurantaye, Ass.
* Alex. Daigneault, S.-H.
* Arthur Jasmin, S.-T.
Frs Pelletier, Q.
John Steele, Q.
Gaud. Laquerre, N.
Zéph. Migneron, S.-L.
Nap. Poulin, Ass.
* Hector Roy, S.-T.
* J.-B. Chouinard, Rim.
Jos. Gignac, Q.
1885—Rodolphe Chevrier, Bourget.
Geo. Gariépy, T.-R.
Alfred Alarie, Lév.
John Hayes, Sh.
Alfred Leblanc, Sh.
Jos. Allard, S.-H.

MESSIEURS.

1885—Gust. Chagnon, S.-H.
Ludger Dumais, S.-A.
* Oct. Johnson. Ass.
* J. O.-A. Archambault, Ass.
Adalbert Guillot, Q., *Prix.*
Jos. Lacerte, Lév.
Eug. Quesnel, Bo.
Albert Léveillé, Jol.
Geo. Bilodeau, Ch.
Denis Berthiaume, Bo.
Henri Simard, Q.
Godf. Langlois S.-L.
* Alb. Marsolais, Ass.
Nap Ferland, Jol.
Henry Gates, Ass.
Ignace Duquette, N.
* Alb. Picotte, Ass.
* Alb. Boisseau, Ass.
* F.-X. Sylvestre, Ass.
Jos. Frigon, T.-R.
Adj. Rivard, Q.
* G.-B. Faribault. Ass.
* Wilf. Gélinas, N.
Ferd Cantin, N.
* Amédée Bouchard, S.-T.
Pierre Laberge, S.-H.
Adelstan de Martigny, Lév.
Achille Daigle, T.-R.

PHILOSOPHIE.

MESSIEURS

1884—Joseph Simard, Q.
C.-Sam. Rioux, Rim.
Ernest Devoy, N., *Prix.*
* John-J.-E. Finen. S.-L.
John-J. Lenehan, S.-L.
Albert Dion, Q.
Alp. Pouliot, S.-A.
Aug. Beaudry, Q.
* Th.-J. Daley, S.-L.
Ludger Alain, Ch.
Art.-O. Papillon, N.
* J.-Adelme Lavoie, Rim.
Fr.-Xav. Feuiltault, Q.
Marc Cadieux, Mon.
Léon Arcand, T.-R.
* J.-Ant. Poirier, Rim.
Oct. Moreau, S.-H.
* Jos.-Aimé Demers, S.-H.
Abr. Vaillancourt, Q.

MESSIEURS

1884—Ed. Plamondon, Q.
Pat.-Hy. Brown, S.-H.
1885—Eugène Gélinas, N., *Prix.*
Louis Guertin, S.-L.
* Jos. Gingras, Q.
André Dubreuil, S.-H.
* F. Rouleau, Rim.
Alp. Belles-Isles, Q.
Jos. Bonin, S. H.
Mich. Larochelle, N.
* Robert Brady, N.
Télesp. Forest, Ass.
Claude Wheeler, Q.
Narcisse Degagné, S.-A.
Prudent Théberge, Lév.
Fr.-Xav. Pelland, Jol.
Th. Lefebvre, Q.
* Pierre Trudel, N.

ANNÉE ACADÉMIQUE (1884-85)

I

Remarques du Recteur à la séance de clôture de l'année 1883-84

MESSIEURS,

L'année qui vient de se terminer a été plus ou moins tourmentée, sans amener encore les solutions que nous attendions. Décidés à faire ce qui sera ordonné par le St-Siège, nous attendrons encore avec patience. Si, comme nous l'espérons, une réponse définitive arrive pendant le temps des vacances, nous nous empresserons de la faire connaître par les journaux, de manière que chacun puisse voir à ce qui l'intéresse. (1)

(1) Effectivement la fin des vacances amenait un nouveau décret du S.-Siège qui confirmait les décrets précédents relativement à l'Université Laval, tant à Montréal qu'à Québec. Le subsi le accordé par le S.-Siège et le dévouement des professeurs ont permis de reprendre vigueur et assuré une heureuse transition à des circonstances tout-à-fait fixes et normales, lesquelles, nous avons lieu de l'espérer, ne se feront pas attendre longtemps.

II

Allocution du Recteur à la séance de clôture de l'Université Laval, 26 Juin 1885

MESSIEURS,

Autant l'année 1884-85 a commencé avec timidité, autant elle finit dans l'assurance. Après avoir examiné, avec ce soin scrupuleux qu'explique le caractère paternel du Saint-Siège toutes les objections possibles sur la question universitaire, le Saint-Père s'est prononcé d'une manière définitive et a déclaré, de vive voix à Mgr l'Archevêque et à Mgr Racine, et par écrit à Mgr de Montréal, qu'il voulait que l'Université Laval fût la seule Université catholique de la province de Québec. Les légers nuages que le dernier décret de 1884 semblait contenir ont été dissipés par une lettre de Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande ; et enfin des instructions spéciales données à qui de droit ont fait connaître l'intention formelle du Saint-Siège de ne plus revenir sur cette question.

De plus, Rome nous a fait défendre de fermer, même à Montréal, sans sa permission expresse ; et, en réponse à l'objection financière, le Saint-Siège a accordé au Séminaire de Québec un subside inusité jusqu'ici. Enfin, pour l'avenir, on nous a presque fait un commandement de nous fier à la Providence.

Aurons nous assez de foi pour croire à la réalisation d'une promesse semblable ? Eh bien ! oui, Messieurs, nous l'aurons. Nous ne pouvons croire que la divine Providence, en nous encourageant par une voix aussi autorisée, nous fasse défaut. C'est vous dire que nous reposons une pleine confiance en elle.

De quelle manière se manifestera-t-elle ? Hâtons-nous de dire que cette bonne Providence n'a pas voulu mettre notre foi à une trop rude épreuve ; elle a daigné nous donner des témoignages avant-coureurs de ce qu'elle entend faire pour la grande œuvre de l'éducation supérieure catholique dans la province de Québec.—Messieurs, je ne puis pas vous dire tous ses secrets ; mais je puis sans indiscrétion rappeler deux faits déjà connus du public, et que nous regardons comme une première manifestation de la Providence à l'égard de l'Université.

Ces deux faits sont : 1o la donation généreuse faite par le révérend Pierre Lagace, Principal de l'Ecole Normale Laval. Nous avons déjà, à l'époque de la mort du regretté défunt, payé un juste tribut d'hommage à cet ami dévoué de notre institution.

Le deuxième est la fondation d'une chaire d'éloquence sacrée et profane à la faculté des Arts par un de nos riches citoyens canadiens de Québec, le vénérable M. Le Gonzague Baillairgé. Que ces généreux bienfaiteurs nous permettent de leur affirmer de nouveau ici et publiquement notre vive reconnaissance.

Nous aimons à saluer, dans l'acte de ces deux bienfaiteurs, l'aurore d'une ère nouvelle. Pourquoi, en effet, notre population ne s'associerait-elle pas à ce grand mouvement qui s'est produit dans tout l'univers catholique, et avec les encouragements des Souverains Pontifes, pour l'érection et la dotation des universités catholiques ?—Serait-ce parce que le Séminaire de Québec a déjà dépensé un million pour cette œuvre ?—Oh !

certes, si c'était suffisant, le Séminaire ne demanderait aucun secours. Mais, vous le savez, les universités sont des institutions qui exigent une perpétuelle augmentation de dépenses sans compensation adéquate. Aussi voyez les généreux et constants efforts faits en Irlande, en Angleterre, en Belgique, en France, aux Etats-Unis, et même dans notre propre pays par nos concitoyens anglais, pour doter richement les universités et suppléer par là à l'insuffisance de leurs revenus.

Autrefois c'étaient les gouvernements et les corporations des villes qui aidaient à ces grandes institutions, bien contents de n'être pas seuls à soutenir des établissements qu'ils regardaient comme une de leurs premières obligations —Dans notre pays on est trop porté à confondre les institutions de charité et d'éducation, œuvres toutes de zèle et d'abnégation, avec les institutions de commerce et de spéculation destinées à enrichir leurs propriétaires ou leurs co-associés. On oublie trop facilement que ces institutions, dont le dévouement et le désintéressement forment le principal soutien, outre qu'elles ne sont pas inépuisables, sont un don gratuit fait à la ville où elles exercent leur zèle, don qui dépasse de beaucoup les frais de protection qu'elles peuvent accidentellement avoir à lui demander.

On pourrait peut-être croire qu'il m'en coûte de solliciter de l'aide. Non, Messieurs Quand, pour une œuvre étrangère à sa fondation, et qui regarde plus la société civile que la société ecclésiastique, un séminaire, fondé uniquement pour l'éducation des ecclésiastiques, a contribué pour sa part un million de piastres, au prix des plus grands sacrifices, il peut, sans rougir, tendre la main et dire à ses concitoyens : Messieurs, c'est pour une œuvre commune que nous travaillons ; j'ai fait ma belle part et je suis disposé à continuer dans la mesure des faibles ressources qui me restent ; veuillez, vous aussi, apporter chacun votre petite pierre à l'édifice.

En attendant que ces pierres s'amoncellent, nous ne resterons pas oisifs.

Jusqu'à présent, vu l'état précaire où nous étions, nous avons dû nous borner, à Montréal, au plus strict *quod justum* et rester véritablement à la gêne.

Nous avons acheté, il y a quelques années, un beau terrain, que nous croyions avantageux pour y construire les édifices universitaires. La comparaison avec divers projets de plans nous a convaincus que ce terrain n'était pas favorable, outre que la population de Montréal semble désirer un endroit plus avantageusement situé. Nous ne sommes pas en peine à ce point de vue, car nous avons plusieurs offres de terrains qui tous conviendraient, et dont le choix pourra dépendre de la somme réalisée sur le terrain actuel.

Bien que nous espérions pouvoir nous établir *chez nous* avant peu d'années, nous ne voulons pas cependant que nos Facultés à Montréal demeurent plus longtemps dans une installation, même temporaire, trop voisine de la misère La Providence, dont je vous parlais tout à l'heure, nous met dès cette année à même de faire à Montréal les dépenses suffisantes pour installer convenablement nos deux facultés de Droit et de Médecine en attendant.

A part ces questions matérielles, toujours fondamentales, *primo vivere*, les choses ont suivi, pendant l'année, la routine ordinaire au point de vue de l'enseignement régulier. Cependant, les tristes évènements du Nord-Ouest ont affecté nos facultés de Droit et de Médecine, à Québec : 26 de nos étudiants en Droit et en Médecine, dont 13 pensionnaires et 13 externes, ont dû interrompre leurs études pour voler au secours de la patrie en danger Ils l'ont fait vaillamment et gaiment, en dépit des graves intérêts qu'ils laissaient en arrière, et qui, dans d'autres circonstances, les auraient

fait exempter. S'ils n'ont pas versé leur sang, tant mieux pour eux et pour nous, mais ces braves jeunes gens n'en ont pas moins de mérite, car ils ont prouvé qu'ils n'avaient pas peur de l'ennemi, et qu'ils ne reculeraient pas sur le champ de bataille.

Espérons que notre Gouvernement se montrera bienveillant à l'égard de ces jeunes militaires, et qu'il ne permettra pas que le fait d'avoir risqué leur vie pour la défense du pays leur soit un désavantage au point de vue du temps légal de leurs études. Ce sera bien assez pour eux d'avoir à réparer, par un redoublement de fatigue intellectuelle, les brèches faites à leurs études.

Mais le fait universitaire le plus important, comme celui qui excite le plus nos regrets, dans l'année qui vient de s'écouler, c'est le décès du digne et vénérable M. Cherrier, Conseil de la Reine, doyen du barreau de la Province, Chevalier de l'ordre de St-Grégoire, doyen et professeur de la faculté de Droit à Montréal.

L'Université, en perdant le premier doyen de la section montréalaise de sa faculté de Droit, celui qui depuis près de huit ans avait donné son appui, disons mieux, son patronage à l'établissement si difficile, si contesté de la succursale voulue par les décrets de Pie IX et de Léon XIII, l'Université ne peut s'empêcher de constater le vide que la mort de M. Cherrier a fait, non-seulement dans ses rangs, mais dans la société canadienne.

M. Cherrier était le dernier survivant des hommes du barreau et de la politique antérieurs à notre seconde Constitution. Il avait vu les trois régimes qui se sont succédé depuis 1791, et, bien qu'éloigné des affaires, il suivait avec une patriotique anxiété les évènements qui se déroulaient sous ses yeux. Son patriotisme n'était en effet égalé que par sa charité, sa science profonde et son dévouement éclairé et pratique à la religion.

L'administration de ce qui, dans notre pays, peut s'appeler une grande fortune, administration difficile dans les temps où nous vivons, ne l'empêchait point de donner une attention vigilante à tout ce qui concernait la société canadienne, dont il avait suivi depuis plus de trois quarts de siècle, les péripéties émouvantes.

L'établissement de l'enseignement universitaire à Montréal réalisait un vœu qu'il formait depuis longtemps. Aussi se mit-il sincèrement à l'œuvre pour résoudre les difficultés qu'offrait cette grande entreprise.

Doyen, depuis bien des années, de sa profession à Montréal, ayant vu célébrer avec enthousiasme, par tout le barreau, il y avait près de dix ans, le cinquantième anniversaire de son admission à la profession, M. Cherrier s'imposait naturellement comme Doyen à Montréal de la faculté de Droit.

Son grand âge ne lui a pas permis de donner les leçons de la chaire de Droit international à laquelle il avait été nommé. Mais son expérience et son zèle dans le conseil de la Faculté ont été de la plus grande utilité, tandis que, dans les séances publiques, ses allocutions, toujours marquées au coin d'un goût sévère et d'une rare sagesse ont été justement applaudies; elles seront conservées parmi les plus précieux documents qui feront les annales de l'Université Laval à Montréal.

Dans sa courte carrière politique, le patriotisme le plus sincère, le dévouement le plus entier, la plus grande modération, la plus haute sagesse l'ont toujours distingué. Ses adversaires politiques se sont toujours plu à rendre justice à sa bonne foi, à sa courtoisie, à son parfait désintéressement.

Dans l'exercice de sa profession son intégrité proverbiale poussée jusqu'au scrupule, sa science et son éloquence le mettaient au premier rang. A plusieurs reprises, il a refusé les dignités et les positions auxquelles tout le monde, excepté lui-même, le croyait appelé.

Comme catholique et comme canadien-français, il a toujours marché au premier rang, et payé de sa bourse et de sa personne. Il n'est pas, je crois, à Montréal d'institution religieuse d'éducation ou de charité qui n'ait reçu de lui des dons considérables ; il n'est point de misère ni de dénuement parvenu à sa connaissance, qu'il n'ait essayé de soulager. Aussi, dans les nombreux services funèbres que les différentes églises de Montréal ont célébrés pour le repos de son âme, les pauvres formaient la majeure partie de l'assistance.

Quoique d'une nature ardente, et de quelque conviction qu'il fût pénétré relativement aux questions qui divisaient l'opinion publique, il trouvait toujours, dans l'esprit de charité qui l'animait, le moyen d'excuser ceux qui ne pensaient pas comme lui, en leur supposant des intentions droites et pures.

M. Cherrier restera, pour tous les âges, un type accompli de l'homme intègre, pieux, dévoué, attaché à la religion, et toujours semblable à lui-même depuis sa première jeunesse jusqu'à son dernier soupir. Aussi sera-ce pour l'Université Laval une gloire perpétuelle que d'avoir pu s'assurer le dévouement aussi bien que le prestige des dernières années d'une carrière si bien remplie.

III

Le Rev. Monsieur Pierre Lagacé,

Principal de l'École Normale Laval.

Eloge prononcé à ses funérailles, dans la chapelle du Séminaire, par Mgr B. Paquet.

Mes Frères,

La vie du prêtre éminent, dont les restes mortels vont être bientôt déposés dans la terre, ne vous est pas inconnue. Si le temps me permettait d'énumérer ici toutes ses vertus, de retracer sous vos yeux ses précieuses qualités d'esprit et de cœur, je ne serais que l'écho affaibli des éloges qui ont plus d'une fois retenti autour de son nom, surtout depuis qu'il a rendu sa belle âme à Dieu, et que tant d'amis pleurent sa mort prématurée.

Pour ne pas trop prolonger cette cérémonie funèbre, je me contenterai de faire ressortir, en quelques mots, les traits les plus saillants d'une carrière assez courte, il est vrai, mais parfaitement remplie ; j'essaierai de vous montrer comment Monsieur Pierre Lagacé, Principal de l'Ecole Normale Laval a été l'homme dont l'Ecriture nous dit qu'en peu de temps il a vécu beaucoup, et accompli de grandes choses.

Le Collège de Sainte-Anne et l'Ecole Normale de Québec, voilà les deux principaux théâtres des vertus et des œuvres de Monsieur l'Abbé Lagacé. Si l'on remonte au temps de ses études collégiales, il nous apparait d'abord comme un élève distingué par ses talents, par son assiduité au travail, par ses succès aussi bien que par sa piété et par ses vertus. Ses belles qualités faisaient que son amitié était recherchée par tous ses condisciples.

Que j'interroge les prêtres vénérables qui entourent en ce moment son cercueil, et qui furent ses confrères au Collège de Sainte-Anne, soit pendant les années de la formation ecclésiastique, soit comme professeurs et directeurs : tous vont s'empresser de me répondre qu'il était leur modèle dans la pratique des vertus, leur ami et conseiller éclairé.

Aussi sa prudence, sa modération, son habileté dans la conduite des hommes, ses grandes connaissances dans les choses de l'enseignement et de l'éducation le désignèrent-elles bientôt aux suffrages de ses collègues, et très jeune encore il fut nommé Supérieur du Collège de Sainte-Anne.— De cette charge, il passa à l'exercice du saint ministère. Il fut d'abord Vicaire dans la paroisse de Notre-Dame de Québec, puis ensuite Curé de la paroisse de Sainte-Claire, où cependant il ne voulut pas demeurer longtemps, préférant le poste moins brillant de vicaire à la lourde responsabilité que comportent les fonctions de pasteur.

Dans l'exercice du ministère des âmes comme du reste dans toute sa vie, Monsieur Lagacé se montra l'homme du devoir, le prêtre plein de charité, de bonté et de douceur pour tous ceux qui s'adressaient à lui.—Sa prédication était vraiment évangélique. Qui ne se rappelle cette parole calme, mesurée, solide, empreinte de piété et d'onction, révélant un esprit qui avait longtenps médité et un cœur qui avait longtemps prié ? Ses instruc-

tions, ses homélies, ses discours étaient toujours goûtés, en même temps qu'ils produisaient les meilleurs fruits. Ajoutons que, dans plusieurs circonstances, Monsieur l'Abbé Lagacé sut s'élever à une véritable éloquence.

En 1871, les autorités civiles et religieuses lui confièrent le poste important de Principal de l'Ecole Normale Laval.

Nous n'avons pas besoin de démontrer ici bien au long le but et le caractère des Ecoles Normales, pour mettre en relief l'excellence du rôle qu'est appelé à jouer le Principal d'une de ces institutions.

Un jour, l'Etat dit à l'Eglise : je sais tout ce que vous avez fait pour l'éducation et l'instruction du peuple Canadien ; je connais les merveilles que vous avez opérées, non pas grâce à vos ressources pécuniaires qui sont trop restreintes, mais plutôt par le dévouement éclairé de votre clergé, par l'abnégation et le zèle de vos nombreuses communautés d'hommes et de femmes. Si le peuple Canadien est aujourd'hui fier de lui-même et de son nom, c'est à vous que nous le devons !—Je vous en témoigne toute ma reconnaissance, et je veux vous la prouver d'une manière efficace. Je veux, selon la mesure de mes forces et de mes attributions, vous aider dans le complet développement de la grande œuvre de l'éducation chrétienne, la première parmi nous, la seule même qui puisse conduire notre peuple à la véritable civilisation et l'y maintenir.

Loin de moi la pensée d'usurper vos droits ! Je sais que c'est vous qui enfantez les Chrétiens, que c'est à vous de les nourrir et de former en eux la ressemblance surnaturelle de l'Homme-Dieu ; personne autre que vous ne peut remplir ce devoir de mère. Mais, voyant l'insuffisance des efforts tentés par les particuliers en faveur de l'éducation, me renfermant du reste dans le rôle d'un Etat vraiment catholique, je vous dis : Veuillez accepter mon concours. Vous êtes pauvres. Sans être très riche, je possède certaines ressources que je veux consacrer au développement de l'œuvre qui vous est si chère. De concert, nous allons fonder les écoles normales où viendront se former des maîtres et maîtresses destinés à devenir dans toutes les paroisses, les précieux auxiliaires du prêtre pour l'éducation intellectuelle, morale et religieuse des enfants. A vous, ici comme ailleurs, de veiller sur l'enseignement : à moi de vous fournir l'argent nécessaire, et de vous prêter secours et protection.

Voilà la pensée qui a présidé à la fondation des écoles normales.

Dans ces écoles, je parle des écoles normales catholiques, le Principal représente l'Eglise. Par conséquent, il doit réunir en lui, pour ainsi dire, toutes les qualités de cette incomparable éducatrice des peuples : il lui faut la science, la bonté, l'autorité mêlée de douceur, un tact exquis, enfin tout ce qui peut contribuer à faire aimer la religion et vénérer l'Eglise, dont il est le représentant.

Je me hâte de le proclamer, ces qualités, ces vertus se trouvaient réunies à un haut degré dans Monsieur Lagacé. Sa modestie sans affectation, sa noble politesse, la distinction grave et sereine que l'on remarquait dans sa conversation et dans toutes ses manières, donnaient à sa compagnie un charme particulier.

Ses nombreuses et pénibles occupations ne l'empêchaient pas d'entretenir des relations amicales avec un grand nombre de familles distinguées de notre ville.

Les dévoués professeurs de l'Ecole Normale Laval, les élèves actuels, tous les instituteurs et institutrices que Monsieur Lagacé a formés peuvent nous dire quel travail il s'imposait pour donner ses leçons.—Régulièrement il faisait seize heures de classe par semaine, et chacune de ces classes était préparée avec un soin scrupuleux. Aussi son enseignement était-il très intéressant, et produisait-les plus heureux résultats.

C'est avec un véritable succès qu'il enseignait la Philosophie aux élèves de l'Ecole Normale. Monsieur Lagacé était au courant de toutes les questions débattues parmi les philosophes, et, à force de méditation et d'étude, il s'était rendu capable de pénétrer les plus profonds secrets d'une science si difficile.

L'instruction religieuse recevait aussi son attention, et lui-même s'était chargé de l'enseignement de cette matière importante, convaincu que cette branche constituait la partie principale du programme des études.

Malgré les travaux multiples de sa charge, Monsieur Lagacé aimait à cultiver les beaux arts, pour lesquels il avait un goût naturel bien marqué et que ses voyages en Europe avaient encore développé et perfectionné.— La musique, en particulier, eut sa prédilection, et on peut dire qu'il la cultiva pendant toute sa vie. Il faisait autorité dans cet art, et on le consultait avec avantage. Il suffit de lire le magnifique discours qu'il prononça sur la musique, dans l'Eglise de S.-Jean-Baptiste de Québec, le jour de la fête de Sainte Cécile, pour se convaincre qu'il était un artiste véritable, sachant puiser ses inspirations à la source de toute beauté. A l'audition d'un beau morceau de musique, cet homme d'habitude si froid et si calme était soudainement remué, et devenait d'une sensibilité extrême : l'harmonie des sons transportait cette âme délicate au plus haut des cieux, d'où émane tout accord parfait, où règne Dieu, le premier artiste, le premier musicien de l'univers, comme il le dit lui-même dans son discours sur la musique.

Sans doute il n'était pas ennemi de la musique profane, de cette musique qui en se renfermant dans les règles tracées par l'art, en observant les convenances et en respectant les saintes lois de la pudeur, a su mériter le nom de classique ; mais ses goûts le portaient naturellement vers la musique religieuse. Le livre qu'il composa, et qui est intitulé " Chants d'Eglise," a été loué et apprécié par de grands musiciens, même en Europe.

Monsieur Lagacé s'appliqua, dans les moments libres des dernières années de sa vie, à combler une lacune, que nos maisons d'éducation n'avaient pas assez remarquée. Voyant combien la lecture à haute voix était défectueuse parmi nous, il entreprit une réforme qui lui coûta beaucoup de labeurs.

On le vit d'abord traverser les mers pour aller demander à l'Europe la perfection d'un art qu'il ne connaissait qu'imparfaitement. A Paris, il choisit les maîtres les plus habiles, et se fit leur élève. C'est là, en étudiant, qu'il comprit non-seulement l'importance, mais encore la nécessité, surtout pour l'homme instruit, d'une prononciation exacte, d'une articulation nette et pure, d'un langage poli. Afin de mieux assurer le succès de sa réforme, il écrivit un livre intitulé : " La lecture à haute voix." Ce livre précieux fut bien accueilli dans les différentes maisons d'éducation de la Province, et déjà, grâce aux efforts de monsieur Lagacé, un progrès sensible s'est opéré chez les élèves dans la prononciation de la langue française. Ce progrès ne fera que grandir de jour en jour, et bientôt on reconnaîtra le service immense que ce vénéré prêtre a rendu au pays.

L'Esprit-Saint promet une récompense spéciale à ceux qui cultivent la vraie science, la science qui mène à Dieu : *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti*, ceux qui auront été savants brilleront comme la splendeur du firmament. Une récompense non moins belle sera le partage de ceux qui travaillent à instruire les autres, à les former à la justice, en leur procurant le bien de l'éducation chrétienne. Car ceux-là brilleront comme des étoiles pendant toute l'éternité : *Et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.*

Cette récompense vous attend, vous tous ecclésiastiques et laïques qui, par amour pour vos frères, poursuivez avec dévouement l'œuvre sublime de l'enseignement chrétien. Cette récompense, aussi, a été noblement gagnée par le saint prêtre dont nous pleurons la perte.

Il a travaillé à l'acquisition de la vraie science, et l'a possédée : il brillera comme l'eclat du firmament. Il a consacré une grande partie de sa vie à l'instruction et à l'édification de ses frères : il brillera comme les étoiles pendant toute l'éternité.

Monsieur Lagacé, à l'instar des âmes vraiment grandes et passionnées pour le bien, trouvait que la vie était bien courte pour réaliser tout ce que son noble cœur lui inspirait en faveur de la sainte cause de l'éducation. Aussi a-t-il voulu continuer son action, même au-delà du tombeau. Dans ce but, tout en pratiquant largement la charité de son vivant, il fit quelques épargnes. Ces épargnes, il les a confiées par son testament au Séminaire de Québec, pour qu'elles soient employées à l'œuvre de l'éducation. Cela explique, en partie du moins, pourquoi les restes de Monsieur Lagacé vont reposer dans cette chapelle.

Il avait de plus témoigné le désir de venir terminer ses jours dans notre maison. Nous dirons encore que malgré la maladie et la multiplicité de ses travaux, Monsieur Lagacé, quelques semaines avant sa mort, avait bien voulu accepter le titre de professeur dans notre Grand Séminaire. La dernière leçon tombée de ses lèvres, a été donnée à nos Séminaristes.

O fidèle et vénérable ami, puisque la mort, pressée de vous couronner, n'a pas voulu vous permettre d'atteindre les années de la vieillesse, et de les passer, suivant vos désirs, au milieu de nous, le Séminaire vous dit par ma bouche : Acceptez au moins ce que nous pouvons encore vous offrir, l'hospitalité du tombeau. Nous vous la faisons aussi honorable que possible. Reposez près des cendres du saint fondateur de l'Eglise du Canada et de cette maison, à côté de tant de prêtres qui, depuis l'établissement du Séminaire, ont travaillé comme vous à la noble cause de l'éducation, à côté de Messieurs Demers, Holmes et Casault. Oui, que vos restes reposent en paix avec ceux de ces hommes illustres, que vos cendres se mêlent à leurs cendres jusqu'au jour où la voix de Dieu, ressuscitant vos corps, les fera participer à la gloire de vos âmes pendant toute l'éternité. *Qui autem docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti ; et qui ad justitiam erudiunt multos quasi stellæ in perpetuas æternitates.* AINSI-SOIT-IL.

Dons faits à l'Université Laval, à Québec, de juillet 1883 à juillet 1885

—

ARCHÉOLOGIE

Gauvreau, M. Pierre, Ing. du Gouv.
Une plaque de plomb avec inscription, trouvée dans un mur d'une ancienne maison à la basse-ville de Québec.
Gosselin, Rev. M. Aug., Curé de Ste-Jeanne.
Morceau d'urne funéraire d'un *columbarium* sur la voie Appienne, près de Rome.

BIBLIOTHÈQUE

Académie de La Rochelle.
Annales avec Atlas, 1881, 1882.
Academy of Sciences of St-Louis.
Transactions, vol. IV, No 3. 2 ex.
Albert College University.
Calendar, 1882.
Amyot, Guil., Ec., M. P.
Discours aux Communes, 3 août 1883. Don de l'auteur.
Un *factum*.
Archevêché de Québec.
Mandements et Circulaires de l'année.
Astor Library.
Annual Reports, 5 vols.
Recent accessions, 3 vols.
Periodicals, 1 vol.
Baillairgé, M. le Chevalier Chs.
Œuvres complètes. Don de l'auteur.
Le Stéréométricon, 1884.
Mémoires lus devant la Soc. Roy. du Can.
Baltimore Medical College.
Announcement 1883-84.
Beauregard, M. le Gén. G.-T.
Annual Report of the Adjudant General of the State of Louisiana, 1883.
Ceremonies connected with the unveiling of the statue of Gen. Robert-E. Lee, N.-Orl., 1884.
Bégin, Rév. L.-N., Principal de l'Ec. Norm. Laval.
Rome et Londres, par Margotti.
Les Etats-Unis, par Cl. Jannet.
The Bible and Rule of Faith, 4 ex.
Das Heilige Land.
L'Illustration, vols. 31 and 32.

Commentaria in Constit. *Apostolicæ Sedis*, vol. I.
Sermons by Rev. W. Gahan.
Dissertationes in Hist. Eccl., Jungmann, vols. III et IV.
Introductio in S. Scrip., Ubaldo Ubaldi, vol. III.
Assemblée des Catholiques en Belgique, tome II.
Bollettino ecclesiastico, 60 numeros.
Un lot de manuscrits importants.
170 volumes et brochures divers.

Bélinge, M. Alexandre, E. en D.
Nouveau Testament, Chinois, Shang-Haï, 1880.

Belleau, Dr A.-G.
Registre médical, Collège des Méd. et Chir., P. Q., 1883.

Bibliothèque Fédérale.
Catalogue, 1879-80, 2 vols.

Blais. Rév. Mr W.
Le Théologien familier, Paris, 1655.

Blanchet, Hon. Jean.
Collection de Manuscrits de la Nouv.-France, 3 ex.

Blumhart, Mr. W.-E.
Discours de l'Hon. Chapleau. Don de l'Editeur.

Bodleian Library.
Donations to the same., 1883.

Bois, Rév. Mr. L.-E., curé de Maskinongé.
Un certain nombre de portraits historiques.
Vingt ouvrages sur différents sujets.

Bonnechose. Mr Charles de.
Relation de la levée du Siège de Québec, 1670 ; Extraordinaire de la Gazette de France de 1691.

Bossé, Mgr F.-X., Préf. Apost. du Labrador.
Journaux, procès-verbaux, décrets de l'Assemblée Constituante, 9 vols.
Armana Provençau, 1869.
Almanach de Jersey, etc., 1874.

Boston University.
Year book, vol. X, 1883.
Annual Report, 1883-84.

Bourassa, Mr.
Causerie à N.-D. de Lourdes, Montréal. Don de l'auteur.

Bourinot, l'Hon. J.-G.
Canada as a home. Don de l'auteur.

Brennan, J , Etud. au Sém.
2 volumes.

Brichet, Rév. Père, Proc. du Sém Fr. à Rome.
Collectio litterarum Apostolicarum aliorumque documentorum equestres pontificios Ordines spectantium.

Brodie, W., et White, J.-E.
Chec list of insects of the Dom. of Canada. Don des auteurs.

Brymner. M. Douglas.
Report on Canadian Archives. Don de l'auteur.

Campbell. Hon Ministre de la Justice.
Cases on the British North America Act. Vol. II.

Casault, Rév. M Edouard.
Shurman. Opuscula hebræa, græca, latina, gallica. (Elzevir.)

Casgrain, Th -Chase. Ec., Prof. à l'Université.
Factums divers.

Chaffers, Hon., Sénateur.
Actionnaires des Banques incorporées.
Esquisse sur la Gaspésie, par J.-C. Langelier.
Province of British Columbia.
Chauveau, Hon. P.-J.-O.
Etudes sur les poésies de F.-X. Garneau. Don de l'auteur.
Cherrier, C.-S. Ecr.
Université Laval à Montréal. Clôture de l'année 1881-82.
Chicago Y. M. C. A.
25th annual Report.
Cincinnati College.
Session 1883-84.
Cobden Club.
2 opuscules.
Collège Bourget.
Distribution of premiums, 1884-85.
College of the Holy Cross.
Catalogue 1882-83.
Collège Joliette.
Année scolaire 1884-85.
Collège de L'Assomption.
Fondation, Supérieurs, Professeurs et Elèves, 1883.
Collège de Lévis.
Annuaire 1885-86.
Collège d'Ottawa.
Année acad. 1883-84.
Prospectus, 1884-85.
Collège de la Propagande.
Solemnis præmiorum distributio, 1881.
College of St-Francis-Xavier, N. Y. city.
27th year 1883-84.
Collège St-Joseph de Memramcook, N.-B.
Distribution des prix 1883.
Collège St-Laurent.
Année acad. 1883-84, 1884-85.
Collège Sainte Marie.
Année acad. 1882-83.
Collège Vétérinaire de Montréal.
Annuaire 1883-84.
Calendar 1885-86.
Columbia College, Medical department.
76th catalogue, 1882-83.
School of Mines, annual register and circular.
Corneil University.
Register 1883-84, 1884-85.
Cuoq, M. l'abbé, P. S. S.
Dictionnaire de la langue Iroquoise, additions.
Dalhousie College University, Halifax
Inaugural addresses. Opening of Law School, 1883.
Calendar 1884-85.
Dawson, Rev. Æneas MacDonell, M. S. R. C.
Zenobia, poème. Don de l'auteur.
Desjardins, L.-G., Ec, M. P. P.
Discours sur les finances de la P. de Québec, 1883. Don de l'auteur.

Dwight, H.-E., Esq., M. D.
The life and writings of Hon. V.-L. Bradford. Don de l'auteur.
Ecole de Médecine et de Chir. de Montréal.
Session 1883-84.
Evêché de Chicoutimi.
Mandements et Circulaires de l'annee.
Evêché de Montréal.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché d'Ottawa.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché de Rimouski.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché de Sherbrooke.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché de St-Hyacinthe.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché des Trois-Rivières.
Mandements et Circulaires de l'année.
Facultés Catholiques de Lyon.
Séance de rentrée, 1884.
Flynn, Hon E.-J.
Lois sur l'Instr. Publique.
Foucher, Dr A.-A.
Contribution à l'étude.
Girouard, D., Ec.
La famille Girouard.
Gosselin, Adélard, Ec., Avocat.
Une brochure politique.
Factum, Cour du Banc de la Reine, Mines d'or de Léry.
Gouin, Rév. M. Henri, Prof. au Sém.
Dickens, Sketches by " Boz."
Gouvernement des Etats-Unis.
United States Coast and Geodetic Survey, 1882, 1883.
Gouvernement Fédéral.
Rapport du Surintendant des Assurances, 3 vols.
Rapport du Comité d'immigr. et colon.
Report of the Can. observ. of the transit of Venus, 1882.
Annual Report of the Dep. of the Interior, 1883.
Comm. Geologique, 1880-82.
Documents sessionnels, 30 vols.
Journaux de la Ch. des Communes, 2 vols.
Statutes of Canada, 1884, 2 ex.
Statuts du Canada, 1884, 2 ex.
Journal du Sénat, 1884.
Report of the Meteorological Service, 1882.
Recensement 1880-81. vol. II, 2 ex., vol. IV.
19 livres bleus.
Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.
Report of the Depart. of Mines, N.-S., 2 ex.
Gouvernement d'Ontario.
Sessional papers, 9 vols.
Journal of Leg. Assembly, 1884.
Revised Statutes.
Statutes, 1873, 78, 79, 80, 81, 82, 83.

Gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard.
Journal of the House of Assembly, 9 vols.
Debates " " " 9 vols.
Journal of the Legislative Council, 11 vols.
Debates " " " 10 vols.
Acts of the general assembly, 10 vols.
Information regarding the Climate of P. E. I., 2 vols.
Gouvernement de Québec.
Rapport du Surint. de l'Ins. Publique, 4 ex.
Catalogue de la Bibliothèque du Parlement, 2 ex.
Rapport du Commissaire de l'Agr. et des T. Publics, 1883.
Journal de l'Assemblée Législative, ang. et fr., 2 vols.
Documents sessionnels, ang. et fr. 2 ex.
Statuts de Québec. fr. et ang. 2 ex.
Journaux du Conseil, fr. et ang., 2 ex.
Report of the Committee for the revision of general statutes.
Rapport du Comité de refonte des statuts.
Guthrie, Malcolm, Esq., Liverpool, Angleterre.
On M. Spencer's unification of knowledge. Don de l'auteur.
On M. Spencer's data of Ethics Don de l'auteur.
Hamel, Rév, M. T.-E.
Essai sur la constitution de la matière. Don de l'auteur.
Un lot de brochures et de journaux.
Harvard University.
Bulletin, Nos 27, 28, 29.
Catalogue 1883-84.
Halifax Medical College.
Annual announcement, 1883-84.
Hôpital N.-D. de Montréal.
Rapport 1882-83—1883-84, ang. et fr.
Institut Canadien de Québec.
Annuaire 1881-82, 82-83, 83-84, 84-85.
Institut Catholique de Paris.
Que vont devenir les facultés libres, par l'abbé d'Hulst.
Séance solennelle du 2 juillet 1881, fac. de Théol.
Fête de S.-Thomas d'Aquin, 7 mars 1882.
Assemblées solennelles, 1879-80, 80-81, 81-82.
Institution Smithsonienne.
Reports, 1 vol.
Miscellanies, vols 22 à 27.
John Hopkins University.
Register, 1882-83.
Journal de Québec.
Un exemplaire spécial pour la Bibliothèque, années 1883-84, 84-85.
Labelle, M. le Curé.
Le Canada. Le Curé Labelle et la Colonisation, Paris.
Lachapelle, Dr E.-P., Prof. à l'Univ.
Kermesse-Journal, collection complète.
Laflamme, Rév. M. J.-C.-K., Prof. à l'Univ.
American Ass. for the Advancement of Science, 1882.
Paléontologie, 1 vol.
La Lumière Electrique. 8 livraisons.
L'Electricien. 25 livraisons.
Traité de Botanique, par Provancher.
Report of geol. observations in the Saguenay region, 18 ex. Don de l'auteur.

Notes sur la géologie du lac St-Jean, 12 ex. Don de l'auteur.
Notes on the lile of Sir Wm Logan, Selwyn.
34 ouvrages en 47 volumes sur divers sujets de science.
31 brochures diverses.

Lagacé, Rév. Mr. Pierre, par testament,
375 volumes.

Langevin, Hon. Sir Hector, C. B.
Rapport général des Trav. Publics de 1867 à 1883, Edit. ang. et fr., avec cartes.
Rapport annuel, 1867, 1882-83.
Report of Committee on boundaries of Keewaydin and Ontario.

Lavigne, M. Arthur.
Portraits des artistes qui ont figuré au Festival d'oct. 1883, à Québec.

Ledroit, Théophile, Ec.
Short line railway.

Lemieux, Rév. M. Alphonse, Prof. au Sém.
27 volumes.

Lemieux, M., Ottawa.
Dawson handkook for the Dom. of Can., 1884.
Gerbié. Le Canada et l'emigration française.
Canada under the national policy.
33 brochures diverses.

Leroux, Joseph, Ec., M. D. L.
Atlas numismatique du Canada. Don de l'auteur.

Lespérance, John, Ec., M. R. S. C.
The literature of French Canada, 2 ex.

Long Island Historical Society.
Proceedings, 20th annual meeting, 1883.

Loranger, Hon. T.-J.-J., Prof. à l'Univ.
Lettres sur l'interprétation de la Constitution Féd. Don de l'auteur.

Love, E.-G., Esq.
School of Mines, N.-Y., 2 vols.

Loyzance, Rev. J., S. J.
The pilgrim of our Lady of Martyrs. 6 livraisons.

Maguire, Rev. M. Eust., Prof. au Sém.
Dictionnaire anglais.
Règles de l'Assemblée Législative, 1875.
Letters from Ireland, by Charl. Elizabeth.
Ricardi Dawes *miscellanea critica*.
Recollection of a visit to Great Britain, 1862.
Angus Joseph Bible Handbook.

Mallet, Major Edmund.
Agenda de santé, par André Honoré, 1777.
12 brochures diverses.

Marois, Rév. C.-A., Secrét. de l'Arch.
5 volumes.

Massachusetts Institute of Technology.
Catalogue 1884-85.

Mathieu, Rev. O.-E.
2 volumes.

McCrea, Rév. M.
Missale romanum, Lugduni, 1682.

McGill College University.
Calendar 1883-84.
Catalogue of books.
Medical School of Harvard University.
98th catalogue, 1880 81.
Ministère de l'Inst. Publique, France.
Histoire de la guerre de Navarre, 1276-77.
Lettres de Jean Chapelain, vols. I et II.
Catalogue général des manuscrits, vols. IV, V, VI.
Inscription de la France, du 5e au 18e siècle, vol. I à V.
Chronique de Bertrand Duquesclin, vols. I et II.
Recueil des Chartes de l'Abbaye de Cluny, vols. I et II.
Etude sur les sarcophages chrétiens.
Rapport au Roi et pièces.
Le livre des psaumes.
Lettres de Catherine de Médecis, vol. I.
Comptes des bâtiments de Louis XIV, vol. I.
Mémoire sur l'état des généralités, vol. I.
Mandements et actes divers de Charles V.
Comptes de dépenses de la construction du Château de Gaillon, avec atlas in-fol.
Les familles d'outremer.
Inventaire du mobilier de Charles V.
Dictionnaire archéologique de la Gaule, vol. I et Ier fasc. du vol. II.
Missions Etrangères de Paris.
Compte-rendu des travaux, 1882.
Missouri Historical Society.
Publication, No. 7, 1883.
Niagara University, Buffalo.
Annual announcement, Med. Depart. 1883-84.
Session, 1883-84.
Nova Scotia Historical Society.
Report for 1882-83.
O'Farrell, Rev. J.
The New Testament.
Ohio Mechanics Institute.
Scientific proceedings, vol. I, No. 4 ; vol. II, No. 2.
Ottawa Field Naturalist's Club.
Transactions, No. 5.
Pagé, Rév Mr. Edouard, du Sém.
Complete Chemistry.
Schutzenberger, On fermentation.
Pâquet, Mgr B.
Procès Guibord, 1 vol.
Pâquet, Rev. M. Henri, curé de Ste-Pétronille,
Le Propagateur de la dévotion à Ste Philomène, No. 5.
Pâquet, Rev. M. L.-H.
1 volume.
Proulx, Dlle.
Charlton Exchange tables.
Queen's College and University
Calendar, 1883-84.
Ramsay, R.-A.
Treaties affecting the boundaries and the fisheries of Canada. Don de l'auteur.

Rhéaume, Rév. M. Anselme.
3 volumes.
Cours, medals and seals ancient and modern, by W.-C. Prime.
Rhéaume, J.-P., Ec., Avocat.
Rapport du Comite des Chemins, 1882-83. Don de l'auteur.
Rives, Mr George-L
Columbia College School of Mines.
Sauveur College of Languages, Univ. of Vermont.
Ninth Session. 1884.
Programme, 1885.
Secretary of the Interior, Census office, Washington.
Compendium of the tenth census, 1880, 2 vols.
Séminaire de Chicoutimi.
Annuaire, 1882-83, 83-84, 84-85.
Séminaire de Nicolet.
Année acad., 1882-83.
Séminaire de Sherbrooke.
Annuaire, 1882-83, 83-84, 84-85.
Séminaire de St-Hyacinthe.
Souvenirs de la réunion générale des élèves, 1882.
Séminaire des Trois-Rivières
Année acad., 1882-83, 83-84.
Shehyn, Jos., Ec., M. P. P.
Discours sur le budget, 1884. Don de l'auteur.
Discours de l'Hon. Ed. Blake sur le bill des Orangistes.
Sibson, Madame, East Acton, Angleterre, (par l'entremise de l'Hon. Secrét. d'Etat, Sir J Hooker).
Collected works of Francis Sibson, M. D., 4 vols.
Société Royale du Canada.
Mémoires.
St-Mary's Industrial School.
14th annual report.
St-Viateur's College, Bourbonnais Grove.
Prospectus and Catalogue. 1882-83, 83-84, 84-85.
Supérieure de Bellevue, la Révde Mère.
Vie de Racé par Chateaubriand.
Taché, M. le Chev J.-C.
Les asiles d'aliénés de la P. de Québec. Don de l'auteur.
Sanitary conference, 1881.
Tanguay, Rev. M. Cyprien, L. D.
Mgr de l'Auberivière.
Taschereau, Mgr E.-A.
First book, Madras, 1873.
Têtu, M. Horace.
Collection complète du journal " Le Castor ".
Almonach de Jersey, 1867.
Thro, Rév. Père, S. J.
Félix Dérez, élève de Rhétorique.
Trinity College School, Port Hope.
Calendar, 1883-84, 84-85.
Universita di Torino.
Appendice ai genui storici sulla R. Univ. di Torino.
Université catholique de Louvain.
Annuaire, 1884.
Thèses, 14 livraisons.

Dissertations théologiques, 3 livraisons.
University College, Toronto.
Calendar, 1883-84, 84-85.
University of Louisiana.
Announcement, 1883-84.
University of Michigan.
Calendar, 1882-83.
University of Minnesota.
Special announcement, College of Med., 1884.
University of New Brunswick.
Calendar, 1883-84.
University of the State of New York.
Library reports, 2 vols.
Regents reports, 3 vols.
Colonial history, vol. XIV.
Cabinet reports, 3 vols.
Report on Boundaries, vol. III.
University of Trinity College.
Calendar 1883-84.
Vallée, Dr Arthur, Prof à l'Univ.
Lunatic asylums of the Prov. of Quebec.
Verreau, Rév. M A.-H Principal Ecole Normale Jacques-Cartier.
Mémoires de la Société Hist. de Montreal.
D. Fernand, colon
Narration authentique de l'échange des prisonniers, 1775.
Des commencements de l'Eglise du Canada. Don de l'auteur.
Notice sur les fondateurs de Montreal. Don de l'auteur.
Verret, Hector, Ec.
Quebec Harbour Com's reports, 1884.
VICTORIA, Sa Majeste la Reine.
More leaves from the journal of a life in the Highlands. 5e édit. 1884.
Victoria University, Cobourg.
Calendar, 1883.
Webb, T.-W., Esq.
The sun and his phenomena. Don de l'auteur.

BOTANIQUE.

Blanchet, Rév. M. F.-X., missionnaire à l'Orégon.
Deux fruits de l'arbre à cire, de Chine.
Commission Géologique du Canada, sur l'ordre de M. Selwyn.
Collection d'au delà de 500 plantes des plaines du Nord-Ouest et des Montagnes Rocheuses. Ces plantes ont toutes été identifiées et nommées par M. Macoun, de la Com.n. Géol., ce qui donne à cette collection une très grande valeur.
Prévost, M. J.
Plusieurs échantillons de greffe naturelle.

ETHNOLOGIE.

Belleau, Sir Narcisse-F.
Hache en jade trouvée dans la Colombie Anglaise.

Couturier, M. A., E. en M.
Pointe de flèche en silex trouvée à la Malbaie.
Département des Terres par l'entremise de M. Eug. Taché.
Divers instruments en silex.
Gouin, Rév M. Henri. Prof. à l'Univ.
Paire de souliers de mosquée, Smyrne.
Labrecque, Rév. M. T.-M., Prof à l'Univ.
Pointe de flèche, trouvée sur les bords du Lac St. Jean.

MINÉRALOGIE.

Allan, M. A.
Echantillons d'apatite, de mica, de graphite, de galène, de pyroxène.
Rognons argileux de l'Ottawa.
Beau, M.
Plusieurs échantillons de papier d'asbeste coloré, couleurs inaltérables.
Belleau, Sir Narcisse-F.
Très beau spécimen d'asbeste canadien.
Bennett, Cap. Fraser.
Magnifique collection des minerais de cuivre pyriteux des Cantons de l'Est.
Toute une serie d'échantillons servant à illustrer les différents procédés métallurgiques employés pour traiter ces minérais.
Bossé, Mr H.-G
Minérai de Cuivre de la côte Nord.
Commission Géologique du Canada, sur l'ordre de Mr Selwyn.
Riche collection de minéraux et de roches du Canada, contenant au-delà de 200 échantillons parfaitement classés et catalogués.
Crépeau, Mr Odilon.
Cuivre natif.
Argent natif
Quartz aurifère de Californie.
Matte de cuivre après première fusion.
Département des Terres, par l'entremise de Mr Eug. Taché.
Specimens d'apatite, de labradorite, de sélénite, de bitume du groupe de Québec, de mica, de graphite, de quartz vert, de limonite.
Matte de cuivre de Capelton.
Heley, Rév. Mr P., Eccl.
Beaux cristaux cubiques de pyrite de fer, de Pensylvanie.
Judey, Mr.
Belle collection des phosphates de la mine exploitée par la "Société française des phosphates du Canada", Buckingham.
Kérouac, Rév. Mr C., curé de S.-Dominique de Jonquières.
Echantillons de mica.
Moodie, Mr W.
Quartz aurifère de la Beauce.
Section représentant les dépôts d'alluvion aurifère.
Fac-simile d'un appareil à exploitation.
O'Farrell, J., Ec.
Or natif dans ilménite, Beauce.
Magnétite.

Mica.
Galène argentifère.
Antimoine natif, de Ham sud.

Orford Copper and Sulphur Co.
Échantillons des pyrites de cuivre de cette mine.

Tremblay, Mr Ovide, de Chicoutimi.
Mica grenatifère.

NUMISMATIQUE.

Ballantyne, Rév. Mr James
Une pièce d'argent d'Espagne.

Belleau, Lady N.-F.
Un lot de pièces très intéressantes de divers pays.

Blanchet, Rév. Mr F.-X., Missionnaire à l'Oregon.
5 pièces de monnaie chinoise.

Collet, Rév. Mr C.-A.
1 piastre du Mexique, 1828.

Falardeau, Mr le Chevalier Antoine-Sébastien.
Sa croix de Chevalier de 1re classe de l'Ordre de St Louis de Parme, avec le diplôme qui lui fut octroyé.

Fortier, Rév. Mr F.-N., Sup. Collège de Lévis.
Pièce d'argent de Louis XIV, trouvée à St-François, I. O.

Hamel, Rév. M. T.-E., du Séminaire.
35 médailles de piété en bronze.
2 médailles de piété en argent.
1 médaille d'argent présentée par S. S. Léon XIII.
1 médaille du Concile du Vatican, grand module.

Laflamme, Rév. M. J.-C.-K., du Séminaire.
10 pièces de monnaie de différents pays d'Europe.

Laliberté, Rév. M. Nap. curé de St-Michel.
Un 2 centimos du Paraguay, 1870.

Lambert, Rév. M. Léon, de l'Evêché de Covington, E.-U.
Un billet de $10 des Etats Confédérés.

Leclerc, M. l'abbé, Sup. des Frères de S. Vincent de Paul, Paris.
Une médaille de bronze de Léon XIII.

Marcoux, Rév. M. J.-E., du Séminaire.
Deux *fac-simile* de billets des Etats Confédérés.

Mathieu, Rév. M. O.-E., du Séminaire.
Huit pièces de monnaie.

Moisan, Rev. M. Elzéar, vic. à la Basilique.
Un bronze de Faustina Augusta " Salus Augustæ ", trouvé au Colisée de Rome.

Pouliot, Alphonse, Ec., Avocat, Prof. à l'Univ.
Billet de $4 de " The Commercial Bank of New Brunswick ", 1860.

Quézel, Rév. M. L.-S.
Un 5 ore d'Oscar II, 1878.

PINACOTÈQUE.

Classe de 1858, à l'occasion du 25e anniversaire de sa sortie du Séminaire.
Grande photographie des survivants.

Racine, Mgr Dom., Evêque de Chicoutimi.
Tableau sur panneau, la Vierge et l'Enfant Jésus.
Tanguay, Rév M. Cyp.
Son buste, fait par Hébert, Montréal.

ZOOLOGIE.

Blanchet, Rév. M. F.-X., missionnaire à l'Orégon.
Corail d'Acapulco.
Mollusques des mers du Sud.
Delâge, Rév. M F.-X , curé du Grand-Brulé, Saguenay.
Deux nids de martinet des cheminées.
Dionne, M C.-E. Curateur du Musée Zool.
4 passereaux.
6 lépidoptères du Chili.
Dionne, M. Zéph.
Un cormoran.
Fillion, Rév. M. Maxime, du Séminaire.
6 œufs de palmipèdes.
Fiset, Dr R . uald, Rimouski.
Une taupe.
Gregory, J -U., Ec.
Un éturgeon.
Un phoque.
Joncas, M le Capitaine, de Berthier.
1 baudroie.
Lavoie, Dr Joseph, Prof. à l'Univ.
1 lépidoste.
Lavoie, Mr R
Uue salamandra cinerea.
Deux menobranchus lateralis (protée des lacs).
Musée National des Etats-Unis (par entente avec la Commission Géologique du Canada).
Une magnifique série de 160 échantillons des invertébrés des côtes de l'Océan Atlantique, toute nommée.
Poliquin, M Nap.
Plusieurs passereaux.
Robitaille, M. J -E.
Plusieurs batraciens.
Rousseau, M. Albert, Eccl.
Coluber punctatus, très rare.
Taschereau, gr E.-A , Arch. de Québec.
Un crabe de Chine.

Dons faits à l'Université Laval à Montréal, jusqu'au 1er Août 1885.

BIBLIOTHÈQUE.

Baillairgé, M. le Chevalier Charles.
Œuvres complètes.
Baillairgé, Frédéric, Deputé Ministre des Tr. Pub., Ottawa.
Rapport général des Trav. Publ. du Canada de 1867 à 1882. Edit. fr. et angl. 2 vols. te te 2 séries de cartes.
Berthelot, Dr. J.-E. Prof à l'Université.
Nouveaux éléments de chirurgie et de médecine opératoire, par L.-E. Bégin. 2 vols.
Anatomie descriptive, par Sapey, 4 vols.
Bishop's College.
Session 1877-78.
Black, James-F.-D., Ec.
Rapport annuel du Trés. de la Cité de Montréal, 1883.
Blumhart, W.-E., Ec.
Discours de l'Hon. Chapleau, 26 Juin, 1884.
Chauveau, l'Hon. P.-J.-O
Instruction Publique.
Souvenirs et Légendes
Biographie de F.-X. Garneau.
Grammaire Grecque, en latin, édit de 1593.
Cobden Club.
9 brochures diverses.
Cillis, Comte Saverio de.
Critica-Intorno alla scienza delle religioni del Prof. Michele Kerbaker. Hommage de l'auteur.
Cooper Medical College, San Francisco.
Annual Announcement 1885.
Annual Report of Morse Dispensary.
Cuoq, M. l'abbé, P. S. S
Dictionnaire et Grammaire de la langue des Cris, par le P. Lacombe, O. M. I.
De Cazes Paul, Ec.
Petites notes sur le Canada. Hommage de l'auteur.
Dental Association.
By-Laws and Act of incorporation.
Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.
Session de 1882-83
Foucher, Dr A.-A., Prof à l'Université.
Anatomie iconoclastique, 2 atlas in-4o.
Gosselin, Rev. Aug., curé de Ste-Jeanne de Neuville.
Le Sanctuaire de S. Bernard.
Description de l'Abbaye de N.-D.-des-Ermites.

Gouvernement Fédéral.
Recensement de 1860-61, vol. II.
Recensement de 1870-71, 5 vols.
Recensement de 1880-81, 4 vols.
53 livres bleus.
34 brochures sur la colonisation.
Gouvernement de Québec.
Rapport de la Commission de codification des Statuts.
Documents sessionnels, 1878-79.
Rapport du Surint. de l'Inst. Publique, 1883-84.
Hamel, Rév. T.-E.
Ornithologie canadienne, par Lemoine.
Soirées canadiennes, 2 vols.
Foyer canadien, 3 vols.
Chansons canadiennes.
Annales de la Sainte-Enfance, 18 numéros.
Annales de la Prop. de la foi, 25 numeros.
Histoire du Canada, Perrault, 2 vols.
Traité d'agriculture, Perrault, 1 vol.
Gresset, œuvres choisies.
Dictionnaire anglais, Johnson.
22 volumes sur divers sujets.
16 brochures diverses.
Hôpital N.-D. de Montreal.
Règles et règlements.
Rapports annuels.
Institution cath. des Sourds-Muets.
Rapport annuel, 1881-82.
Lachapelle, Dr E.-P., Prof. à l'Univ.
La Graphologie, journal 3 années.
Traité complet des maladies vénériennes, par Ph. Ricard, 1 vol. texte, 1 vol. planches.
Atlas d'anatomie méthodique, par J. Sarlandière. 1 vol. inf. oblong.
Pathological anatomy, J.-A. Janson. Inf. avec 100 gravures hors texte.
Iconographie photographique des maladies de la peau, par G.-H. Fox. 1 vol in-4o.
Lamarche, Dr A., Prof. à l'Univ.
Universal English Dictionnary, Wm Rider.
Nosographie organique, par F.-G. Boisseau, 3 vols.
Histoire de phlegmasies ou influences chroniques, par F.-J.-V. Broussais, 2 vols.
Langlais, Mr J.-A., libraire.
Almanach de 1884.
Larocque, Dr A.-B.
Statistiques vitales de Montréal.
McGill University.
Calendar, fac. of Med., 1884-85.
Montreal College of Pharmacy.
Session 1884-85.
Parent Frères.
Atlas de Montréal.
Presse, la, edit. quotidienne.
Un exemplaire pour l'Université à Montréal.

Professeurs de la fac. de Méd. MM les.
Atlas d'anatomie pathologique, par Lancereaux, 1 vol. texte, 1 vol. planches.
Collection complète de l'Union Médicale, 14 vols.
Ricard, Dr A.-G.-A., Prof. à l'Univ.
Gardiner's and botanist's Dictionnary, by Ph. Miller, 4 vols. inf.
Séminaire de Québec.
17 brochures relatives à l'Université.
16 autres brochures diverses.
Union Médicale du Canada.
Index catalogue of the library of the Surgeons General's office, U. S. army, 6 vols. in-4o.
Verreau, Rév. M A.-H., Principal Ecole Normale Jacques-Cartier.
Invasion du Canada, 2 vols.
Echange des prisonniers.
Etats de service de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

CONCHYLIOLOGIE

Séminaire de Québec.
79 espèces.

MUSÉE MÉDICAL

Lamarche, Dr A., Prof. à l'Univ.
Tableau synoptique des nerfs craniens.
Un microscope.
Leblanc, Dr L.-J.-B.
Collection d'anomalies dentaires.
Professeurs de la fac de Méd., MM. les
Une oreille,
Un œil,
Trachée et bronches,
} de la collection Auzoux.
Un squelette articulé.
Un mannequin.
Une seringue à injection cadavérique.
Une boîte d'autopsie et de dissection.
Rottot, Mr le Dr J.-P, Doyen fac. Méd. Montréal.
45 tableaux des maladies de la peau.

NUMISMATIQUE.

Hamel, Rév. Mr T.-E.
un lot de monnaies canadiennes et des E.-U.
Leroux, Dr Joseph.
Collection numismatique considérable et de grande valeur.

VARIÉTÉS.

Gosselin, Rév. Mr Aug. curé de Ste-Jeanne de Neuville.
Souvenirs de Terre-Sainte et de quelques sanctuaires d'Italie.
Verre filé et tissé de Venise.

L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle l'Université a pour protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec, sous la présidence de Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque Catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil; ils sont révocables *ad nutum*. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus.

Conformément à la décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1er février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année 1877-78, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal pour procurer à cette ville tous les avantages de l'Université Laval, c'est-à-dire, que l'on a augmenté le nombre des professeurs des différentes facultés, pour permettre de donner à Montréal le même enseignement qu'à Québec. Les sections de facultés établies à Montréal sont désignées collectivement par le terme de Succursale de l'Université Laval. Les sections de Montréal et de Québec sont, au point de vue des attributions, sur un pied absolu d'égalité, puisqu'elles font respectivement partie des mêmes facultés; elles sont chargées, à Montréal comme à Québec, de l'enseignement et des examens, et elles sont des comités de consultation pour le Conseil Universitaire, qui siège à Québec.

D'après la Charte Royale, confirmée par la décision romaine, il ne peut y avoir qu'une seule faculté de chaque dénomination. Les professeurs d'une même faculté, à Québec et à Montréal, sont donc absolument sur le même pied, soumis aux mêmes règlements et jouissant des mêmes privilèges.

—

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence le mercredi le plus proche du 1er d'octobre, et finit à Noël, le second finit à Pâques, et le troisième finit à la fin de juin.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs proprement dits, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut plus, depuis l'année 1871-72, être nommé professeur titulaire dans une autre; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie; il en est de même à l'egard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et à l'egard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts il y a des cours publics et des cours privés; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'elèves: les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi cet examen. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la Province de Québec, doivent, même pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau de la Chambre des Notaires, et du Collège des Médecins de la Province de Québec. Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistant en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

—

Faculté de Théologie.

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et se divise comme suit :

Les cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et irregularitatibus ;

3° Pour le droit Canonique :

Les Institutions.

Ces cours se répètent tous les ans pour les élèves de première année.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées deux pour le Dogme et une pour la Morale qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur ou au Doyen la permission et les lettres testimoniales de son Evêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Régulièrement les élèves des diocèses où il n'y a pas de séminaire affilié peuvent être inscrits au premier terme de Théologie où ils obtiennent des notes suffisantes.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la matière des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le

même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale ; 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Theologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite ; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes, et le Concile de Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les Séminaires affiliés, mais l'examen oral se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal par les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très mal.* Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire

Le candidat est Licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *Bien* et *Très bien* et que les *Très bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très bien*, et même s'il y a quelques *Assez bien* pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très bien.* Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir pour les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir pour la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

DROIT CANONIQUE.

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième annee du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très bien* pour toutes les matieres sont admis au Doctorat ; celui qui a quelqu'autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Faculté de Droit

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

Droit romain, 210 leçons.
Droit civil, 630 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.

Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit administratif, 150 leçons.
(1) Droit international, 72 leçons.

Pour arriver aux degrés, il n'est pas nécessaire d'être élève inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de termes, ou qui ont réparé les examens défectueux. Les certificats d'assiduité aux cours qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La licence peut s'obtenir à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement, en présence des Docteurs et des Professeurs de la faculté une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté, et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

—

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT.

MÉDAILLES LANSDOWNE.

Son Excellence le Marquis de Lansdowne, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, offre annuellement au concours, pendant son séjour au Canada, aux élèves de dernière année de la faculté de Droit à Québec, une Médaille d'or et une Médaille d'argent formant un premier et un second prix.

Le concours se fait par écrit absolument comme les épreuves écrites de la Licence en Droit. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction.

Les épreuves faites pour les Médailles Lorne peuvent tenir lieu de l'une des épreuves écrites de la Licence en Droit, si le jury trouve le travail suffisant.

MÉDAILLE MASSON.

Son Excellence, l'Hon. M. Masson, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, veut bien offrir une Médaille d'or annuellement, pendant son temps d'office, aux élèves de la fac. de Droit à Québec, pour un concours par écrit sur le Droit Civil.

PRIX TESSIER A QUÉBEC.

L'honorable Juge Tessier, Doyen de la faculté de Droit à Québec, a donné, depuis l'année 1877-78, un premier et un second Prix destinés à

(1) Ce cours ne forme pas partie obligée de l'enseignement. Cependant les élèves sont obligés de le suivre, lorsqu'il se donne.

encourager le travail habituel, dans la faculté de Droit, pendant tout le cours d'études.

PRIX CASGRAIN.

M. Thomas-Chase Casgrain, Professeur de Droit criminel, a résolu de donner annuellement un Prix à l'élève qui sort le premier d'un concours sur le Droit criminel.

Faculté de Médecine

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires.

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.
Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures
Anatomie Microscopique ou Histologie, 120 leçons.
Physiologie, 160 leçons.
Pathologie générale, 80 leçons.
Hygiène, 60 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

Chimie, 240 leçons.
Botanique, 60 leçons.

Finales.

Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.
Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 240 leçons.
Pathologie interne et Thérapeutique spéciale, 240 leçons.
Tocologie, 240 leçons.
Médecine légale, 60 leçons.
Toxicologie, 60 leçons.
Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Médecine opératoire pratique, 40 leçons.
Clinique externe, 180 leçons.
Clinique interne, 180 leçons.
Clinique des maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Clinique des accouchements ; chaque élève assiste à au moins six cas.
Clinique des maladies des enfants et des maladies des vieillards, suivant avertissement.

COURS PRATIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

—

Cliniques.

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques étendus et très développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses cliniques. Ainsi, outre que le nombre de leçons de Clinique qui se donnent dans les Hôpitaux de Québec et de Montréal dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, aux Dispensaires, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de Médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

Cliniques du dispensaire à Québec.

Le Dispensaire de Québec a été ouvert le 19 février 1866. A cet établissement, tous les pauvres de la ville, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins et les remèdes que requiert leur état. Monsieur le curé de Québec et le Recteur de l'Université sont les Directeurs de l'établissement.

Les Docteurs L.-J.-A. Simard, L. LaRue, T.-A. Venner, R.-Ph. Alleyn, Ph. Bouchet, D. Brochu, F.-A. Dion, Jos.-P. Lavoie, A.-A. Watters, E.-E. Morin, A. Hamel, A. Marois, Elz. Laberge, P. Coote sont chargés du service médical ; les Sœurs de Charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Dispensaire est ouvert tous les jours depuis 1 h. P. M., jusqu'à 2 h. ou 3 h., suivant le besoin.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques, et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Le Docteur Simard professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Cliniques des dispensaires à Montréal.

DISPENSAIRE NOTRE-DAME, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

Le Dispensaire Notre-Dame est attaché à l'Hôpital Notre-Dame. A cet établissement, tous les pauvres de Montréal, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins et les remèdes que requiert leur état.

Les professeurs de la faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal et autres Médecins nommés par eux, sont chargés du service médical ; les Sœurs de Charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Dispensaire est ouvert tous les jours depuis midi jusqu'à 1 h. ou 2 h. suivant le besoin.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques, et sont chargés de la distribution des remèdes et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Le docteur Foucher, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur L.-J.-B. LeBlanc est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

DISPENSAIRE ST-JOSEPH, RUE CATHÉDRALE, MONTRÉAL.

Les Professeurs de la faculté de Médecine de l'Université Laval ou autres Médecins par eux nommés, sont chargés du service médical à ce Dispensaire pendant les mois de Décembre, Janvier, Février, Mars, Avril et Mai.

Arrêté disciplinaire relatif aux Dispensaires.

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement les Dispensaires, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupes de dix suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile *que sur l'ordre* des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer ni crier, ni siffler, ni même parler haut dans aucune des salles du Dispensaire.

VIII. Les Médecins du Dispensaire et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises Médico-Légales à Québec.

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est très considérable et très varié.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE.

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformement aux règlements durant neuf termes (trois ans), et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien*, *Bien*, ou *Très bien* pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen de la Licence ou du Doctorat en Médecine.

La Maîtrise ou Licence en Médecine, et à plus forte raison le Doctorat, donne droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique : mais le Licencié ou le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves de la Licence et du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent, en exhibant au Recteur (ou au Vice-Recteur, à Montréal) des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours ; 2° avoir subi avec succès les examens de termes sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. L'examen oral ne dure pas moins d'une heure à chaque épreuve. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très mal* est éliminatoire et même *une* note *Médiocre* à l'examen final. Une note *médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance : seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la seconde épreuve.

Si le candidat, aux deux épreuves, n'a que des notes *Bien* ou *Très bien*, il est admis au grade de Docteur en Médecine. Il l'est encore si, ayant eu quelques notes *Assez bien* à la première épreuve, il répare cet échec relatif en subissant un nouvel examen sur les mêmes matières avec les notes *Bien* ou *Très bien* lors de la seconde épreuve.

S'il reste des notes *Assez bien* non rachetées au second examen, le candidat n'est admis qu'au grade de Licencié en Médecine. Il est Licencié *avec distinction*, s'il a deux fois plus de *Très bien* que d'*Assez bien*, sinon il est simplement admis à la Licence.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

PRIX MORRIN A QUÉBEC.

M. le Dr Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine.

Cette rente est partagée en quatre parts, savoir: 1° deux parts d'un tiers chacune pour former deux premiers prix ; 2° deux parts d'un sixième chacune pour former deux seconds prix.

Un premier et un second prix sont mis à la disposition des élèves de seconde année ; deux prix semblables sont offerts aux élèves de dernière année. Les élèves de première année sont admis à concourir avec ceux de seconde ; et les élèves de troisième année, avec ceux qui terminent leur cours.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite de la Licence et du Doctorat en Médecine : la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

4° ÉQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES.

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnue comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux Cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Faculté des Arts (1)

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant, et jusqu'au 1er septembre 1838, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval peuvent être promus au grade

(1) Cette faculté n'est pas encore organisée à Montréal. Les cours d'Arts, nécessaires pour la Médecine, se donnent à la faculté de Médecine.

de Maître ès Arts sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de Préfet des études de Professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Sciences mathématiques, physiques et naturelles, et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement sont de deux sortes, les cours privés et les cours publics.

COURS PRIVÉS.

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

Philosophie, 260 leçons.
Mathématiques, 200 leçons.
Physique, 160 leçons.
Chimie 120 leçons.
Botanique, 40 leçons.
Astronomie, 40 leçons.
Minéralogie, 20 leçons.
Géologie, 20 leçons.
Architecture, 10 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

COURS PUBLICS A QUÉBEC. (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'Ecole Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

(*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

2° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul qui se donne sur examen.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'Inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux examens, l'un ordinairement après la Rhétorique, l'autre à la fin du cours de Philosophie. Ces examens se font par écrit, en français ou en anglais au choix du Candidat. Cependant une partie de l'examen, généralement une des questions d'histoire, doit se faire dans l'autre langue. Le travail est divisé en six séances au Premier examen (examen des Lettres), et en quatre au Second (examen des Sciences).

On tient compte de la langue maternelle dans tous les devoirs.

Les sujets de l'examen des Lettres, avec les nombres de points à gagner, sont :

1° Une version latine, 18 points ;
2° Une version grecque, 18 points ;
3° Un thème latin, 18 points ;
4° L'Histoire universelle, l'Histoire du Canada et la Géographie, 28 points, dont 4 pour traiter l'Histoire du Canada *en anglais ;*
5° Les principes et l'histoire de la Littérature et de la Rhétorique, 20 points ;
6° Une composition littéraire, 36 points.

Les matières de l'examen des Sciences sont :

1° Philosophie intellectuelle et morale, 30 points ;
2° Physique et Chimie, 24 points ;
3° Mathématiques et Astronomie, 24 points ;
4° Histoire naturelle, 12 points.

Les Mathématiques ne supposent que l'Arithmétique, l'Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement, la Géométrie élémentaire et la Trigonométrie rectiligne. En Histoire naturelle on ne demande que la Botanique, la Minéralogie et la Géologie.

La durée de ces divers examens forme un total de *trente-sept heures.* Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, et leur nom propre n'est connu qu'après toute correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils donnaient lieu, en manquant à quelque avis ou recommandation de pouvoir être soupçonnés de s'être procuré le secours de quelque personne, de quelque ouvrage ou de quelques notes, leur travail ne serait pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux-tiers de

leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du sixième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux-tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le neuvième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou dans la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le sixième ou le neuvième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subsequent, faute de quoi, ils perdent leur droit à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Les candidats de la seconde catégorie à l'examen des Lettres et de la première à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Sciences.

Les candidats de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*. Cette *inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *matriculation* des Universités anglaises.

☞ L'Inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collège où l'on etudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collège, il faut un second certificat signé par son curé ou son ministre. (1)

Les élèves des Collèges affiliés ne sont pas tenus de faire cette demande, ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les Collèges affiliés respectifs. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux delégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

CONCOURS DE POÉSIE ET D'ÉLOQUENCE.

Ces deux concours sont ouverts à tous les compétiteurs de bonne volonté résidant dans la Puissance, qui ne sont ni membres ni officiers de l'Université Laval, ni élèves des collèges et des écoles.

Ils sont essentiellement en langue française.

(1 Les élèves sortis d'un Collège avant leur Rhétorique, ou avant leur seconde année de Philosophie, ne peuvent se prévaloir de la permission ci-dessus pour subir le Premier ou le Second examen avant l'époque où ils l'auraient subi au Collège, à moins d'avoir une *recommandation* formelle et motivée du Supérieur du Collège.

Les travaux du concours d'éloquence ne doivent pas exiger moins d'une demi-heure de lecture, ni plus d'une heure, à moins qu'une dérogation à cet égard ne soit permise formellement par la faculté des Arts.

Trois médailles frappées aux armes de l'Université Laval, avec l'Inscription « Prix d'Eloquence » ou « Prix de Poésie » et la date, sont proposées aux Lauréats : l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

L'œuvre des concurrents doit être adressée en double copie et *franco*, au Secrétaire de la faculté des Arts avant le 31 mai de l'année du concours et porter une épigraphe ou devise reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration signée que l'ouvrage est inédit. Chaque concurrent est libre de ne concourir que pour la médaille d'or. Il suffit pour cela qu'il exprime son désir en tête de son travail.

Toutes les pièces présentées au concours deviennent la propriété de la faculté des Arts, qui, seule, peut permettre de les publier.

Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même faculté.

Les compétiteurs qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des Lauréats, sont exclus du concours.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 22 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles*.

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie, qui à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles ont à faire, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine, et une seconde composition tirée au sort ; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie et une seconde composition tirée au sort. Ces compositions spéciales sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans ces compositions spéciales soit pour les Lettres soit pour les Sciences, pourvu qu'il ait conservé au moins les deux tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

☞ Au grand concours décennal du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts, les compositions spéciales ne sont pas nécessaires. Chacun des deux Prix est donné respectivement à celui des élèves de la *première catégorie* de chacune des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts, qui subit son examen avec le plus de succès, pourvu qu'il y conserve au moins les quatre-cinquièmes de la somme de ses points, et que ce ne soit pas en vertu d'une reprise ni totale, ni partielle. Ne peuvent prétendre à ces Prix, dans cette circonstance, que ceux qui participent au concours général.

AVANTAGE FAIT AUX BACHELIERS ÈS ARTS PAR LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Tout Bachelier ès Arts qui conserve en somme, dans ses deux examens, 182 points ou plus, peut suivre gratuitement les cours d'une des facultés à Québec, tant qu'il obtient la note *Très bien* à tous les examens de terme.

Bibliothèque à Québec.

—

La Bibliothèque, qui renferme aujourd'hui près de 90,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours dimanches et jeudis exceptés, de 9 h. à 11 h. A. M., de 3 h. à 5 h. P. M., et de 8 h. à 9 h P. M. Elle est fermée pendant les vacances.

Discipline.

—

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'Inscription. A Montréal, cette inscription se donne par le Vice-Recteur local.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire Ce renouvellement ne s'accorde pendant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et jours de fête. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

A Québec, le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques, lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité. A Montréal, c'est l'autorité diocésaine qui est chargée de la direction et de la surveillance religieuse des élèves.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Ils doivent s'abstenir de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées, outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire inserer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université, sont :

1° L'admonition particulière ;
2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;
3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;
4° Le renvoi temporaire ;
5° Le renvoi illimité ;
6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur, ou du Vice-Recteur à Montréal. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement *inscrits* et les étudiants ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives ; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices religieux ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ.

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la Bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exception que celle mentionnée plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins, celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur, doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes presentes dans la salle se lèvent, et les elèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les elèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit Les elèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

3° RÈGLEMENT DES ÉLÈVES INTERNES DE L'UNIVERSITÉ A QUÉBEC.

N.-B.—Le pensionnat est redevenu obligatoire a Québec pour tous ceux dont les parents n'habitent pas la ville.

Art. I. Le but du Séminaire, en ouvrant un pensionnat pour les élèves de l'Université, a été de les maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux, et de les éloigner des dangers auxquels les jeunes gens sont ordinairement exposés dans les villes. Pour atteindre ce but, on exigera de tous ceux qui habitent la maison, qu'ils se montrent chrétiens en tout et partout, et qu'ils évitent avec soin tout ce qui peut mettre en péril leur vertu ou celle de leurs confrères.

Art. II. Les règlements de l'Université étant obligatoires pour tous les élèves, les internes devront les observer fidèlement, et il est même à désirer que leur exactitude à cet égard puisse servir d'exemple pour les externes.

Art. III Les élèves internes auront la liberté d'aller en ville, durant le jour. Le Directeur, cependant, aura toujours le droit de suspendre ces sorties, s'il s'aperçoit qu'on en abuse ou qu'elles constituent une perte de temps notable.

Art. IV. Le soir, les élèves ne pourront sortir sans une permission spéciale du Directeur. Une semblable permission sera nécessaire pour s'absenter des repas.

Art. V. Les professeurs de l'Université et les membres du clergé seront admis aux récréations communes chaque fois qu'ils le désireront ; mais il faudra l'agrément du Directeur pour y introduire toute autre personne.

Art. VI. C'est dans les parloirs que les élèves recevront ordinairement les personnes du dehors qui voudront les voir. Ils pourront néanmoins admettre quelquefois dans leur chambre leurs parents et des hommes bien connus et respectables tant par leur âge que par leur conduite Pour y recevoir des femmes, ils devront obtenir la permission du Directeur, laquelle ne sera jamais accordée à un élève que pour sa mère, sa tante âgée, sa sœur âgée et pour les personnes qui accompagneraient ces parentes.

Art. VII. Lorsque les élèves seront à la maison, c'est dans leur chambre qu'ils devront passer le temps destiné à l'étude. Ils pourront néanmoins se trouver alors dans la chambre de lecture, pourvu qu'ils n'y conversent pas, s'ils s'y rencontrent plusieurs.

Art. VIII Au signal d'une leçon, les élèves qui doivent y assister s'y rendront immédiatement et sans bruit, et ils reviendront de même aussitôt qu'elle sera finie, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque motif légitime.

Art. IX Lorsqu'un élève sera dans sa chambre, la porte ne devra jamais être fermée de manière à rendre l'entrée de cette chambre inaccessible au Directeur.

Art. X. Les élèves n'entreront pas dans les chambres les uns des autres, sans la permission du Directeur.

Art. XI. Les récréations se prendront en commun. S'il arrive cependant qu'un élève aime mieux passer à sa chambre le temps destiné à la récréation, il pourra le faire pourvu qu'il y demeure seul

Art. XII. Les élèves n'auront dans leurs chambres ni boisson enivrante, ni livres, ni jeux dangereux ou même inutiles. Ils ne pourront fumer à la maison que dans la chambre destinée à cet usage, et pendant les heures de récréation. Si quelqu'un désire fumer dans sa chambre, il devra en obtenir la permission.

Art. XIII. Il n'est permis de parler à voix haute, de chanter ou de jouer des instruments de musique dans la maison, qu'aux heures de récréation. Durant le temps des études, les élèves éviteront de converser entre eux : ils ne le feront même avec les personnes du dehors qu'autant que la politesse leur en imposera le devoir, et toujours de manière à ne pas troubler leurs confrères. Depuis la prière du soir jusqu'à celle du matin, le silence devra régner dans la maison.

Art. XIV. Les mouvements journaliers seront comme suit :

A six heures et demie, le lever ;
A six heures trois-quarts, la prière du matin ;
A sept heures et quart, le déjeuner ;
Après le déjeuner, récréation ;
A huit heures, étude ;

A midi, dîner ;
Après le dîner, récréation ;
A une heure et demie, étude ;
A trois heures et demie, récréation ;
A quatre heures, étude ;
A six heures, souper ;
Après le souper, récréation ;
A huit heures, la prière du soir ;
Après la prière, étude ;
A dix heures et demie, le coucher.

Art. XV. Les jours de dimanche et de fête d'obligation, il n'y aura d'étude que le matin avant le déjeuner (pour ceux qui n'entendront pas une basse messe), et le soir, après la prière, laquelle se fera, ces jours-là, à neuf heures.

Les élèves catholiques assisteront ces jours-là à tous les offices de la Cathédrale, à la place qui leur aura été assignée.

Art. XVI. Pendant les vacances de Noël et de Pâques, ceux qui demeureront au pensionnat observeront, par rapport aux repas et aux sorties en ville, les mêmes règles que pendant le reste de l'année.

Art. XVII. Tout dommage fait par un élève à la maison ou aux meubles sera réparé à ses frais.

—A Montréal, comme la direction morale des élèves n'appartient pas à l'Université, c'est à l'autorité diocésaine qu'incombe le soin de veiller aux choix des logements des élèves. Les élèves cependant doivent tenir le Vice-Recteur local au courant de leur domicile. L'Université n'intervient ici que pour les constatations extérieures et pour la sanction, au besoin, des règlements universitaires.

Déboursés que les élèves ont à faire

ANNÉE ACADÉMIQUE 1885-86

PENSION AU PENSIONNAT A QUÉBEC

Les trois termes, vacances de Noël et de Pâques comprises..... $120 00

PAYABLES COMME SUIT :

1° Au commencement du premier terme..... $ 48 00
2° Au commencement du second terme..... $ 48 00
3° Au commencement du troisième terme..... $ 24 00

Remarques.—1° Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Les chambres à l'usage de ceux qui viennent loger au Pensionnat sont meublées, de manière qu'il n'est nécessaire d'apporter que ses habits et des livres utiles.

3° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

—

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS A QUÉBEC

Elèves *inscrits* (1) ..... $10 00 par terme.
Chaque cours isolé ..... $ 5 00 par terme.
Elèves *non inscrits* ..... $12 00 par terme.
Chaque cours isolé ..... $ 6 00 par terme.

N.-B —Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

—

COURS DE DROIT.

Pour le cours entier, comprenant 3 ans ou 9 termes :
Elèves *inscrits* (1) ..... $ 90 00
Elèves *non inscrits* $108 00

Ces sommes sont payables, par terme, d'avance, au commencement de chaque terme universitaire, comme suit :

Elèves *inscrits* ..... $10 00 par terme.
Elèves *non inscrits* ..... $12 00 par terme.

Si quelqu'un obtient la permission de suivre des cours isolés, en dehors du programme régulier, il paie, par terme et par cours, $5 ou $6 suivant qu'il est *inscrit* ou *non inscrit*.

—

COURS DE MÉDECINE.

Pour le cours entier, de quelque manière qu'il se suive (non compris la dissection) :

Elèves *inscrits* (1) $180 00
Elèves *non inscrits* $216 00

Ces sommes sont partagées, pour le paiement, en 12, ou 11, ou 9 termes, suivant la manière dont l'élève suit ses cours, savoir :

1o. *Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans ou de 12 termes.*

Elèves *inscrits* ..... $15 00 par terme.
Elèves *non inscrits* ..... $18 00 par terme.

---

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les *deux* examens de l'Inscription ou du Baccalauréat de la faculté des Arts, dans quelque Collège affilié, ou à l'Université.

2o. *Pour ceux qui terminent au printemps, ou qui suivent en* 11 *termes.*

Elèves *inscrits* ..... $16 50 par terme.
Elèves *non inscrits* ..... $20 00 par terme.

3o. *Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans ou* 9 *termes.*

Elèves *inscrits* ..... $20 00 par terme.
Elèves *non inscrits* ..... $24 00 par terme.

4o. *En dehors des conditions précédentes.*

Elèves *inscrits* ..... $5 00 par cours et par terme.
Elèves *non inscrits* ..... $6 00 par cours et par terme.

N-B.—Ceux qui suivent la dissection paient en outre $5.00 par terme sans déduction.

—

A MONTRÉAL.

S'adresser sur les lieux à M. le Vice-Recteur local, 1538 rue Notre-Dame, ou, en son absence, à M. Alphonse Ouimet, avocat, secretaire de la faculté de Droit, 90 rue St-Hubert; et à M. le Dr E.-P. Lachapelle, secrétaire de la faculté de Médecine, 132 rue St-Laurent.

—

PRIX DES DIPLOMES.

D. de Bachelier ès Arts, ou ès Lettres, ou ès Sciences... ..... $ 2 00
D. de Bachelier en Theologie, en Droit ou en Médecine. 5 00
D. de Licencié 8 00
D. de Docteur 20 00

Ces prix doivent être payés avant la délivrance du diplôme.
Il n'est plus fait de remise à ceux qui ont le diplôme de Bachelier ès Arts.

—

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1884-85

ANNÉE 1884-85

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Supérieur

M. T.-E. HAMEL.

Directeurs

M. EDOUARD-MICHEL MÉTHOT.
M. PIERRE ROUSSEL.
M. LOUIS BEAUDET.
Mgr BENJAMIN PAQUET, *Procureur.*
M. LOUIS HONORÉ PAQUET.
M. JOS.-CLOVIS-K. LAFLAMME.
M. J.-EDMOND MARCOUX.
M. ANSELME RHÉAUME.

Agrégés

M. CLÉOPHAS GAGNON.
M. OLIVIER-E. MATHIEU.
M. EDOUARD PAGÉ.
M. THOS-MICHEL LABRECQUE.
M. JOSEPH FEUILTAULT

Prêtres Auxiliaires

M. JOS.-OCTAVE SIMARD.
M. HERMÉNÉGILDE BOUFFARD.
M. GILBERT LEMIEUX.

M. EDMOND PARADIS.
M. HENRI GOUIN.
M. ALPHONSE LEMIEUX.
M. JOSEPH BEAUDOUIN.
M. ARTHUR MARCHAND.
M. MAXIME FILLION.
M. EUSTACHE MAGUIRE.
M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET.
M. HUBERT LESSARD.
M. JOSEPH GENEST.
M. HIPPOLYTE BERNIER.
M. PATRICK O'RYAN.

GRAND SÉMINAIRE

(1884-85)

—

Directeur

M. LS BEAUDET.

—

Professeurs

M. M.-E. MÉTHOT.
M. M. LABRECQUE.
M. JOS. FEUILTAULT.
M. HENRI GOUIN.
M. ALPHONSE LEMIEUX.
M. L.-ADOLPHE PAQUET.
M. P. O'RYAN.

—

Etudiants en Théologie

MM. Clovis Arseneault, A. B., *Saint-Gervais.*
John Beaton, *Arichat, N.-E.*
Théodule Blais, A. B., *Berthier.*
John Bradley, J. Cn. B., *Manchester, E.-U.*
Patrick Brown, *Havre-de-Grâce, Terreneuve.*
* Alfred Burke, T. B., J. Cn. B., *Charlottetown, I. P. E.*
Alphonse Caron, *Québec.*
Alfred Castonguay, S. B., *Saint-Edouard de Lotb.*
Augus-J. Chisholm, T. L., *Arichat, N.-E.*
Albert Coté.
Louis Coulombe, S. B., *Saint-Thomas.*
Frs-Xav. Couture.

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

MM. Joseph-James Creed, *St-Augustin, E.-U.*
Télesphore Dassylva, *Québec.*
* Henry Deloy, *Québec.*
Albert Dion, A. B., *Saint-Thomas.*
Joseph Dumais.
Martin Egan *Manchester, E.-U.*
John-J.-E. Fineu, A. B., *Saint-Jean, N.-B.*
Achille Fiset, *Saint-Thomas.*
Michael Foley, *Pittsburg, E.-U.*
Louis Fortier, A. B., *Beauport.*
* Joseph Fortin, L. B., *Montréal.*
Joseph-Elzéar Galerneau, S. B., *Charlesbourg.*
Philippe Garneau, *Sainte-Croix.*
Joseph Gignac, *Deschambault.*
George Goudreau.
Adolphe Grenier, S. B., *Beauport.*
Thomas Haley, *Nébraska, E.-U.*
Gédéon Hamel, T. B., *Arichat, N.-E.*
Alphonse Hudon, *Rivière Ouelle.*
* Siméon Jolicœur, *Québec.*
Patrick Kelly, *Saint-Jean, N.-B.*
Joseph Laberge, T. L., *Saint-Edouard.*
Arthur Lachance, L. B., *Québec.*
Albert Lamothe, *Québec.*
Joseph Langlois, S. B., *Québec.*
Désiré Léger, *Saint-Jean, N.-B.*
Joseph Levasseur, A. B.,
Guillaume Lyonnais, *Ottawa.*
Aristide Maguan, *Québec.*
Séraphin Maheu, L. B., *Beauport.*
Thomas Marcoux, S. B., *Beauport.*
John-A. McDonald, T. B., J. Cu. B., *Charlottetown, I. P. E.*
James McGee, *Saint-Jean, N.-B.*
Joseph McLean, *Charlottetown, I. P. E.*
Joseph Mercier, *Québec.*
Rosario Morissette, A. B., T. B., *Québec.*
Mathew Mullins, *Arichat, N.-E.*
Condé Nadeau, *Notre-Dame-du Portage.*
Frank-C. Noël, *Nébraska, E.-U.*
William-Joseph O'Connor, *Manchester, E.-U.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

MM. Louis Olivier, A. B., *Saint-Nicolas.*
Tancrède Pâquet, *Cap-Rouge.*
Cyrille Paradis, *Manchester, E.-U.*
Pierre Plante, T. L., *Lévis.*
Patrick Reardon, *Portland, E.-U.*
Edouard Richard,
James Riley, *Manchester, E.-U.*
Léon Rochette, *Québec.*
Thomas Rosensteel, *Pittsburg, E.-U.*
* Fortunat Rouleau, *Québec.*
Albert Rousseau, L. B., *Beauport.*
Joseph Roy,
Jean-B. Ruel, *Saint-Charles.*
Cyrille Samson.
Joseph Simard A. B., *Sainte-Anne de Beaupré.*
George Têtu, *Rivière-Ouelle.*
Philéas Théberge, A. B., *Saint-François, Riv.-du-Sud.*
Henri Thériault, *Charlottetown, I. P. E.*
Andrew Timon, T. B., J. Cn. B., *Manchester, E. U.*
Gaudiose Turgeon,
Théodore Trépanier, A. B., *Château-Richer.*
Abraham Vaillancourt, A. B., *Charlesbourg.*
* Augustin Vézina, *L'Ange-Gardien.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

La Somme Théologique de S. Thomas

—

Avec l'agrément de Mgr l'Archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife glorieusement régnant Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cet enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout ecclésiastique, pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver, par un examen suffisant sur la Philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'Inscription dans quelque Collège affilié à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de Philosophie.

De plus, en vertu d'un règlement passé par Mgr l'Archevêque de Québec, aucun ecclésiastique de l'Archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé, pendant sa première année, à l'enseignement ou à la surveillance ; mais il devra passer cette première année toute entière au Grand Séminaire, où il suivra des cours spéciaux qui, pour cela, se répéteront tous les ans.

Ces cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et irregularitatibus ;

3° Pour le Droit Canonique :
Les Institutions.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

MÉDAILLES EN THÉOLOGIE.

Le Séminaire de Québec, désireux de répondre, par tous les moyens possibles, au grand mouvement intellectuel suscité par Léon XIII en ces dernières années, a pensé qu'il serait fort opportun de donner des prix en Théologie, comme cela se fait dans les autres facultés de l'Université.

Mgr Pâquet, Doyen de la Faculté de Théologie, s'est lui-même chargé d'inaugurer à ses propres frais cette année le nouveau système de prix, en cette faculté.

Liste des prix de la fac. de Théologie année 1884-85.

Cours des Lieux Théologiques

1er Prix.—M. Albert Côté.
2e Prix.—M. Joseph Gignac.

Cours de Droit canonique et de Morale (JUN.)

1er Prix.—M. Louis Fortier, A. B.
2e Prix.—M. Albert Côté.

Cours d'Ecriture Sainte

Prix.—M. Angus Chisholm, T. L.

Cours d'Histoire ecclésiastique

Prix.—M. Joseph Levasseur, A. B.

Cours de Dogme (*Création*)

1er Prix.—M. Pierre Plante, T. L.
2e Prix.—M. Joseph Laberge, T. L.

Cours de Dogme (*Incarnation*)

1er Prix.—M. Angus Chisholm, T. L.
2e Prix.—M. Joseph Laberge, T. L.

Cours de Morale (SEN.)

1er Prix.—M. Joseph Laberge, T. L.
2e Prix.—M. Philippe Garneau.

Conditions du Grand Séminaire

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et avoir une autorisation expresse de leurs Evêques respectifs.

2° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de $120.00 par année, payables comme suit :

$40.00 en entrant ;
$40.00 le 10 de décembre ;
$40.00 le 16 de mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'huile d'éclairage ; mais chaque élève se pourvoit d'une lampe.—L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre $2.50 par année pour couchette, matelas et oreillers ; et $1.00 par année pour le médecin (les remèdes non compris). Ces deux sommes se paient d'avance et sont obligatoires.

4° Pour ceux qui le désirent, le Séminaire fournit la garniture complète du lit, le lavemain, les serviettes de toilette et de table, moyennant une somme additionnelle annuelle de $7.50.

5° Les *extra* à table se paient en sus de la pension ordinaire.

6° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

PETIT SÉMINAIRE

(1884-85)

—

Directeur

M. J.-OCT. SIMARD.

—

Préfet des Etudes

M. F.-C. GAGNON.

—

Professeurs

MM. OLIVIER E. MATHIEU et HENRI GOUIN, *de Philosophie.*
M. J. C.-K. LAFLAMME, *de Physique, de Géologie, de Minéralogie et de Botanique.*
M. EDOUARD PAGÉ, *de Chimie.*
M. EDMOND PARADIS, *de Mathématiques et d'Astronomie.*
M. F.-C. GAGNON, *de Rhétorique.*
MM. GAUDIOSE BROUSSEAU et LOUIS OLIVIER, *de Seconde.*
M. ARTHUR MARCHAND, *de Troisième.*
M. JOSEPH GENEST, *de Quatrième.*
M. ADOLPHE GRENIER, *de Cinquième.*
M. HENRI DEFOY, *de Sixième.*
M. HERMÉNÉGILDE BOUFFARD, *de Septième.*
M. JEAN-BTE RUEL, *des Eléments.*
M. JOSEPH BEAUDOUIN, *d'Histoire.*

Anglais

M. EUSTACHE MAGUIRE.
M. HIPPOLYTE BERNIER.
M. THÉODULE BLAIS.

Tenue des Livres et Arithmétique

M. THÉODULE BLAIS.

Instruction Religieuse

M. LOUIS-A. PAQUET, *Philosophie.* La vraie Église.
M. JOS. FEUILTAULT, *Rhétorique.* La vraie religion.
M. JOS. C.-K. LAFLAMME, *Seconde.* Controverse : Le péché originel, la grâce et la justification.
M. H. GOUIN, *Troisième.* Controverse : l'Eucharistie.
M. P. O'RYAN, *Quatrième.* Controverse : Les Sacrements moins l'Eucharistie.
M. EDMOND PARADIS, *Cinquième.* Catéchisme raisonné : 3e partie, les Commandements et la Prière.
M. E. PAGÉ, *Sixième.* Catéchisme raisonné : 2e partie, les Sacrements.
M. H. LESSARD, *Septième.* Catéchisme raisonné : 1ère partie, le Symbole.
M. FILLION, *Huitième.* Petit Catéchisme.

Musique vocale et instrumentale

M. J.-C.-K. LAFLAMME.
M. VEZINA.

Maîtres de Salle

M. HUBERT LESSARD.
M. JOSEPH FORTIN.
M. PH.-B. GARNEAU.
M. ACHILLE FISET.
M. JOS. LANGLOIS.
M. JOS. GALERNEAU.
M. CONDÉ NADEAU.
M. ALFRED CASTONGUAY.

Infirmerie

M. ALBERT ROUSSEAU.

Elèves du petit Séminaire de Québec

(1884-85)

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.

Ephraïm Bédard, *Charlesbourg*, Pensionnaire.
Alph Belles Isles, *St-Fabien*. P.
Siméon Bernard, *Lotbinière*, P.
Octave Blouin, *Québec*, Externe.
Ulric Boilard, *Québec*, E.
Joseph Boucher, *Leclercville*, P.
Patrick Brown, *Terreneuve*, P.
Jules Constantin, *Québec*, E.
Jules Côté, *Québec*. P.
Jos. Curry, *Halifax*, P.
Ernest DeVarennes, *Québec*, P.
Félix Doyle, *Lorette, E-U*, P.
Pierre Faucher, *Québec*. P.
William Foley, *Halifax*. P.
Joseph Gagnon, *Québec*, E.
Jos Gingras, *St-Nicolas*, P.
F.-X. Goulet, *Ste-Anne, Beaupré*, P.
William Hennessey, *Halifax*, P.
Honorat Hudon, *Québec*. E.
Edouard Langelier, *Québec*, E.
Florian Lavoie, *Ste-Luce*. P.
Thomas Lefebvre, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Ls-P. Legendre, *Ste-Croix*. P.
Patrick McFarlane, *Ile du Prince-Edouard*, P.
Francis McKenna, *Irlande*. P.
Théodore Mercier, *Ste-Hénédine*, P.
Francis Noel, *Loreto, E-U*, P.
Rosaire Paquin, *Portneuf*, P.
Nap. Piché, *Québec* P.
Jos-Camille Pouliot, *Rivière-du-Loup*, P.
J.-Bte Robitaille, *Québec*, E.
Abel Rochette, *Québec* E.
Donald Summers, *Halifax*, P.
Chs Verge, *Québec*, P.
Chs Vézina, *St-Michel*, P.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE.

Eug. Audet, *St-Anselme*, P.
Eric Béland, *Ste-Julie*, E
Mendoza Bernard, *Québec*, E.
Josaphat Bernier, *Québec*, E.

John Chaffers, *St-Césaire*, P.
Hubert Cimon, *Malbaie*, P.
Etienne Cloutier, *Ste-Anne, Beaupré*, P.
Emile Côté, *Québec*, E.
Treffle Delisle, *Ancienne-Lorette*, E.
Louis Dion, *Québec*, E.
R. Fortier, *Québec*, E.
Lu ger Genest, *St-Bernard*, P.
Amédée Gosselin, *St-Charles*, P.
Jos. Guérard, *St Laurent, I. O.*, P.
Jos Jobin, *Québec*, E.
Nap. Laflamme, *Ste-Anastasie*, P.
Alex. Lamothe, *Québec*, E.
Arthur Larrivée, *Fall River, Mass.*, P.
Alph Lemoine, *Québec*, E.
Chs McDonald, *Halifax*, P.
Alf. Morisset, *St-Charles*, P.
Alidor Noël, *Québec*, E.
Pierre Pelletier, *St-André*, P.
Nap Pelletier, *Trois-Pistoles*, P.
Frs Pelletier, *St-Hubert*, E.
Arth. Pettigrew, *Québec*, P.
Cléophas Piché, *Québec*, E.
Arthur Potvin, *Québec*, E.
Gustave Rémillard, *Québec*, E.
Arthur Simard, *Québec*, E.
Cléophas Simard, *Québec*, E.
Eugène Simard, *Quebec*, E.
Télesphore Soucy, *St-Edouard*, P.
Prosper Sinott, *Québec*, E.
Alexandre Taschereau, *Québec*, E.

RHÉTORIQUE.

Azarie Bédard, *Charlesbourg*, P.
Adolphe Bellisle, *Deschambault*, P.
Ls Bérubé, *Québec*, E.
Jules Bigaouette, *Québec*, E.
Alph. Blouin, *Québec*, E.
Ulric Brunet, *St-Augustin*. P.
Pierre Boisseau, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Wilfrid Carrier, *Ste-Marie, Beauce*, P.
Alfred Catellier, *Québec*, E.
Eugène Côté, *Québec*, E.
Léon Côté, *Québec*, E.
Charles Deblois, *Québec*, E,
Narcisse Demers, *Berthier* (*en haut*), P.
J.-Bte Derome, *Québec*, E.
Jos. DeVillers, *Lotbinière*, P.
Elzéar Drolet, *Ancienne-Lorette*, E.
Adjutor Farcher, *Québec*, E.
Pierre Godbout, *St-Vital, Lambton*, P.
Chs Guérin, *St-Joachim*, P.
Adalbert Guillot, *Beauport*, P.
Victor Laberge, *Québec*, E.

Oscar Lessard, *St-Joachim*, P.
Octave Martin, *Québec*, E.
Come Morisset *Québec*, E.
Alcide Richard, *St-Ligori, Montcalm*, P.
Adjutor Rivard, *Québec*, E.
Chs Rodrigue. *Ste-Marguerite*, P.
William Scully, *Québec*, E.
Henri Simard, *Québec*, E.
Arthur Vincent, *Québec*, E.

SECONDE.

Richard Allevn, *Québec*, E.
Chs Archer. *Québec* E.
Pierre Bouffard, *St-Laurent, I. O.*, P.
Jos. Cinq-Mars, *Québec*, P.
Frs Cloutier. *Québec*, E.
Raoul Donati *Québec*, E.
Jacques Dubé *Québec*, E.
Felix Dugal, *Rivière-du-Loup (en bas)*, P.
Elz. Faguy. *Québec*, E.
Nap. Garriépy, *Chateau-Richer*, P.
Narcisse Grégoire, *Québec*, E.
Pierre Hebert, *Ste-Famille, I. O.*, P.
Arthur Lachance, *St-Laurent, I. O.*, P.
Wenceslas Lacroix. *St-Antoine de Tilly*, P.
Michel Lambert, *St-Jean-Chysostôme*, P.
Eutrope Langlois, *Québec*, P.
Philippe LaRoche. *Québec*, E.
Gaudiose Leteau, *Québec*, P.
Arthu Marcotte, *Ste-Anne-Lapérade*, P.
Michael O'Keefe, *Chatham, N.-B.*, P.
Eugène Pâquet, *St-Agapit*, P.
Adolphe Simard. *Québec*, P.
Arthur Simard. *Québec*, P.
Edmond Taschereau, *Québec*, E.
Jos.-Oct. Tousignant, *Québec*, E.

TROISIÈME.

Chs Audet, *Québec*, E.
Zéphirin Audet, *Saint-Jean-Deschaillons*, P.
Ferd nand B dard, *Québec*, E.
Joseph Bedard, *Charlesbourg*, E.
Michel Blais, *St-Valier*, P.
Edouard Brindamour. *St-Prime, Saguenay*, P.
Docile Brousseau, *Québec*. E.
Achille Costelow, *Québec*, E.
Thomas Côté, *Québec*, P.
Cyrille Delâge, *Québec*, E.
Jos. Dionne. *St-Antoine-de-Tilly*, P.
Hégésyppe Dorion, *Beauport*, P.
Jules Dorion, *Québec*, E.

Odilon Dupuis, *Québec*, E.
Philippe Edge, *Québec*, E.
Philéas Fillion, *St-Laurent, I. O.*, P.
Eugène Frenette, *Malbaie*, E.
Jos. Giroux, *Charlesbourg*, P.
Philippe Grenier, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Albert Jobin, *Québec*, E.
Arthur Lapierre, *Québec*, E.
Jos. Leclerc, *Ste-Hénédine*, P.
Pierre Leclerc, *St-Pierre, I. O.*, P.
Benjamin Lépine, *Québec*, E.
Alphonse Letellier, *Québec*, E.
Alfred Lortie, *Québec*, E.
Jules Lortie, *Québec*, E.
Téesphore Martel, *St-Ambroise*, P.
Eugène Mathieu, *Québec* E.
Daniel McAvoy, *Québec*, P.
Alfred Myrand, *Québec*, P.
Napoléon Noël, *Québec*, E.
Edouard Pâquet, *Québec*, E.
Philippe Paradis, *Québec*, E.
Robert Paradis, *Québec*, P.
Omer Plante, *St-Michel*, P.
Adjutor Potvin, *Québec*, P.
Pantaléon Tardif, *Québec*, E.
George Turcot, *Québec*, P.
Jos. Veilleux, *St-Victor-de Tring*, P.
Joseph Verret, *St-Ambroise*, P.
Edouard Villeneuve, *Québec*, E.

QUATRIÈME.

Léonidas Alain, *Cap-Rouge*, P.
Alfred Audet, *Québec*, E.
Odilon Berrouard, *Québec*, P.
Henri Blanchet, *Québec*, P.
Edm. Bolduc, *Québec* E.
Frédéric Boulanger, *Ste-Agathe*, P.
Philippe Colet, *St-Henri*, P.
Louis Couture, *St-Pierre, I. O.*, P.
Guillaume Croteau, *St-Nicolas*, P.
Léon Dassylva, *Québec*, E.
Etienne D'Estimauville, *Montmagny*, P.
Roland DeVérez, *Québec*, P.
Léon Fiset, *Québec*, E.
Louis Fiset, *Montmagny*, P.
Théophile Fortin, *St-Urbain*, E.
Alfred Fréchet, *St-Nicolas*, P.
Albert Giroux *Québec* E.
Victor Hamel, *Charlesbourg*, E.
Emile Hebert, *Québec*, E.
Edouard Houde, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Jules Kérouac, *Québec*, E.
Arthur Lacasse, *St-Anselme*, P.

Cyrille Lamontagne, *N.-D de Buckland*, E.
Nap. Lamothe, *St-Nicolas*, P.
Pierre Laprise, *Ste Pétronille, I. O.*, P.
Albert L may, *Ste-Croix*, P.
Marc Lemieux, *St-David de L'Auberivière*, E.
Albert Lesage, *Ste-Claire*, P.
Arthur Lessard, *St-Joachim*, P.
Allyre Letellier, *Québec*, E.
Thos McNamara, *Québec*, E.
Jos. Nadeau, *St-Damien*, P.
Alfred Paré, *St-Gervais*, P.
Ludger Picher, *Québec*, E.
Alf. Poirier, *Québec*, E.
Léon Richard, *Québec*, E.
Arthur Robitaille *Québec*, P.
Camille Roy, *Berthier, en bas*, P.
Ignatius Sharpes, *Québec*, P.
Frédéric Smith, *Québec*, E.

CINQUIÈME.

Henri Beaudet, *Québec*, E.
Fortunat Belleau, *St-Michel*, P.
Arcadius Bégin *Levis*.
Aristide Blais, *St-Honoré-de-Shenley*, P.
Chs Boisvert, *Québec*, P.
Jos. Bosse, *St-Onésime*, P.
Benoit Casgrain *Québec*, E.
Eudore Chouinard, *Québec*, E.
Ls Daigle, *St-Hilaire, Madawaska*, P.
Bernard Deschênes, *St-Pascal*, P.
Chrysologue Desrochers, *Ste-Croix*, P.
Jos. Dion, *L'Islet*, P.
Albert Drouin, *Québec*, E.
Ulric Drouin, *Québec*, E.
Ligori Ducharme, *Québec*, E.
Alphonse Fournier, *St-Charles*, P.
Jules Frénette, *Malbaie*, P.
Charles Gosselin, *St-Charles*, P.
Jos. Goulet, *St-Pierre, I. O.*, P.
Jos. Lacombe, *St-Vital-de-Lamblon*, P.
Ls Lemoine, *Québec*, P.
Edm Lesage, *Ste-Claire*, P.
Edm. Marcotte, *Québec*, E.
Aldéric Parisault, *Québec*, E.
Arthur Pelletier, *Québec*, P.
Jos. Picher *Québec*, P.
Jos Richard, *Québec*, P.
F.-X. Ross, *Grosses-Roches, Rim.*, P.
Arthur Roy, *Québec*, E.
Réal Shehyn, *Québec*, P.
Chs Smith, *Québec*, E.
Arthur Turcotte, *Québec*, E.
Alcide Vaudreuil, *Lotbinière*, P.

Jos. Veilleux, *St-Victor-de-Tring*, P.
Hector Verret, *Québec*, E.

SIXIÈME.

Placide Audet, *St-Anselme*, P.
Philippe Bégin, *Rimouski*, P.
Henri Boisvert, *Ste-Croix*, P.
Hullet Bossé, *Québec* P.
Willie Bossé, *Québec*, P.
Pierre Cantin, *St-Romuald*, P.
Adolphe Caron, *Québec*, P.
Adélard Clark, *Québec*, E.
Philippe Côté, *Québec*, E.
Euchère Couture, *St-Ephrem, Tring*, P.
Eudore Dubeau, *Québec*, E.
Arthur Fiset, *Québec*, P.
Louis Gosselin, *St-Laurent, I. O.*, P.
Philippe Gosselin, *Québec*, E.
Georges Hardy, *St-Alban*, P.
Alexis Laliberté, *Ste-Croix*, P.
Gustave Langelier, *Québec*, E.
Arthur Lapointe, *Québec*, E.
Chs Lamère, *Québec*, P.
Alexandre Lemieux, *Québec*, E.
Alexandre Lepage, *Québec*, E.
Alph. Lessard, *Québec*, E.
Arsène Mathieu, *St-Alban*, P.
Edm. Pâquet *Québec*, E.
Nap. Pouliot, *St-Laurent, I. O.*, P.
Alfred Prendergast *Québec*, P.
Clovis St-Amant, *St-Alban*, P.
Henri Taschereau, *Rivière-du-Loup*, P.
Arthur Tousignant, *Québec*, E.

SEPTIÈME.

Ernest Bacquet, *Québec*, E.
Pierre Beaumont, *Québec*, E.
Louis Baaupré, *Québec*, E.
Fidèle Blouin, *Québec*, E.
Ubald Bureau, *L'Ange-Gardien*, P.
Arthur Chevalier, *St-Joachim*, P.
Adélard Costelow, *Québec*, E.
Edm Darveau, *Charlesbourg*, E.
Georges De Vérez, *Québec*, P.
Henri De Vérez, *Québec*, P.
Joseph Drolet, *Québec*, E.
Chs Emond, *Québec*, P.
Jos.-Hector Fiset, *Québec*, E.
Jules Garneau, *Québec*, E.
Pierre Garneau, *Québec*, E.
Arthur Gingras, *Québec*, E.
Ovide Godbout, *Québec*, E.
Charles Hamel, *Québec*, E.

Théodore Jobin, *Québec*, P.
Damase Jolicœur, *Québec*, E.
Jos. Kérouac, *Québec*, E.
Joseph Lachance, *Québec*, E.
Léon Laflamme, *Lévis*, P.
Edouard Langlois, *Québec*, E.
Arthur LaRue, *Québec*, E.
Eugène Lauzier, *Québec*, E.
J.-Bte Lemieux, *Québec*, E.
Jules-Siméon Lesage, *Québec*, P.
Rodolphe Ménard, *Québec*, P.
Omer Michaud, *Québec* E.
Eugène Morin, *Québec*, E.
Alfred Morisset, *Ste-Hénédine*, E.
Hector Parent, *Beauport*, P.
Aduïre Parrot, *L clercville*, P.
Joseph Poulin, *Québec*, E.
Edm. Rouillard, *Québec*, E.
Oscar Samson, *Québec*, E.
Philippe Tardivel, *Québec*, E.
Arthur Taschereau, *Québec*, E.

HUITIÈME.

Joseph Couet, *Québec*, E.
Philippe Delisle, *Québec*, E.
Alph. Desrochers, *Ste-Croix*, E.
Jacques De Vérez, *Québec*, P.
Horace De Villers, *Québec*, E.
Vilmond Duberger, *Malbaie*, P.
Louis Fiset, *Ancienn--Lorette*, P.
Joseph Fiset, *Montmagny*, P.
Napoléon Fortin, *Québec*, P.
Adolphe Garneau, *Québec*, E.
Louis Gauthier, *Québec*, E.
Arthur Giard, *Québec*, E.
Pamphile Guérin, *St-Siméon*, P.
Archibald Hutton, *Washington, E.-U.*, P.
Edward Kelley, *Québec*, E.
Joseph Langlois, *Québec*, E.
Joseph Larose, *Québec*, P.
Joseph Lauzon, *Québec*, E.
Al. Lemoine, *Québec*, E.
Alfred Martineau, *Québec*, E.
Honoré Morisset, *Québec*, E.
Henry Nesbitt, *Québec*, E.
Ephrem Noël, *Québec*, E.
Emile Rochet *Québec* E
Irénaque Saucier, *Québec*, E.
Edouard Sauviat, *Québec*, E.
Raoul Shehyn, *Québec*, P.
William Sheppard, *Québec*, E.
George Turcotte, *Québec*, E.
Napoléon Turgeon, *St-Charles*, P.
Arthur Vallerand, *Québec*, P.
Henri Vohl, *Québec*, E.

Distribution solennelle des prix

AU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, LE 26 JUIN 1885

—

PHILOSOPHIE SENIOR.

Philosophie morale.—1er prix, Joseph Gingras ; 2e do, Alphonse Belles-Isles. 1er accessit, Camille Pouliot ; 2e do, Thomas Lefebvre ; 3e do, Florian Lavoie.

Physique —1er prix, Joseph Gingras ; 2e do, Joseph Boucher. 1er accessit, Siméon Bernard ; 2e do, Rosaire Paquin ; 3e do, Alphonse Belles-Isles.

Chimie.—1er prix, Alphonse Belles-Isles ; 2e do, Joseph Gingras. 1er accessit, Camille Pouliot ; 2e do, Rosaire Paquin ; 3e do, Florian Lavoie.

Histoire Naturelle.—1er prix, Joseph Gingras ; 2e do, Rosaire Paquin. 1er accessit, Abel Rochette ; 2e do, Honorat Hudon ; 3e do, Joseph Boucher.

Astronomie.—1er prix, Camille Pouliot ; 2e do, Alphonse Belles-Isles. 1er accessit, Rosaire Paquin ; 2e do, Joseph Gingras ; 3e do, Joseph Boucher.

Instruction religieuse —1er prix, Alphonse Belles-Isles ; 2e do, Joseph Gingras. 1er accessit, Ernest De Varennes ; 2e do, Joseph Gagnon ; 3e do, Thomas Lefebvre.

PHILOSOPHIE JUNIOR.

Philosophie intellectuelle.—1er prix, Gustave Rémillard ; 2e do, Arthur Simard ; 3e do, Napoléon Laflamme. 1er accessit, François Pelletier ; 2e do, René Fortier ; 3e do, Alfred Morisset.

Mathématiques.—1er prix, Etienne Cloutier ; 2e do, Joseph Guérard ; 3e do, Napoléon Laflamme. 1er accessit, Arthur Simard ; 2e do, Alexandre Taschereau ; 3e do, Gustave Rémillard.

Instruction religieuse.—1er prix, Alfred Morisset ; 2e do, François Pelletier ; 3e do, Alexandre Taschereau. 1er accessit, Gustave Rémillard ; 2e do, Télesphore Souey ; 3e do, Arthur Simard.

RHÉTORIQUE.

Excellence.—1er prix, Adalbert Guillot ; 2e do, Henri Simard. 1er accessit, Adjutor Rivard ; 2e do, Pierre Godbout ; 3e do, Wilfrid Carrier. —Mentions honorables : Louis Bérubé, Arthur Vincent, Alphonse Blouin, Ulric Brunet, Charles Rodrigue, Adolphe Bellisle, Alfred Catellier, Adjutor Faucher, Pierre Boisseau.

Discours français et latin.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Adalbert Guillot ; 3e do, Adjutor Rivard. 1er accessit, Alphonse Blouin ; 2e do, Pierre Godbout ; 3e do, Octave Martin.

Version latine.—1er prix, Adjutor Rivard ; 2e do, Adalbert Guillot. 1er accessit, Henri Simard ; 2e do, Louis Bérubé ; 3e do, Pierre Godbout.

Thème latin.—1er prix, Adjutor Rivard ; 2e do, Henri Simard. 1er accessit, Adalbert Guillot ; 2e do, Louis Bérubé ; 3e do, Wilfrid Carrier.

Version grecque.—1er prix,——— ; 2e do, Adjutor Rivard. 1er accessit, Adalbert Guillot ; 2e do, Henri Simard ; 3e do, Alphonse Blouin.

Thème grec.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Adalbert Guillot. 1er accessit, Adjutor Rivard ; 2e do, Adjutor Faucher ; 3e do,———.

Vers latins.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Adalbert Guillot. 1er accessit, Adjutor Rivard ; 2e do, Léon Côté ; 3e do,———.

Récitation anglaise.—1er prix, Louis Bérubé ; 2e do, Jean-Baptiste Dérome. 1er accessit, Pierre Godbout ; 2e do, Charles Rodrique ; 3e do, Victor Laberge.

Exercices anglais.—1er prix, Alfred Catellier ; 2e do, Adjutor Rivard. 1er accessit, Pierre Godbout ; 2e do, Louis Bérubé ; 3e do, Victor Laberge.

Histoire contemporaine.—1er prix, Alfred Catellier ; 2e do, Henri Simard. 1er accessit, Adalbert Guillot ; 2e do, Arthur Vincent ; 3e do, Wilfrid Carrier.

Histoire du Canada.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Adalbert Guillot. 1er accessit, Narcisse Demers ; 2e do, Alcide Richard ; 3e do, Arthur Vincent.

Instruction religieuse.—1er prix, Ulric Brunet ; 2e do, Adalbert Guillot. 1er accessit, Pierre Godbout ; 2e do, Wilfrid Carrier ; 3e do, Pierre Boisseau.

SECONDE.

Excellence.—1er prix, Pierre Bouffard ; 2e do, Napoléon Gariépy. 1er accessit, Pierre Hébert ; 2e do, Elzéar Faguy ; 3e do, Eugène Pâquet. Mentions honorables : Edmond Taschereau, Joseph Cinq-Mars Félix Dugal, Arthur Simard, Richard Alleyn, Michael O'Keefe, Eutrope Langlois, Wenceslas Lacroix, Joseph Tousignant, Arthur Marcotte.

Narration française.—1er prix, Pierre Bouffard ; 2e do, Pierre Hébert. 1er accessit, Wenceslas Lacroix ; 2e do, Edmond Taschereau ; 3e do, Eugène Pâquet.

Version latine.—1er prix, Pierre Bouffard ; 2e do, Joseph Cinq-Mars. 1er accessit, Elzéar Faguy ; 2e do, Pierre Hebert ; 3e do, Napoléon Gariépy.

Thème latin.—1er prix, Elzéar Faguy ; 2e do, Pierre Hébert. 1er accessit, Pierre Bouffard ; 2e do, Napoléon Gariépy ; 3e do, Eugène Pâquet.

Version grecque.—1er prix.———— ; 2e do, Napoléon Gariépy. 1er accessit, Pierre Bouffard ; 2e do, Elzéar Faguy ; 3e do Pierre Hebert.

Thème grec.—1er prix, Napoléon Gariépy ; 2e do, Pierre Bouffard. 1er accessit, Arthur Simard ; 2e do, Eugène Pâquet ; 3e do, Pierre Hébert.

Vers latins.—1er prix, Pierre Hebert ; 2e do, Napoléon Gariépy. 1er accessit, Pierre Bouffard ; 2e do, Eugène Pâquet ; 3e do, Edmond Taschereau

Histoire moderne.—1er prix, Napoléon Gariépy ; 2e do, Eugène Pâquet. 1er accessit, Pierre Bouffard ; 2e do, Raoul Donati ; 3e do, Narcisse Grégoire.

Arithmétique.—1er prix, Napoléon Gariépy ; 2e do, Pierre Bouffard. 1er accessit, Pierre Hebert ; 2e do, Eugène Pâquet ; 3o do, Jacob Dubé.

Récitation anglaise.—1er prix, Edmond Taschereau ; 2e do, Pierre Hébert. 1er accessit, Michael O'Keefe ; 2e do, Elzear Faguy ; 3e do, Joseph Tousignant.

Exercices anglais.—1er prix, Michael O'Keefe ; 2e do, Richard Alleyn. 1er accessit, Joseph Tousignant ; 2e do, Edmond Taschereau ; 3e do, Napoléon Gariépy.

Instruction religieuse.—1er prix, Napoléon Gariépy ; 2e do, Edmond Taschereau 1er accessit, Michael O'Keefe ; 2e do, Narcisse Grégoire ; 3e do, Arthur Simard.

TROISIÈME.

Excellence.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Philippe Paradis. 1er accessit, Pierre Leclerc ; 2e do, Zéphirin Audet ; 3e do, Joseph Leclerc ; 4e do, Cyrille Delâge.—Mentions honorables : Alfred Lortie, Omer Plante, Edouard Pâquet, Jules Dorion, Michel Blais, Thomas Côté, Albert Jobin, Joseph Bédard Eugène Frenette, Robert Paradis, Philippe Grenier, Ferdinand Bélard Joseph Verret, Joseph Giroux

Narration.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Joseph Leclerc. 1er accessit, Pierre Leclerc ; 2e do, Omer Plante ; 3e do, Jules Dorion ; 4e do, Daniel McAvoy.

Version latine.—1er prix Philéas Fillion ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Zephirin Audet ; 2e do, Philippe Paradis ; 3e do, Joseph Leclerc ; 4e do, Alfred Lortie.

Thème latin.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Cyrille Delâge ; 2e do, Zephirin Audet ; 3e Joseph Leclerc ; 4e do, Michel Blais.

Version grecque —1er prix, Joseph Veilleux ; 2e do, Philéas Fillion ; 3e do, Zéphirin Audet. 1er accessit, Philippe Paradis ; 2e do, Edouard Pâquet ; 3e do, Pierre Leclerc ; 4e do, Joseph Leclerc.

Thème grec.—1er prix, Pierre Leclerc ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Philéas Fillion. 1er accessit, Philippe Paradis ; 2e do, Zéphirin Audet ; 3e do. Michel Blais ; 4e do, Eugène Frenette.

Vers latins.—1er prix Philéas Fillion ; 2e do, Zéphirin Audet ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Philippe Paradis ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Joseph Leclerc ; 4e do, Omer Plante.

Arithmétique — 1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Philippe Grenier ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Philippe Paradis ; 2e do, Alfred Lortie ; 3e do. Cyrille Delâge ; 4e do, Zéphirin Audet.

Histoire du Moyen-Age —1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Joseph Leclerc ; 3e do Philippe Paradis, 1er accessit, Edmond Brindamour ; 2e do, Omer Plante ; 3e do, Alfred Lortie ; 4e do, Joseph Veilleux.

Exercices anglais.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Docile Brousseau ; 3e do, Cyrille Delâge. 1er accessit, Joseph Veilleux ; 2e do, Zéphirin Audet ; 3e do, Pierre Leclerc, 4e do, Philippe Paradis

Récitation anglaise.—1er prix, Philippe Paradis ; 2e do, Philéas Fillion ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Joseph Bédard ; 2e do, Edouard Pâquet ; 3e do, Cyrille Delâge ; 4e do, Zéphirin Audet.

Instruction religieuse.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Edouard Pâquet ; 3e do, Alfred Lortie. 1er accessit, Pierre Leclerc ; 2e do, Michel Blais ; 3e do, Philippe Grenier ; 4e do, Joseph Leclerc.

QUATRIÈME.

Excellence.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Joseph Nadeau ; 3e do, Alfred Paré. 1er accessit, Edouard Houde ; 2e do, Camille Roy ; 3e do, Théophile Fortin. Mentions honorables : Albert Lesage, Kerouac, Arthur

Lacasse, Arthur Lessard, Cyrille Lamontagne, Edmond Bolduc, Léon Richard, Pierre Laprise, Louis Fiset, Léon Fiset, Albert Giroux, Louis Couture, Napoléon Lamothe.

Version latine.—1er prix, Théophile Fortin ; 2e do, Frédéric Boulanger ; 3e do, Joseph Nadeau. 1er accessit, Alfred Paré ; 2e do, Albert Giroux ; 3e do, Edmond Bolduc.

Thème latin.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Joseph Nadeau ; 3e do, Edouard Houde. 1er accessit, Théophile Fortin ; 2e do, Cyrille Lamontagne ; 3e do, Arthur Lacasse.

Langue grecque.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Edouard Houde ; 3e do, Joseph Nadeau. 1er accessit, Camille Roy ; 2e do, Arthur Lacasse ; 3e do, Alfred Paré.

Vers latins.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Camille Roy ; 3e do, Edouard Houde. 1er accessit, Edmond Bolduc ; 2e do, Alfred Paré ; 3e do, Théophile Fortin.

Arithmétique.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Alfred Poirier ; 3e do, Jules Kérouac. 1er accessit, Napoléon Lamothe ; 2e do, Camille Roy ; 3e do, Arthur Lacasse.

Mémoire.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Alfred Paré ; 3e do, Edouard Houde, 1er accessit, Camille Roy ; 2e do, Jules Kérouac ; 3e do, Cyrille Lamontagne.

Histoire romaine.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Alfred Paré ; 3e do, Joseph Nadeau. 1er accessit, Pierre Laprise ; 2e do, Albert Lesage ; 3e do, Arthur Lessard.

Exercices anglais.—1er prix, Pierre Laprise ; 2e do, Frédéric Boulanger ; 3e do, Léon Fiset. 1er accessit, Arthur Lacasse ; 2e do, Théophile Fortin ; 3e do, Henri Blanchet.

Récitation anglaise.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Albert Lesage ; 3e do, Camille Roy. 1er accessit, Cyrille Lamontagne ; 2e do, Léon Fiset ; 3e do, Jules Kérouac.

Géographie.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Alfred Paré ; 3e do, Albert Giroux. 1er accessit, Napoléon Lamothe ; 2e do, Odilon Berrouard ; 3e do, Léon Fiset.

Instruction religieuse.—1er prix, Alfred Paré ; 2e do, Albert Lesage ; 3e do, Guillaume Croteau. 1er accessit, Alfred Poirier ; 2e do, Arthur Lacasse ; 3e do, Frédéric Boulanger.

CINQUIÈME.

Excellence.—1er prix, François-Xavier Ross ; 2e do, Charles Gosselin ; 3e do, Arthur Pelletier. 1er accessit, Joseph Bossé ; 2e do, Jules Frenette ; 3e do, Alcide Vaudreuil.—Mentions honorables : Bernard Dechênes, Joseph Veilleux, Joseph Dion, Charles Smith, Albert Drouin, Joseph Goulet, Eudore Chouinard, Henri Beaudet, Joseph Lacombe, Edmond Lesage, Hector Verret, Chrysologue Desrochers.

Version latine.—1er prix, Frs-Xav. Ross ; 2e do, Arthur Pelletier ; 3e do, Joseph Bossé. 1er accessit, Jules Frenette ; 2e do, Eudore Chouinard ; 3e do, Charles Gosselin.

Thème latin.—1er prix, Frs-Xav Ross ; 2e do, Charles Gosselin ; 3e do, Arthur Pelletier. 1er accessit, Jules Frenette ; 2e do, Bernard Dechênes ; 3e do, Joseph Bossé.

Exercices français.—1er prix, Frs-Xav Ross ; 2e do, Alcide Vaudreuil ; 3e do, Charles Gosselin. 1er accessit, Arthur Pelletier ; 2e do, Joseph Bossé ; 3e do, Joseph Dion.

Histoire de la Grèce.—1er prix, Frs-Xav. Ross ; 2e do, Jules Frenette ; 3e do, Joseph Bossé. 1er accessit, Charles Gosselin ; 2e do, Bernard Dechênes ; 3e do, Joseph Veilleux.

Géographie.—1er prix, Joseph Goulet ; 2e do, Jules Frenette ; 3e do, Charles Gosselin. 1er accessit, Bernard Dechênes ; 2e do, Joseph Bossé ; 3e do, Fr.-Xav. Ross.

Exercices anglais.—1er prix, Fr.-Xav. Ross ; 2e do, Arthur Pelletier ; 3e do, Joseph Bossé. 1er accessit, Charles Gosselin ; 2e do, Ludovic Lemoine ; 3e do, Hector Verret.

Récitation anglaise.—1er prix, Frs-Xav. Ross ; 2e do, Charles Gosselin ; 3e do Arthur Pelletier 1er accessit, Benoit Casgrain ; 2e do, Henri Beaudet ; 3e do, Joseph Bossé.

Arithmétique.—1er prix, Fr.-Xav. Ross ; 2e do, Alcide Vaudreuil ; 3e do Bernard Dechênes 1er accessit, Charles Gosselin ; 2e do, Joseph Bossé ; 3e do, Alphonse Fournier.

Tenue des livres.—1er prix, Frs-Xav Ross ; 2e do, Joseph Bossé ; 3e do, Charles Gosselin. 1er accessit, Bernard Dechênes ; 2e do, Arthur Pelletier ; 3e do, Jules Frenette.

Mémoire.—1er prix, Frs-Xav. Ross ; 2e do, Jules Frenette ; 3e do, Joseph Bossé. 1er accessit, Charles Gosselin ; 2e do, Alcide Vaudreuil ; 3e do, Bernard Dechênes.

Instruction religieuse.—1er prix, Alcide Vaudreuil ; 2e do, Joseph Goulet ; 3e do, Charles Gosselin. 1er accessit, Frs-Xav. Ross ; 2e do, Jules Frenette ; 3e do, Joseph Bossé.

SIXIÈME.

Excellence.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Gustave Langelier. 1er accessit, Alphonse Lessard ; 2e do, Adélard Clarke ; 3e do, Clovis St-Amant. Mentions honorables ; Pierre Cantin, Alexandre Lemieux, Napoléon Pouliot, Edmond Pâquet, Henri Boisvert, Charles Lamère, Arsène Mathieu, Alfred Prendergast, Willie Bossé, Eudore Dubeau.

Version latine.—1er prix, Gustave Langelier ; 2e do, Louis Gosselin. 1er accessit, Alphonse Lessard ; 2e do, Clovis St-Amant ; 3e do, Willie Bossé.

Thème latin.—1er prix, Gustave Langelier ; 2e do, Clovis St-Amant. 1er accessit, Louis Gosselin ; 2e do, Adélard Clarke ; 3e do, Alphonse Lessard.

Exercices français.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Gustave Langelier. 1er accessit, Alphonse Lessard ; 2e do, Adélard Clarke ; 3e do, Alfred Prendergast

Arithmétique.—1er prix, Gustave Langelier ; 2e do, Louis Gosselin. 1er accessit, Henri Boisvert ; 2e do, Adélard Clark ; 3e do, Napoleon Pouliot.

Histoire ancienne.—1er prix, Eudore Dubeau ; 2e do, Alphonse Lessard. 1er accessit, Louis Gosselin ; 2e do, Henri Boisvert ; 3e do, Edmond Pâquet.

Géographie.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Napoléon Pouliot. 1er accessit Clovis St-Amant ; 2e do, Adélard Clarke ; 3e do, Eudore Dubeau.

Exercices anglais.—1er prix, Hullett Bossé ; 2e do, Louis Gosselin. 1er accessit, Edmond Pâquet ; 2e do, Napoléon Pouliot ; 3e do, Charles Lamère.

Récitation anglaise.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do. Napoléon Pouliot. 1er accessit, Hullett Bossé ; 2e do, Alphonse Lessard ; 3e do, Eudore Dubeau.

Mémoire.—1er prix, Louis Gosselin; 2e do, Napoléon Pouliot. 1er accessit, Alexandre Lemieux; 2e do, Gustave Langelier; 3e do, Alexandre Lepage.

Instruction religieuse.—1er prix, Louis Gosselin; 2e do, Napoléon Pouliot 1er accessit, Philippe Côté; 2e do, Edmond Pâquet; 3e do, Pierre Cantin.

SEPTIÈME.

Excellence.—1er prix, Jean-Baptiste Lemieux; 2e do, Joseph Poulin; 3e do, Louis Beaupré. 1er accessit, Léon Laflamme; 2e do, Eugène Lauzier; 3e do, Edmond Darveau.—Mentions honorables: Fidèle Blouin, Henri de Vérez, Arthur Larue, Alfred Morisset, Adélard Costolow, Théodore Jobin, Pierre Garneau, Philippe Tardivel, Rodolphe Ménard, Eugène Morin, Edmond Rouillard, Joseph Kérouac, Jules Garneau, Jules Lesage.

Version latine.—1er prix, Louis Beaupré; 2e do, Joseph Poulin; 3e do, Léon Laflamme. 1er accessit, Jean-Baptiste Lemieux; 2e do, Henri de Vérez; 3e do, Arthur Larue.

Thème latin.—1er prix, Jean-Baptiste Lemieux; 2e do, Joseph Poulin; 3e do Léon Laflamme. 1er accessit, Eugène Lauzier; 2e do, Louis Beaupré; 3e do, Edmond Darveau.

Exercices français.—1er prix, Jean-Baptiste Lemieux; 2e do, Joseph Poulin; 3e do, Louis Beaupré. 1er accessit, Adélard Costolow; 2e do, Fidèle Blouin; 3e do, Théodore Jobin.

Arithmétique.—1er prix, Edmond Darveau; 2e do, Louis Beaupré; 3e do, Jean-Baptiste Lemieux. 1er accessit, Jules Garneau; 2e do, Adélard Costolow; 3e do, Fidèle Blouin.

Récitation anglaise.—1er prix, Jean-Bastiste Lemieux; 2e do, Joseph Poulin; 3e do, Eugène Lauzier. 1er accessit, Louis Beaupré, 2e do, Henri de Vérez; 3e do, Joseph Kérouac.

Exercices anglais.—1er prix, Jean-Baptiste Lemieux; 2e do, Joseph Poulin; 3e do, Henri de Vérez. 1er accessit, Eugène Lauzier; 2e do, Jules Lesage; 3e do, Louis Beaupré.

Mémoire.—1er prix, Eugène Lauzier; 2e do, Joseph Poulin; 3e do, Jean-Baptiste Lemieux 1er accessit, Louis Beaupré; 2e do, Léon Laflamme; 3e do, Alfred Morisset.

Instruction religieuse.—1er prix, Jean-Baptiste Lemieux; 2e do, Louis Beaupré; 3e do, Joseph Poulin. 1er accessit, Arthur Larue; 2e do, Eugène Morin; 3e do, Edmond Rouillard.

HUITIÈME.

Langue française—1er prix, Irénée Saucier; 2e do, Honoré Morissette. 1er accessit, Napoléon Turgeon; 2e do, Adolphe Garneau; 3e do, Alphonse Martineau.

Mémoire—1er prix, Adolphe Garneau; 2e do, Napoléon Turgeon. 1er accessit, Irénée Saucier; 2e do, Alphonse Martineau; 3e do, Honoré Morissette.

Arithmétique.—1er prix, Napoléon Turgeon; 2e do, Horace de Villers. 1er accessit, Irénée Saucier; 2e do, Adolphe Garneau; 3e do, Alphonse Martineau.

Langue anglaise.—1er prix, Adolphe Garneau ; 2e do, Napoléon Turgeon. 1er accessit, Arthur Giard ; 2e do, Irénée Saucier , 3e do, Honoré Morrissette.

Instruction religieuse.—1er prix, Louis Gauthier ; 2e do, Emile Rochette. 1er accessit, Alexandre Lemoine ; 2e do, Joseph Saucier ; 3e do, Napoléon Turgeon.

DESSIN.

1er prix, Joseph Curry ; 2e do, Joseph Verret. 1er accessit, Arthur Lacasse ; 2e do, Joseph Goulet.

Prix extraordinaires

ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

I.

MÉDAILLES LÉON XIII

accordées par Sa Sainteté, pour encourager l'étude de la Philosophie, à la demande de Mgr l'Archevêque de Québec.

Médaille d'argent.—Gustave Rémillard.
Médaille de bronze.—Donald Summers.

II.

MÉDAILLE LANSDOWNE

offerte par Son Excellence le Gouverneur Général pour un concours sur la Philosophie.

Médaille d'argent.—Joseph Gingras.

III.

MÉDAILLE TURCOT

Médaille d'or, fondée à perpétuité par le Rév. M. Louis Turcot, Curé de de l'Ile Perrot, pour récompenser celui des élèves des quatre classes de Belles-Lettres, Rhétorique et Philosophie, qui a donné le plus de satisfaction pendant l'année par l'ensemble de sa conduite.

Médaille d'or.—Théodore Mercier, élève de Physique.

IV.

Prix extraordinaire de Mathématiques

donné par un bienfaiteur anonyme.

Joseph Guérard.

MÉDAILLES MASSON.

Son Excellence, l'Honorable L.-T.-R. Masson, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, a bien voulu offrir, pour l'encouragement des Lettres au Petit Seminaire de Québec, une médaille d'argent et une médaille de bronze annuellement, pendant son temps d'office. Ces médailles, qui commenceront à être données à la fin de l'année 1885-86, seront attribuées aux deux plus heureux candidats de la classe de Rhétorique dans la première épreuve du Baccalauréat ès Arts.

Conditions du Petit Séminaire

PENSIONNAIRES

1. L'année scolaire est de dix mois, et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

Le prix de la pension pour une année est de...	$100.00
Le loyer du lit sans les couvertures....	2.40
Médecin (remèdes non inclus)..	1.00
Total.....	$103.40

Ces $103.40 *doivent* être *payées d'avance*, comme suit :

$36.70 le jour de l'entrée des élèves,
33.35 le 10 décembre,
33 35 le 20 mars.

$103.40

N. B.—On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves ; et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

2. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que le genou, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots, autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on *tolère* un chapeau de paille. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astrakan ou de mouton. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.

3. Les effets que les parents doivent fournir à leurs enfants pensionnaires, outre les habits, sont : une valise ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge, des draps, des couvertures de lit, un couvre-pieds, des taies d'oreiller, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du cirage et des brosses à souliers, des claques en caoutchouc, une brosse pour les habits. Pour le réfectoire, il faut des serviettes un couteau, une fourchette, une cuillère à soupe, une à dessert, et un verre ou un gobelet.

4. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être facilement reconnus. Le Séminaire ne se tient pas responsable du linge des élèves qui serait égaré ou perdu par suite de la négligence des enfants ou autrement.

5. Le Séminaire fait réparer aux frais des élèves tout dommage fait *malicieusement* ou par une *coupable légèreté*, aux fenêtres, bancs, tables, etc., de la maison.

6. Tous les jours de semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 A. M. de midi à 1 heure et de 4 à 4.25 P M. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le dîner, jusqu'à 1 heure. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 à 10.15 A. M., ainsi que l'après-midi depuis le dîner jusqu'à 5 heures. Les parents seulement et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves, et tous sont priés de se conformer scrupuleusement aux heures indiquées plus haut.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant $0.10 par mois, payables d'avance, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. De plus, il y a, dans la maison, un dépôt où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études ; on vend *toujours* et *seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8. Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur, qui leur en donnera un *lui-même* pour le Maître de Salle.

EXTERNES

1. On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être revoquée ; et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2. L'année scolaire se compose de dix mois environ. Les externes doivent payer $15 00 par année, comme suit :

$5 00, la veille de l'ouverture des classes ;
$5.00, le 10 décembre ;
$5.00, le 20 mars.

3. Pour être admis en classe au commencement de chaque terme, les externes devront présenter au professeur un billet de la Procure, attestant que la contribution a été payée.

On ne déduit rien en faveur de ceux qui arrivent après le commencement d'un terme et l'on ne fait aucune remise à ceux qui sortent du Séminaire dans le cours d'un terme, *pour une raison quelconque.*

4. Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la Sixième' sont *rigoureusement* tenus, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux, de porter l'habit du collège, qui consiste en un capot ou tunique de drap bleu avec nervures blanches, une ceinture de laine verte, et une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot portant aussi une nervure blanche. Sortir sans cet uniforme est une faute grave et un cas exclusif.

5. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, ou mère, ou tuteur, et seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux. Il leur est par conséquent défendu d'aller au théâtre, aux ronds à patiner, etc., etc.

6. Ils ne peuvent s'abonner à aucune bibliothèque, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni faire partie d'un club quelconque, ni former entre eux de sociétés, sans une permission expresse.

7. Les externes ont, tous les jours, des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Les parents doivent veiller soigneusement à ce que leurs enfants s'acquittent avec toute l'exactitude possible de la tâche imposée pour la classe suivante. Le temps à consacrer à l'étude chaque jour devrait être le même pour les externes que pour les pensionnaires, c'est-à-dire 3½ heures depuis la classe de l'après-midi jusqu'à celle du matin, et 2 heures depuis la classe du matin jusqu'à celle de l'après-midi. Dans ce dernier cas, il y a exception pour les classes inférieures à la Quatrième, qui ne peuvent avoir qu'une heure d'étude, la classe du matin finissant pour eux à 11½ heures.

8. Ils doivent assister à la messe de communauté, qui a lieu à 7½ heures à la chapelle du Seminaire et qui est suivie de la classe. Ils sont aussi obligés d'assister au catéchisme qui a lieu tous les dimanches à 1½ heure et qui est suivi du sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Si une raison grave les empêche de venir à la messe ou au catechisme ou en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou tuteur, faisant connaître la cause et la *durée* de leur absence.

9. Les externes sont tenus d'assister à la grand'messe les dimanches et fêtes dans leurs églises respectives, et de même aux vêpres chaque fois qu'il n'y a pas de catéchisme au Séminaire ; il doivent se confesser au moins tous les quinze jours, à un prêtre du Séminaire ; il n'y a d'exception que pour les élèves de Septième et de Huitième, qui ne sont obligés de se confesser que tous les mois.

10. Il est défendu aux externes de fumer en dehors de leur domicile.

11. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants aient toujours les livres, cahiers, atlas, etc , requis pour la classe où ils se trouvent.

N. B —On exigera strictement l'exécution de ce règlement ; les parents sont priés d'y voir.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Calendrier	3
Cardinal Protecteur et Conseil Supérieur	9
Personnel de l'Université	11
Faculté de Théologie	13
Faculté de Droit	16
Faculté de Médecine	19
Faculté des Arts	23
Cours des Facultes durant l'année 1885-86	25
Cours de la faculté de Théologie, à Québec	25
Cours de la faculté de Théologie, à Montréal	27
Cours de la faculté de Droit, à Québec	29
Cours de la faculté de Droit, à Montréal	29
Cours de la faculté de Médecine, à Québec	30
Cours de la faculté de Médecine, à Montréal	33
Cours de la faculté des Arts, à Québec	35
Ordre suivant lequel les cours doivent être suivis	37
Elèves et étudiants durant les années 1883-84, 1884-85	39
Faculté de Théologie, Québec	39
Faculté de Théologie, Montréal	42
Faculté de Droit, Québec	49
Faculté de Droit, Montréal	51
Faculté de Médecine, Québec	54
Faculté de Médecine, Montréal	56
Faculté des Arts, Québec	58
Grands Séminaires affiliés	60
Collèges affiliés	61
Gradués de l'Univ. Laval depuis sa fondation jusqu'à juillet 1885	62
Bacheliers	62
Maîtres ou Licenciés	72
Docteurs	76
Prix et Médailles accordés à la fin de l'année acad. 1884-85	79
Année académique 1884-85	81
I. Séance de clôture, 1883-84	81
II. Séance de clôture, 1884-85	82
III. Le Rév. M. Pierre Lagacé	86

	Page
Dons faits à l'Uuiversité, à Québec, de juillet 1883 à juillet 1885.....	90
Dons faits à l'Université, à Montréal, jusqu'au 1er août 1885.....	102
L'Université Laval.....	105
Organisation de l'enseignement.....	106
Faculté de Théologie	107
Faculté de Droit.....	108
Enseignement.....	108
Prix dans la faculté de Droit.....	109
Faculté de Médecine.....	110
Enseignement.....	110
Degrés.....	113
Prix dans la faculté de Médecine	113
Equivalence accordée par le Collège Royal des Chirurgiens de Londres.....	114
Faculté des Arts.....	114
Enseignement.....	114
Degrés dans la faculté des Arts	116
Prix dans la faculté des Arts.....	117
Bibliothèque.....	119
Discipline	119
Dispositions générales.....	119
Conduite à l'Université.....	121
Réglement du Pensionnat à Québec	121
Déboursés que les élèves ont à faire, année 1885-86.....	123
Pension au Pensionnat, à Québec.....	123
Prix des cours.....	124
Prix des Diplômes	125

Séminaire de Québec (1884-85).....	III
Grand Séminaire	V
La Somme Théologique de S. Thomas.....	VIII
Prix au Grand Séminaire.....	IX
Conditions du Grand Séminaire.....	X
Petit Séminaire.....	XI
Elèves du Petit Séminaire de Québec (1884-85).....	XIII
Distribution solennelle des Prix au Petit Séminaire de Québec le 26 juin 1885	XX
Prix extraordinaires	XXVI
Conditions du Petit Séminaire.....	XXVII
Table des matières	XXXI